



DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000

ZSC - MASSIF DUNAIRE GAVRES - QUIBERON ET ZONES HUMIDES ASSOCIEES



TOME 2 STRATEGIE D' ACTIONS



ZPS - BAIE DE QUIBERON

VALIDE EN COMITE DE PILOTAGE
LE 2 DECEMBRE 2022



Maître d'ouvrage : Etat - Préfecture du Morbihan - Préfecture maritime de l'Atlantique - DREAL Bretagne

Opérateur : Syndicat mixte dunes sauvages Gâvres Quiberon

Présidente du COPIL : Sophie LE CHAT

Coordination, animation et rédaction du DOCOB : Christophe LE PIMPEC, directeur adjoint du Syndicat mixte dunes sauvages Gâvres Quiberon - Lucette GOSSELIN et Christelle GUYON, chargées de mission Natura 2000 au Syndicat mixte dunes sauvages Gâvres Quiberon

Appui technique à l'élaboration du DOCOB : Morgane REMAUD, Office Français de la Biodiversité et Gilles PAILLAT, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bretagne

Référence à utiliser pour toute citation du document :

Syndicat mixte dunes sauvages Gâvres-Quiberon. 2022 - Document d'objectifs des sites ZSC « Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées » (FR5300027) et ZPS « Baie de Quiberon



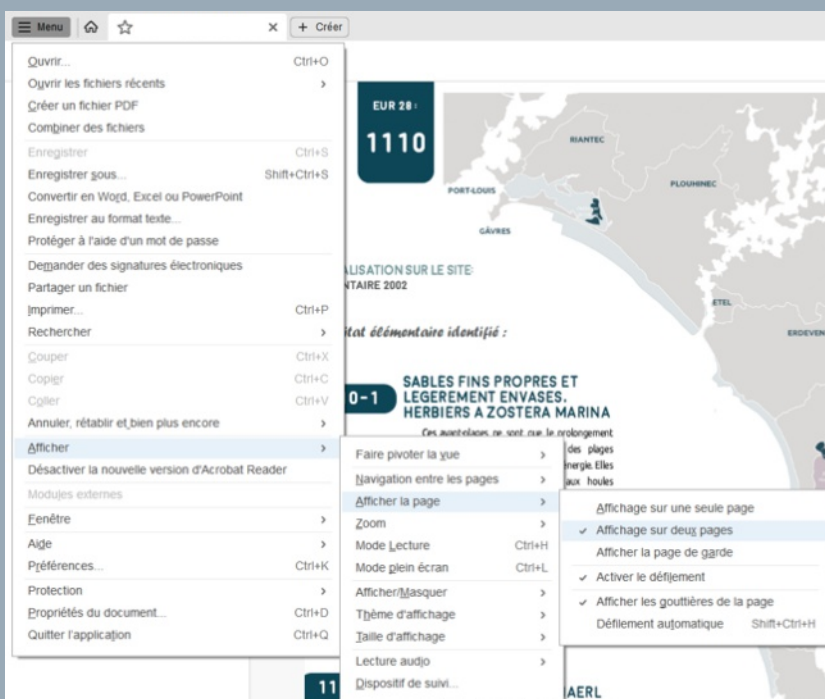
LECTURE DU DOCUMENT NUMERIQUE (version .pdf)

Ce document est à lire en mode "livre" ou "double page".

Dans le lecteur de document pdf, sélectionnez le menu *Afficher*. Dans le menu déroulant qui apparait, cliquez sur "*Afficher la page*" puis *cocher* :

✓ *Afficher sur 2 pages*

✓ *Afficher la page de garde*



SOMMAIRE DU TOME 2 : LA STRATEGIE D' ACTIONS

LA DEMARCHE D' EVALUATION

5

INTEGRATION DE LA DEMARCHE D' EVALUATION AU DOCUMENT DE GESTION

LA METHODE "TABLEAU DE BORD" ET SA MISE EN OEUVRE

LES TABLEAUX DE BORD

- pour les enjeux marins
- pour les enjeux terrestres
- pour les enjeux oiseaux

LES OBJECTIFS DE CONSERVATION

11

LES OBJECTIFS A LONG TERME

- Définition des objectifs à long terme
- Les 11 objectifs à long terme

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Définition des objectifs opérationnels
- Les 25 objectifs opérationnels

LES MESURES DE GESTION

19

CONTENU ET DESCRIPTIF DES FICHES MESURES

- Introduction
- Logique des fiches mesures
- Concertation / Consultation

LECTURE DES FICHES MESURES

FICHES MESURES

- transversales
- terrestres
- oiseaux
- mer

INTRODUCTION

SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE ET DE L'EFFICACITE DES MESURES DE GESTION

- Évaluation de l'avancement des actions et de l'efficacité des mesures de gestion
- Évaluation et adaptation du DOCOB

SUIVI DE L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES

- Suivis scientifiques
- Suivis photographiques

DIFFUSION DU SUIVI ET DE L'EVALUATION

- Animation du DOCOB
- Bilan d'activités annuel
- Comité de pilotage (COPIL)
- Groupes de travail (GT)

TOME 2 - LA STRATEGIE D' ACTIONS

1. La démarche d'évaluation

<i>Intégration de la démarche d'évaluation au DOCOB</i>	<i>7</i>
<i>La Méthode du "tableau de bord" et sa mise en oeuvre</i>	<i>8</i>
<i>Les tableaux de bord</i>	<i>131 à 142</i>
- <i>pour les enjeux marins</i>	<i>131 à 135</i>
- <i>pour les enjeux terrestres</i>	<i>135 à 139</i>
- <i>pour les enjeux oiseaux</i>	<i>140 à 142</i>

La démarche d'évaluation

Intégration de la démarche d'évaluation au DOCOB

Le cahier technique n°88 « Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels » de l'Agence Française pour la Biodiversité place l'évaluation de la gestion au coeur de la démarche d'élaboration d'un plan de gestion d'espace naturel protégé (ENP) :

<http://ct88.espaces-naturels.fr/guide-delaboration-des-plans-de-gestion>

On considère ainsi plusieurs types d'évaluation :

1. l'évaluation de la **réalisation des actions de gestion**,
2. l'évaluation de la **réduction des pressions**,
3. l'évaluation de l'**atteinte des objectifs de conservation à long terme**.

L'évaluation est faite par le biais d'**indicateurs de suivi** définis au cours de l'élaboration du plan de gestion. Un indicateur correspond à une valeur définie à partir d'une ou plusieurs métriques (valeurs mesurées) et renseigne la progression vers les objectifs au regard de l'écart à la cible à atteindre.

Des précisions sur ces indicateurs sont apportées au chapitre 4 concernant les méthodes de suivi et d'évaluation.



L'objectif est d'appréhender la démarche d'évaluation tout au long de l'élaboration et de la mise en oeuvre du plan de gestion, afin d'anticiper cette évaluation (*a priori* et non *a posteriori*) et de ne pas la limiter uniquement à la réalisation des opérations prévues, mais bien à l'efficacité de ces dernières en termes de résultats.

La méthode "Tableaux de bord" et sa mise en oeuvre

Pour intégrer l'évaluation au plus tôt dans la démarche d'élaboration du plan de gestion et visualiser simplement et rapidement la stratégie d'action adoptée, des « Tableaux de bord » sont créés pour chaque enjeu de conservation.

Le tableau de bord :

- Un outil qui sert à **organiser/planifier** la gestion de façon pragmatique et objective
- Une **aide** à l'élaboration et à l'évaluation
- Fait état d'une **situation réelle observée** et d'une **situation souhaitée**
- Offre au gestionnaire une **vue synthétique** de la situation
- Permet d' **identifier les besoins** en termes de moyens à consacrer et d'actions prioritaires à mener pour atteindre les objectifs

ENJEU = habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifiés la désignation des sites

11 regroupements cohérents d'un point de vu du fonctionnement écologique et du niveau de priorisation

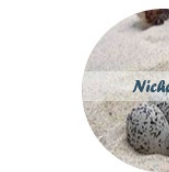
TOME 2
p. 131
à 135



TOME 2
p. 136
à 142



TOME 2
p. 140
à 142



Enjeu		Objectif à long terme OLT			
		Niveau(x) d'exigence		Indicateur d'État	
Type d'enjeu inclus dans ce regroupement <i>Liste des espèces concernés</i>	Regroupement enjeux	État souhaité	Niveau(x) d'exigence Ce que l'on veut atteindre dans 10-15 ans pour l'OLT Plusieurs niveaux d'exigence sont possible pour affiner l'OLT ex: La richesse spécifique est maintenue		= valeur établie à partir des métriques ex: Populations d'oiseaux nicheurs
			Objectifs Opérationnels à moyen / court terme		
Niveau de priorisation : MAJEUR, FORT et SECONDAIRE		Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Niveau(x) d'exigence	Indicateurs de pression / Suivi des pressions (existants)
		origines causes conséquences	Code et intitulé OO		

A COURT / MOYEN TERME :

OBJECTIFS OPERATIONNELS = choix opérationnels, pour agir sur les pressions durant le plan de gestion. Ils contribuent à la progression vers les OLT.

Facteurs d'influence = agissent sur l'existence, l'état et l'évolution des enjeux. Issus des interactions existantes entre les activités (à l'origine des pressions) et les enjeux de conservation. Cette étape est réalisée à partir des diagnostics écologiques et socio-économiques. Les interactions sont caractérisées en fonction de la sensibilité des habitats ou des espèces aux différentes pressions.

Ex. pour la pêche à pied de loisirs : prélèvement d'individus.

Niveaux d'exigence (Résultats attendus) = précisent le niveau de pression souhaité de l'objectif opérationnel.

Ex. pour la pêche à pied de loisirs : respect des tailles légales des coquillages

Indicateur de pression = information permettant d'évaluer le niveau de pression (et la progression vers les résultats attendus).

Ex. pour la pêche à pied de loisirs : taille de la ressource prélevée

ALONG TERME (dans 10-15 ans) :

OBJECTIFS A LONG TERME (OLT) = état souhaité pour l'enjeu, pour assurer sa préservation

Exemples :

- Maintenir les potentialités d'accueil du fond de baie pour les oiseaux en hivernage
- Le site reste une référence internationale pour l'accueil de 6 espèces de limicoles hivernants

Niveaux d'exigence : niveau d'enjeu souhaité dans 10 ou 15 ans

Indicateurs d'état : précisent comment évaluer la progression de l'état de l'enjeu

Métriques : issus de données scientifiques, elles alimentent les indicateurs

Suivis écologiques : dispositifs mis en place dans le cadre du DOCOB et dans d'autres programmes (suivi associatif, DCSMM, DCE, ...) permettant de mesurer / d'évaluer l'évolution des indicateurs d'état vis-à-vis des niveaux d'exigence.

Certains suivis sont cités car déjà connus. Ils seront à préciser pendant l'animation des sites Natura 2000.

Métriques		Suivi écologique
paramètres issus de données scientifiques = ce que l'on mesure avec l'indicateur d'état ex: Effectifs des populations par espèces		ex: Wetlands
Stratégie d'actions		
Priorité	Code	Mesure
1 : indispensable et urgente 2 : indispensable mais non urgente 3 : non prioritaire mais utile	MT : Transversale TER : Terrestre OIS : Oiseaux MER : Mer	Intitulé de la mesure

STRATEGIE D'ACTIONS = ensemble de mesures de différentes natures, coordonnées et phasées dans le temps.

Ex. pour la pêche à pied de loisirs : surveillance des prélèvements, sensibilisation des usagers ...

L'ensemble des **mesures** est présenté dans le troisième chapitre du Tome 2.

Elles sont toutes **priorisées** en fonction de l'importance de l'enjeu et de la capacité du gestionnaire à actionner les leviers. Elles sont déclinées en **actions**. Celles-ci sont décrites dans les fiches mesures (localisation, calendrier, moyens).

TOME 2
p. 26
à 124

TOME 2 - LA STRATEGIE D' ACTIONS

2. Les Objectifs de conservation

Les objectifs à long terme	13
- Définition des objectifs à long terme	13
- Les 11 objectifs à long terme	14 à 16
Les objectifs opérationnels	17
- Définition des objectifs opérationnels	17
- Les 25 objectifs opérationnels	18

Les objectifs à long terme

Définition des objectifs de conservation à long terme

Un objectif de conservation à long terme (OLT) est défini dans le cadre de Natura 2000 comme le **maintien ou la restauration de l'état favorable de conservation des habitats ou espèces d'intérêt communautaire** présents sur le site.

Les objectifs de conservation à long terme sont **basés sur les critères de la définition de l'état favorable de conservation** de la directive Habitats-Faune-Flore (art.1er) et de la directive Oiseaux (art.2 et 3, populations et habitats d'espèce).

Pour rappel, pour les habitats de la directive, ces critères sont :

- l'**aire de répartition** et les **surfaces** occupées au sein d'une aire donnée,
- la **structure** et les **fonctions** spécifiques nécessaires à son maintien,
- l'**état de conservation** des espèces typiques.

Pour les espèces de la directive, ces critères sont :

- la **dynamique** de la population,
- l'**aire de répartition**,
- le **bon état de l'habitat** de l'espèce

Afin de pouvoir évaluer la progression vers l'état souhaité sur le long terme, un **niveau d'exigence** est précisé (quantitatif ou qualitatif). Ce niveau d'exigence peut être assimilé à la cible précise visée au travers de l'OLT et traduit l'ambition portée par les gestionnaires dans les limites du possible (selon les moyens et techniques disponibles) ; c'est également cette cible qui définira les suivis nécessaires et les indicateurs d'état à calculer dans le cadre de l'évaluation de l'atteinte de l'OLT.

La définition des objectifs long terme doit permettre :

- de **répondre aux responsabilités** qui incombent au gestionnaire ;
- d'avoir une **vision claire, précise et partagée de l'état que l'on souhaite atteindre** pour un enjeu particulier ;
- d'**identifier ce que l'on évaluera** pour mesurer l'efficacité de la gestion ;
- de fixer un cadre stratégique **orientant les choix opérationnels** à engager sur le court / moyen terme.

Les objectifs des directives européennes « Habitats / Faune / Flore » et « Oiseaux » sont clairs : par la désignation des sites, les États membres s'engagent à maintenir ou restaurer l'état favorable de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents sur les sites Natura 2000.

Les 11 objectifs à long terme

Sur les sites ZSC "Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées" et ZPS "Baie de Quiberon" 11 objectifs de conservation à long terme ont été identifiés, présentés ci-dessous :



5 OBJECTIFS A LONG TERME pour le milieu marin :



OLT1 Préserver les bancs d'huitres plates et améliorer leur état de conservation

- Maintien ou augmentation des surfaces actuelles des bancs d'huitres plates
- Maintien ou amélioration de la dynamique des bancs d'huitre plate : densité, distribution, intensité de recrutement
- Maintien ou amélioration de la diversité et de l'abondance des espèces associées
- Maintien ou amélioration des fonctionnalités écologiques de l'habitat pour les espèces clés (ponte, reproduction, alimentation, camouflage)

TOME 2
p. 131



OLT 2 Améliorer l'état de conservation des herbiers de zostères naines

- Maintien ou augmentation des surfaces
- Maintien ou amélioration de la structure physique des herbiers
- Maintien ou amélioration de la diversité et l'abondance des espèces associées
- Maintien ou amélioration des fonctionnalités écologiques de l'habitat pour les espèces clés (ponte, reproduction, alimentation)

TOME 2
p. 132



OLT 3 Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats marins meubles

- Maintien ou amélioration de l'intégrité des habitats, de leur structure, surface et densité
- Maintien de la mosaïque d'habitats marins sur le site
- Maintien ou amélioration de la diversité et l'abondance des espèces caractéristiques des habitats
- Lagune en mer à marée : maintien ou amélioration de la structure et fonctionnement des berges et du bassin

TOME 2
p. 133



OLT 4 Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats marins rocheux

- Maintien ou amélioration de l'intégrité des habitats, de leur structure, surface
- Maintien de la mosaïque d'habitats marins sur le site
- Maintien ou amélioration de la diversité et l'abondance des espèces caractéristiques des habitats
- Maintien ou amélioration des macroalgues intertidales
- Maintien ou amélioration des champs de blocs
- Maintien ou amélioration des moulières
- Maintien ou amélioration des récifs d'hermelles

TOME 2
p. 134



OLT 5 Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats de marais et de prés salés atlantiques

- Maintien ou amélioration de l'intégrité des habitats, de leur structure, surface
- Maintien de la mosaïque d'habitats liée aux marais et aux prés salés sur le site
- Maintien ou amélioration des fonctions écologiques de ces milieux

TOME 2
p. 135



4 OBJECTIFS A LONG TERME pour le milieu terrestre :



OLT 6 Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats du complexe de végétation dunaire

- Maintien ou amélioration de l'intégrité des habitats, de leur structure, surface
- Maintien de la mosaïque d'habitats de végétations dunaires
- Maintien des fonctionnalités actuelles (dont les potentialités d'accueil pour les espèces ciblées)
- Maintien des populations d'espèces d'intérêt communautaire (Liparis de loesel, Omphalodes du littoral et Spiranthe d'été)

TOME 2
p. 136



OLT 7 Améliorer l'état de conservation des habitats d'eaux douces, des bas marais et des prairies humides

- Maintien ou amélioration de l'intégrité des habitats, de leur structure, surface
- Maintien des fonctionnalités actuelles (dont les potentialités d'accueil pour les espèces ciblées)

TOME 2
p. 137



OLT 8 Améliorer l'état de conservation du complexe de végétations de falaises littorales

- Maintien ou amélioration de l'intégrité des habitats, de leur structure, surface
- Maintien de la mosaïque d'habitats de végétations de falaises littorales
- Maintien des fonctionnalités actuelles (dont les potentialités d'accueil pour les espèces ciblées)
- Maintien des populations d'Oseille des rochers

TOME 2
p. 138



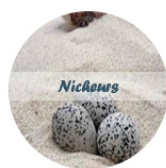
OLT 9 Améliorer l'état de conservation des landes et prairies sèches et des milieux associés

- Maintien ou amélioration de l'intégrité des habitats, de leur structure, surface
- Maintien du complexe de végétations des landes et prairies et des milieux associés
- Maintien des fonctionnalités actuelles (dont les potentialités d'accueil pour les espèces ciblées)
- Maintien des populations d'intérêt communautaire (Damier de la succise)

TOME 2
p. 139



2 OBJECTIFS A LONG TERME pour les oiseaux :



OLT 10 Contribuer à l'amélioration des conditions et des capacités d'accueil de la ZPS et ses abords pour les oiseaux nicheurs

- Maintien ou augmentation des effectifs d'oiseaux nicheurs sur le site et contribution positive de la ZPS à la tendance de la population nicheuse régionale
- Maintien du nombre d'espèces nichant sur le site
- Maintien ou amélioration des paramètres démographiques des espèces nicheuses
- Maintien des fonctionnalités de la ZPS pour les espèces nicheuses (reposoir, dortoir, stationnement)
- Maintien ou amélioration des fonctions supports (alimentation, reposoirs, dortoirs, stationnement)

TOME 2
p. 140-141



OLT 11 Contribuer à l'amélioration des conditions et des capacités d'accueil de la ZPS et ses abords pour les oiseaux hivernants et en halte migratoire

- Maintien ou augmentation des effectifs d'oiseaux hivernants sur le site et contribution positive de la ZPS à la tendance de la population régionale
- Maintien du nombre d'espèces hivernant ou en halte migratoire sur le site
- Maintien ou amélioration des amélioration des fonctions supports (reposoir, alimentation, dortoirs, stationnement)

TOME 2
p. 142

Synthèse des 11 objectifs de conservation à long terme des sites ZSC "Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées" et ZPS "Baie de Quiberon" :

MER	TER	OIS	CODE	Objectifs à Long Terme
			OLT1	Préserver les bancs d' huitres plates et améliorer leur état de conservation
			OLT2	Améliorer l'état de conservation des herbiers de zostères naines
			OLT3	Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats marins meubles
			OLT4	Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats marins rocheux
			OLT5	Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats de marais et de prés salés atlantiques
			OLT6	Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats du complexe de végétation dunaire
			OLT7	Améliorer l'état de conservation des habitats d'eaux douces, des bas marais et des prairies humides
			OLT8	Améliorer l'état de conservation du complexe de végétations de falaises littorales
			OLT9	Améliorer l'état de conservation des landes et prairies sèches et des milieux associés
			OLT10	Contribuer à l'amélioration des conditions et des capacités d'accueil de la ZPS et ses abords pour les oiseaux nicheurs
			OLT11	Contribuer à l'amélioration des conditions et des capacités d'accueil de la ZPS et ses abords pour les oiseaux hivernants et en halte migratoire

Les objectifs opérationnels

Définition des objectifs opérationnels

Il s'agit des **choix de gestion à moyen terme** établis **au regard de l'analyse** des facteurs qui influencent l'état des enjeux et l'atteinte des objectifs à long terme.

Les objectifs opérationnels encadrent la **stratégie d'action** mise en œuvre sur le terrain : définition des priorités d'action, arbitrage dans les moyens disponibles...

L'atteinte successive des objectifs opérationnels **contribue progressivement à l'atteinte de l'objectif à long terme.**

Les objectifs opérationnels doivent être **clairement qualifiés** et si possible quantifiés afin d'être en mesure d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion qui en découlent.

Ils portent sur les facteurs à faire varier pour atteindre l'état de conservation visé par les objectifs à long terme.

Ils sont établis pour une **durée de 3 à 5 ans** avant d'être évalués et réviser si besoin. Tant qu'ils ne sont pas atteints, ils sont reconduits.

Ils supposent la mise en œuvre d'**une ou plusieurs actions** afin d'être atteints.

Les 25 objectifs opérationnels

Sur les sites ZSC "Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées" et ZPS "Baie de Quiberon" 25 objectifs opérationnels ont été identifiés, dont :



• 7 pour les milieux marins



• 13 pour les milieux terrestres



• 6 pour les oiseaux



• 7 communs entre les milieux terrestres, marins et oiseaux

MER	TER	OIS	CODE	Objectifs Opérationnels
			001	Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre ou issus des activités maritimes ou de loisirs
			002	Réduire et maîtriser les perturbations physiques et les changements hydrologiques sur les habitats marins (abrasion, extraction, remaniement, étouffement, retournement de bloc, turbidité)
			003	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes pathogènes
			004	Contribuer à la réduction des apports en nutriments et en contaminants chimiques et leur transfert dans les eaux douces et le milieu marin
			005	Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les prés salés et les végétations pionnières à Salicornes
			006	Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats dunaires
			007	Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de prairies humides et de bas-marais
			008	Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de falaises littorales
			009	Restaurer et maintenir les conditions hydrauliques favorables à l'habitat des herbiers de zostère naine, des lagunes en mer à marée, des marais et des prés salés et des habitats d'eaux douces
			0010	Eviter tout nouvel aménagement et activités conduisant à une perte d'habitat d'intérêt communautaire à enjeux majeur et fort
			0011	Accompagner l'érosion naturelle du trait de côte et limiter les phénomènes d'accélération
			0012	Restaurer et entretenir les habitats dunaires d'intérêt communautaire et leurs cortèges d'espèces associés
			0013	Restaurer et entretenir les habitats de prairies humides et de bas-marais d'intérêt communautaire et leurs cortèges d'espèces associés
			0014	Restaurer et entretenir les habitats de pelouses et landes littorales d'intérêt communautaire et leurs cortèges d'espèces associés
			0015	Restaurer et entretenir les habitats de prairies et landes intérieures d'intérêt communautaire et leurs cortèges d'espèces associés
			0016	Accompagner la mise en valeur des patrimoines sur les sites Natura 2000
			0017	Limiter le dérangement physique, sonore et lumineux des oiseaux au niveau de leurs zones fonctionnelles (nidification, reposoirs, zone d'alimentation)
			0018	Réduire la pression exercée par certaines espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction
			0019	Restaurer ou maintenir les habitats favorables à la nidification et à l'accueil des espèces hivernantes
			0020	Engager une réflexion sur les possibilités d'adaptation du périmètre de la ZPS aux zones fonctionnelles effectives des espèces d'intérêt communautaire
OBJECTIFS TRANSVERSAUX				
			OOA	Veiller au respect de la réglementation en vigueur
			OOB	Sensibiliser les acteurs et les usagers à la richesse et la fragilité des sites Natura 2000
			OOC	Améliorer l'état des connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 (ZSC + ZPS)
			OOD	Améliorer les connaissances sur les impacts des activités anthropiques sur les habitats d'intérêt communautaire et les oiseaux
			OOE	Assurer une gestion concertée des sites Natura 2000 et la prise en compte des enjeux N2000 dans les autres politiques publiques et démarches de territoire

TOME 2 - LA STRATEGIE D' ACTIONS

3. Les mesures de gestion

Contenu et descriptif des fiches mesures	21
- Introduction	21
- Logique des fiches mesures	21
- Concertation / Consultation	21
Lecture des fiches mesures	23
Fiches mesures	25 à 124
- transversales	28 à 50
- terrestres	52 à 96
- oiseaux	98 à 110
- mer	112 à 124

Contenu et descriptif des fiches mesures

Introduction

A la suite du tome 1 avec la présentation de l'état des lieux et des enjeux de conservation des sites Natura 2000 « Massif dunaire Gâvres - Quiberon et zones humides associées » et « Baie de Quiberon » (cf. DOCOB Tome 1), cette section du deuxième tome du DOCOB s'intéresse à l'ensemble des mesures à mettre en oeuvre afin d'atteindre les objectifs préalablement identifiés.

Les fiches mesures présentent les types d'actions qu'il convient de réaliser afin de garantir le maintien ou la restauration des habitats d'intérêt communautaire conformément aux objectifs identifiés. D'autres actions pourront être envisagées dans la mesure où elles répondent aux objectifs opérationnels préalablement identifiés pour les sites « Massif dunaire Gâvres - Quiberon et zones humides associées » et « Baie de Quiberon ».

Logique des fiches mesures

Les fiches mesures sont :

- des **propositions de réalisation** de toute nature permettant d'atteindre les objectifs du Docob,
- **standardisées** afin d'en faciliter la lecture,
- **indépendantes** les unes des autres afin d'en permettre une lecture transversale,
- rangées **par objectifs**,
- **priorisées**, en fonction de l'importance de l'enjeu et de la capacité du gestionnaire à actionner les leviers.

Les fiches mesures ne sont pas :

- des cahiers des charges précis décrivant la mise en oeuvre exacte d'un aménagement, d'une zone à entretenir, des coûts...
- des documents figés dans le temps. Leurs contenus peuvent et doivent être ajustés selon l'évolution du territoire et des techniques.

Concertation / Consultation

Les fiches mesures ont été rédigées avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité et du Conservatoire Botanique National de Brest. Elles sont également issues d'une large concertation avec les experts naturalistes et d'ateliers techniques réalisés fin 2021. La stratégie d'action a été validée dans ses grandes orientations par le COPIL le 16 décembre 2021. L'ensemble des fiches mesures ont été soumises à consultation des membres du COPIL avant la validation finale du DOCOB le 2 décembre 2022.

Code de la mesure :

type (MT / TER / OIS / MER) + numéro

- **MT** : mesure transversale
- **TER** : mesure terrestre
- **OIS** : mesure oiseaux
- **MER** : mesure maritime

Intitulé de la mesure

Objectifs opérationnels

Mesures liées

MAITRISER LA FREQUENTATION PIETONNE

CODE :
TER2

PRIORITE
1

TERRESTRES

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OO 6 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats dunaires
- OO 7 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de prairies humides et de bas-marais
- OO 8 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de falaises littorales
- OO19, OOA, OOB, OOC, OOD, OOE

Habitats concernés

PLAGES ET DUNES :
 1210 - Végétation annuelle des laisses de mer
 1220 - Végétation vivace des rivages de galets
 2110 - Dunes mobiles embryonnaires
 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral
 2130* - Dunes côtières fixées
 2180 - Dunes boisées
 2190 - Dépressions humides intradunaires

MARAIS ET PRES SALES ATLANTIQUES :
 1310 : Végétation pionnière à Salicornie

FALAISES :
 1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques
 4030 - Landes sèches européennes

TOME 1
P. 81-136

Activités concernées

- Activités pédestre
- Activités balnéaires

TOME 1
P. 297-298 ;
315-316

Espèces concernées

• Oeillet des dunes	• Azurée des dunes
• Statice à feuilles ovales	• Azurée des landes
• Cynoglosse des dunes	• Azurée du thym
• Renouée de Ray	• Cardinal
• Avifaune hivernante	• Agreste
• Avifaune nicheuse :	• Gazé
GCI, Vanneau huppé,	• Grand rhinolophe
Traquet motteux	• Grand murin
Grand gravelot, ...	

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :
 Le site attire de nombreux visiteurs tout au long de l'année, attirés par les paysages et les plages du massif dunaire, de la côte sauvage et de la Petite Mer de Gâvres. Les habitats de dunes, de pelouses littorales et de prés salés sont particulièrement sensibles au piétinement. Une fréquentation trop importante et mal maîtrisée engendre des dégradations importantes de ces habitats. Afin de répondre aux objectifs de conservation, il est nécessaire de limiter la multiplication et l'élargissement des chemins sur l'espace naturel.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Limiter l'emprise au sol des circulations piétonnes sur les habitats d'intérêt communautaire
- Rationaliser les cheminements
- Diminuer la surface de piétinement
- Encourager l'adaptation des comportements à la fragilité des milieux

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

- 1** **GU** **CANALISER LA FREQUENTATION PIETONNE SUR LES CHEMINS ET AMENAGEMENTS DEDIES EN PRENANT EN COMPTE LES PARTICULARITES ECOLOGIQUES ET PAYSAGERES DES MILIEUX :**
 - Mener des études préalables aux aménagements de maîtrise de la fréquentation : identifier et rationaliser les besoins (ex engendrer les stationnements sauvages et la multiplication des accès ...)
 - Programmer les interventions et sélectionner le dispositif de canalisation le plus adapté (ganivelles, bi-fils, tri-fils, grillage à mouton, éléments naturels...)
- 2** **GHE** **ENTRETIENIR ET MAINTENIR UNE VEILLE SUR LES AMENAGEMENTS DE MIS EN DEFENS DES MILIEUX :**
 - Améliorer les dispositifs mis en place : remplacer les portions vieillissantes, usagées ou dégradées
 - Adapter les aménagements en place aux évolutions des milieux et des fréquentations
- 3** **GU** **FAVORISER LES PARTENARIATS AVEC LES GESTIONNAIRES D'ITINERAIRES PEDESTRES ET LES ASSOCIATIONS LOCALES DE RANDONNEES :**
 - Créer un réseau de sentinelles pour promouvoir les bonnes pratiques sur le site (déchets, respect des itinéraires, cueillette, dérangement...)
 - Faciliter la prise en compte des enjeux Natura 2000 lors de l'organisation de manifestations et d'événements
 - Anticiper les nouveaux projets de création, d'entretien ou d'aménagement de sentiers de randonnée
 - Assurer une cohérence des projets et des itinéraires à l'échelle du site
- 4** **CS** **S'APPUYER SUR LES OUTILS EXISTANTS POUR CONCEVOIR UNE STRATEGIE DE SENSIBILISATION DES RANDONNEURS EFFICACE :**
 - Co-construire les démarches de sensibilisation avec les acteurs locaux
 - Identifier les outils existants sur lesquels s'appuyer pour permettre une diffusion efficace de messages (application Géorando, Topoguides, PDIPR, application Rando Bretagne Sud ...)
 - Créer une carte recensant l'ensemble des itinéraires de randonnées sur le site, toutes pratiques confondues

54

Priorité de la mesure :

- 1 : indispensable et urgente
- 2 : indispensable mais non urgente
- 3 : non prioritaire mais utile

Habitats et espèces d'intérêt communautaire favorisés / Activités concernées

(Lien vers les fiches du Diagnostic - Tome 1)

Ensemble des actions permettant la mise en oeuvre de la mesure selon la typologie suivante :

- GU** : GESTION DES USAGES
- GHE** : GESTION DES HABITATS / ESPECES
- AC** : ACQUISITION DES CONNAISSANCES
- CS** : COMMUNICATION / SENSIBILISATION
- AG** : ANIMATION GENERALE

Mesures

Sur les sites Natura 2000 « Massif dunaire Gâvres - Quiberon et zones humides associées » et « Baie de Quiberon », 45 fiches mesures ont été proposées, dont :



• 12 mesures transversales



• 20 mesures terrestres

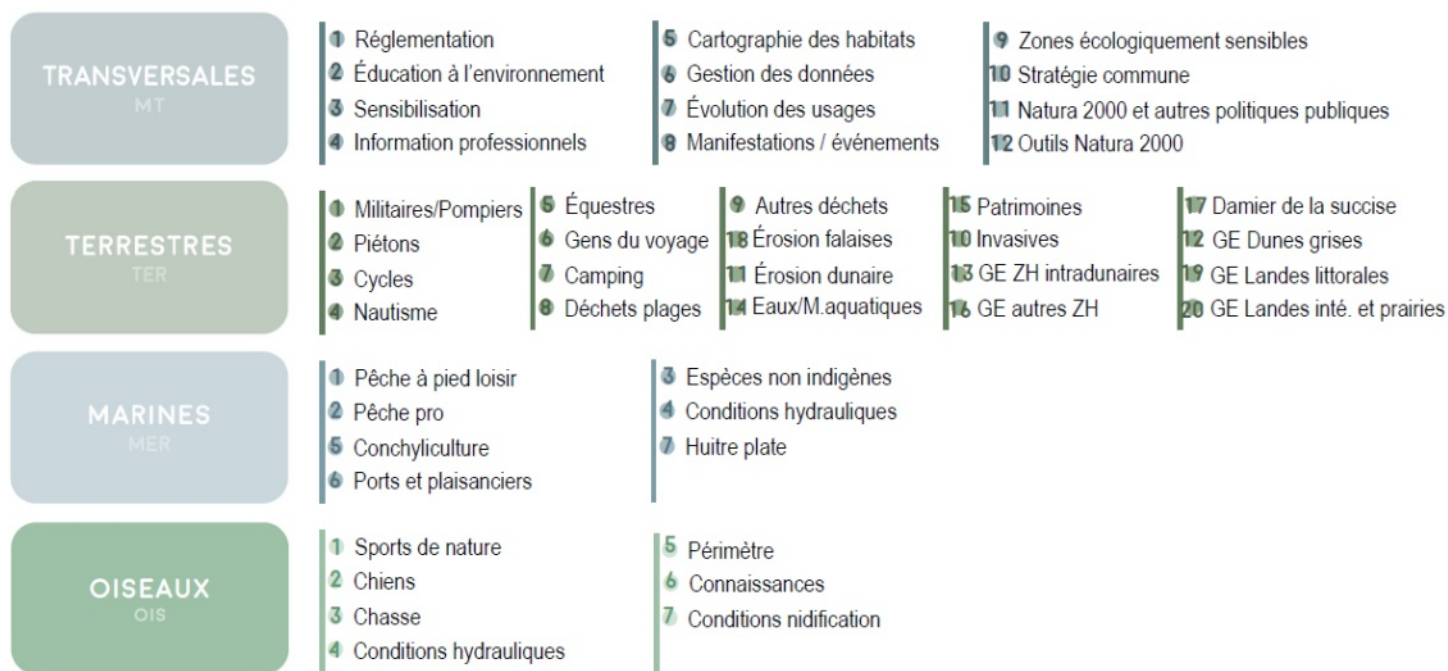


• 7 mesures oiseaux



• 7 mesures mer

Figure X: vue synthétique des 45 mesures



12 fiches mesures transversales

FICHES MESURES TRANSVERSALES			
Priorité	Code	Mesure	Page
1	MT1	Poursuivre l'information et la sensibilisation sur la réglementation en vigueur et intensifier la surveillance sur les zones sensibles	28
2	MT2	Poursuivre et encourager les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable auprès du jeune public	30
2	MT3	Poursuivre la sensibilisation du grand public	32
2	MT4	Développer les actions d'information et de sensibilisation à destination des professionnels	34
1	MT5	Améliorer la cartographie des habitats	36
1	MT6	Assurer une mise à jour et une gestion des données écologiques	38
2	MT7	Assurer une veille sur l'évolution des usages et des nouvelles pratiques de plein air sur le territoire	40
2	MT8	Répertorier l'ensemble des événements et manifestations organisés sur les sites pouvant porter atteinte aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire	42
1	MT9	Caractériser et définir les zones écologiquement sensibles à l'échelle des sites	44
2	MT10	Impliquer les acteurs du territoire dans la gestion du site et maintenir et développer une stratégie commune et concertée de protection et de gestion des habitats et des espèces	46
2	MT11	Assurer la prise en compte des enjeux N2000 dans les autres politiques publiques pouvant influencer l'état des habitats et des espèces	48
1	MT12	Promouvoir et favoriser l'adhésion aux outils Natura 2000 et veiller à l'application de la séquence ERC "éviter, réduire, compenser" pour les projets sur le site	50

20 fiches mesures terrestres

FICHES MESURES TERRESTRES

Priorité	Code	Mesure	Page
1	TER1	Poursuivre et développer les partenariats avec les autorités militaires et l'unité GRIMP des sapeurs-pompiers pour une meilleure prise en compte des enjeux Natura 2000	52
1	TER2	Maîtriser la fréquentation piétonne	54
1	TER3	Maîtriser la circulation des cycles et cadrer les nouveaux usages	56
1	TER4	Encadrer et gérer les pratiques nautiques pour préserver les habitats d'intérêt communautaire	58 et 60
1	TER5	Maîtriser la fréquentation équestre	62 et 64
3	TER6	Contribuer à la maîtrise des regroupements des Gens du Voyage sur les sites Natura 2000	66
3	TER7	Encadrer la pratique du camping et le caravanning au sein des zones de loisirs situées sur les habitats dunaires	68
1	TER8	Lutter contre la destruction directe des laisses de mer et des végétations associées	70
2	TER9	Contribuer à la lutte contre les déchets sur les espaces naturels	72
1	TER10	Lutter contre la prolifération du Baccharis et contenir le développement des autres espèces identifiées comme invasives sur les sites	74 et 76
2	TER11	Suivre l'évolution du front dunaire sur le site	78
2	TER12	Lutter contre les fronts de colonisation des espèces ligneuses sur la dune grise	80
1	TER13	Lutter contre la fermeture des zones humides intradunaires	82
2	TER14	Suivre la mise en oeuvre locale des préconisations du SDAGE Loire-Bretagne qui contribueront à la restauration du bon état écologique des eaux et des milieux humides	84
3	TER15	Accompagner les projets de mise en valeur des patrimoines (mégolithique, vernaculaire, historique...)	86
1	TER16	Lutter contre la fermeture des prairies humides, des bas-marais et des plans d'eau	88
2	TER17	Assurer la gestion de milieux favorables au Damier de la succise	90
2	TER18	Limiter l'érosion en favorisant le maintien des végétations de haut de falaise	92
2	TER19	Lutter contre la fermeture des landes littorales	94
2	TER20	Lutter contre la fermeture des landes intérieures et des prairies sèches	96

7 fiches mesures oiseaux

FICHES MESURES OISEAUX

Priorité	Code	Mesure	Page
1	OIS1	Intégrer les enjeux liés aux oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs dans la pratique des sports et loisirs de nature	98
1	OIS2	Limiter l'impact des chiens sur les oiseaux	100
2	OIS3	Veiller à la prise en compte des enjeux N2000 dans le cadre des activités cynégétiques	102
2	OIS4	Restaurer les conditions hydrauliques favorables aux habitats des zones humides littorales et aux oiseaux d'eau	104
2	OIS5	Engager une réflexion quant à la modification du périmètre de la ZPS au regard des enjeux identifiés	106
1	OIS6	Engager un programme d'acquisition de connaissance sur les oiseaux sur le périmètre de la ZPS et de la ZSC	108
1	OIS7	Contribuer au maintien des conditions favorables à la nidification des espèces	110

7 fiches mesures mer

FICHES MESURES MER

Priorité	Code	Mesure	Page
1	MER1	Maîtriser la pêche à pied de loisirs	112
1	MER2	Assurer une pêche professionnelle respectueuse des habitats marins	114
2	MER3	Lutter contre les espèces non indigènes marines pour préserver les habitats marins	116
2	MER4	Restaurer les conditions hydrauliques favorables aux habitats des zones humides littorales et aux oiseaux d'eau	118
1	MER5	Promouvoir des pratiques conchylicoles respectueuses des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	120
3	MER6	Accompagner les ports et les acteurs de la plaisance vers une amélioration des pratiques des usagers	122
1	MER7	Encourager et accompagner les travaux et les études en faveur de la préservation de l'huître plate	124

POUR SUIVRE L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION SUR LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR ET INTENSIFIER LA SURVEILLANCE SUR LES ZONES SENSIBLES

CODE :
MT1



TRANSVERSALES

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OOA : Veiller au respect de la réglementation en vigueur
- OOB : Sensibiliser les acteurs et les usagers à la richesse et la fragilité des sites Natura 2000
- OOD : Améliorer les connaissances sur les impacts des activités anthropiques sur les habitats d'intérêt communautaire et les oiseaux

MESURES LIEES

MT3	TER1	TER6	MER1
MT4	TER2	TER9	MER6
MT7	TER3	OIS1	
MT9	TER4	OIS2	
	TER5	OIS6	

PRIORITE

1

Habitats et espèces concernés



Tous les habitats et les espèces identifiés sur les sites

TOME 1
P. 81-268

Activités concernées



Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-322

CONTEXTE :

Comme sur de nombreux espaces naturels, des incivilités sont régulièrement constatées et engendrent une dégradation voire une destruction d'habitats ou de stations d'espèces. La méconnaissance des réglementations entraîne aussi des dégradations involontaires.

Le CACEM est un centre à disposition des unités de contrôles lors de toute mission de surveillance ou de contrôle de l'environnement marin.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Optimiser et renforcer la surveillance des sites
- Réduire les dégradations, volontaires ou non, des habitats et le dérangement des espèces

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

1 AG INTEGRER LES BESOINS LIES AUX ENJEUX DU DOCOB AU PLAN DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT MARIN ET AU PLAN DE CONTROLE DE LA POLICE DE L'EAU ET DE LA NATURE :

- Transmettre les enjeux Natura 2000 des sites aux pilotes du "plan de contrôle de police de l'eau et de la nature" et du "plan de contrôle et de surveillance de l'environnement marin"
- Hiérarchiser et faire remonter nos besoins de contrôle

2 AG DEVELOPPER ET ORGANISER LES PARTENARIATS AVEC LES FORCES DE CONTROLE EXISTANTES POUR ENCOURAGER ET FACILITER LA COORDINATION DES MOYENS :

- Organiser des rencontres régulières avec les forces de contrôle existantes sur le territoire, en vue d'une mutualisation de moyens
- Faciliter les échanges entre les gardes et les autres services
- Participer aux rencontres des agents du Conservatoire du littoral et parfois organiser ces journées
- Participer aux missions de coordination des services de police de l'environnement (gardes du littoral, police municipale)

3 AG SOLLICITER LE RENFORT DES MOYENS DE SURVEILLANCE PENDANT LES PERIODES DE FORTE AFFLUENCE SUR LES ZONES DE FORTE SENSIBILITE ECOLOGIQUE :

- Veiller au bon respect des réglementations en place et motiver régulièrement des opérations de contrôle par les services compétents
- Coordonner avec les propriétaires de foncier publics des missions de surveillance, afin d'assurer une veille plus efficace
- Organiser des journées de missions conjointes des services de police de l'environnement (gardes du littoral, police municipale, agents OFB, agents ULAM, gendarmes maritimes et brigade nautique, gardes jurés du CDPMEM et du CRC) pendant les périodes sensibles (période de nidification des oiseaux, hivernage ...)

4 CS ASSURER L'INFORMATION SUR LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ESPACES NATURELS PROTEGES :

- Transmettre un message commun à l'échelle des sites Natura 2000
- Informer le grand public des arrêtés préfectoraux et municipaux ou de la réglementation en vigueur sur le site
- Concevoir des supports de communication adaptés au public ciblé (réseaux sociaux, plaquettes, panneaux...)
- Promouvoir les outils de sensibilisation existants : recensement des outils sur internet, diffusion d'outils (plaquette Natura 2000, ...)
- Cibler les vecteurs de communication et identifier des relais locaux (associations locales, mairies, professionnels du tourisme...) pour permettre une diffusion des messages efficace

POURSUIVRE ET ENCOURAGER LES ACTIONS D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE AUPRES DU JEUNE PUBLIC

CODE :
MT2

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OOB : Sensibiliser les acteurs et les usagers à la richesse et la fragilité des sites Natura 2000

OOD : Améliorer les connaissances sur les impacts des activités anthropiques sur les habitats d'intérêt communautaire et les oiseaux

MESURES LIEES

MT8 TER8 OIS7 MER7

PRIORITE

2

Habitats et espèces concernés



Tous les habitats et les espèces identifiés sur les sites

TOME 1
P. 81-268

Activités concernées



Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-322

CONTEXTE :

Le Syndicat Mixte Dunes Sauvages Gâvres-Quiberon, opérateur pour les sites Natura 2000 et du Grand Site de France, est engagé depuis plusieurs années dans l'accompagnement des enseignants dans la réalisation de projets d'éducation à l'environnement et au développement durable. Pour cela, le Syndicat a une convention de partenariat renouvelable tous les trois ans. Sur les périmètres des sites Natura 2000, de nombreux acteurs agissent également en faveur de l'éducation au développement durable, telles que Lorient

agglomération dans le cadre du programme "S Eau S littoral" à l'attention des scolaires, ou des associations dont Bretagne vivante ou l'Observatoire du plancton.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Poursuivre les actions d'éducation à l'environnement
- Maintenir la dynamique
- Développer des outils pédagogiques

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AG

1 VALORISER LES ACTIONS EN LIEN AVEC LES ENJEUX NATURA 2000. PORTEES PAR LE PROGRAMME GSF "MON ECOLE DU GRAND SITE" :

- Présenter aux membres du COPIL Natura 2000 les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable engagées avec les écoles sur le territoire du Syndicat

CS

2 SUIVRE ET FACILITER LA MISE EN OEUVRE DES AIRES MARINES EDUCATIVES SUR LES PERIMETRES DES SITES NATURA 2000 :

- Poursuivre l'accompagnement et la création des AME sur le territoire du GSF

CS

3 PARTICIPER ET ENCOURAGER LE DEVELOPPEMENT DE SUPPORTS EDUCATIFS AUTOUR DE LA BIODIVERSITE. ADAPTES AUX ENFANTS :

- Mener une veille et un recensement des besoins avec les écoles et les structures accueillant de jeunes enfants : centres de loisirs, écoles nautiques, centres équestres...
- Faciliter la diffusion de supports de sensibilisation existants : classes virtuelles, ...
- Créer de nouveaux outils ou supports de sensibilisation communs : outil pédagogique "paysage et sable", escape game "enquêtes / nature"...

CS

4 PARTICIPER ET ENCOURAGER LES PROJETS D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT SUR LE TERRITOIRE :

- Mener une réflexion / recensement des besoins avec les structures accueillant de jeunes enfants : centres de loisirs, écoles nautiques, centres équestres...
- Encourager et accompagner l'organisation d'événements à l'échelle du site Natura 2000



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OOB : Sensibiliser les acteurs et les usagers à la richesse et la fragilité des sites Natura 2000
OOA : Veiller au respect de la réglementation en vigueur

MESURES LIEES

MT1	TER2	TER10	MER1
MT8	TER4		MER3
	TER5	OIS1	MER6
	TER7	OIS2	MER7
	TER8	OIS7	

PRIORITE

2

Habitats et espèces concernés

Tous les habitats et les espèces identifiés sur les sites

TOME 1
P. 81-268

Activités concernées

Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-322

CONTEXTE :

Le Syndicat Mixte Dunes Sauvages de Gâvres-Quiberon, opérateur pour les sites Natura 2000, propose un programme grand public paysages et biodiversité depuis le programme Life Nature (2007-2012). Sur les périmètres des sites Natura 2000, de nombreux acteurs agissent également en faveur de la sensibilisation du grand public à l'environnement, en organisant des sorties naturalistes, comme les associations Bretagne vivante ou l'Observatoire du plancton.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Poursuivre les actions d'animation grand public
- Développer des outils de communication et de sensibilisation grand public
- Développer les événementiels autour de la biodiversité

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

- CS** **PARTICIPER ET ENCOURAGER LA CONCEPTION DE SUPPORTS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION AUTOUR DES ENJEUX NATURA 2000. ADAPTES AU GRAND PUBLIC :**

 - Recenser les actions de sensibilisation grand public sur les enjeux Natura 2000 sur les sites Natura 2000 : nombre et type d'actions de sensibilisation grand public / nombre et types d'outils de sensibilisation / besoins en outils / freins
 - Créer de nouveaux outils de sensibilisation adaptés au public ciblé (réseaux sociaux, plaquettes, cartes, panneaux...)
- CS** **PROMOUVOIR LES ENJEUX NATURA 2000 DANS LES ANIMATIONS ET SORTIES DECOUVERTE DE LA NATURE ORGANISEES SUR LE TERRITOIRE :**

 - Poursuivre les animations grand public dans le cadre du programme GSF
 - Co-construire les démarches de sensibilisation avec les acteurs locaux
 - Présenter aux membres du COPIL Natura 2000 les actions organisées sur les communes du site
- CS** **DEVELOPPER LE RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION SUR LES ENJEUX NATURA 2000 LORS DES MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES D'AMPLEUR ORGANISEES SUR LE TERRITOIRE :**

 - Identifier les manifestations sportives et culturelles récurrentes ainsi que les acteurs "relais locaux" pour aider à la diffusion des messages de sensibilisation au respect des sites
 - Créer et utiliser des supports de communication pouvant être mis à disposition par les porteurs de projet
 - Pour les manifestations d'ampleur, échanger au préalable avec les organisateurs pour limiter les impacts (secteurs, temporalité, nombre de participants, etc...)
- CS** **PARTICIPER ET ENCOURAGER L'ORGANISATION DE TEMPS FORTS EN LIEN AVEC LES ENJEUX NATURA 2000 SUR LE TERRITOIRE :**

 - Identifier les événements "temps forts" pour les sites Natura 2000 : ex. expo photos, ciné-débats, temps forts dans le cadre de la fête du Grand Site, de la fête de la Nature et d'un Automne autrement, Festival Terre d'Oiseaux ...
 - Créer des nouveaux "temps forts"

DEVELOPPER LES ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION A DESTINATION DES PROFESSIONNELS

CODE :
MT4



TRANSDISCIPLINAIRE

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OOB : Sensibiliser les acteurs et les usagers à la richesse et la fragilité des sites Natura 2000
OOA : Veiller au respect de la réglementation en vigueur

MESURES LIEES

MT1	TER2	TER9	MER2
MT8	TER3	TER10	MER5
	TER4	OIS1	MER6
	TER5	OIS7	
	TER7		

PRIORITE

2

Habitats et espèces concernés



Tous les habitats et les espèces identifiés sur les sites

TOME 1
P. 81-268

Activités concernées



Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-322

CONTEXTE :

Différentes activités professionnelles s'exercent sur le site : agriculture, pêche professionnelle et conchyliculture mais aussi professionnels du tourisme ou des activités de pleine nature, en lien direct avec les publics fréquentant le territoire. Ces professionnels ont une incidence directe sur les habitats et les espèces du site et peuvent aussi véhiculer des messages de sensibilisation et être de véritables acteurs de la préservation de l'identité écologique et paysagère du territoire. Il est essentiel d'accompagner ces professionnels en ce sens et de valoriser les initiatives.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Renforcer les liens avec les professionnels sur les sites
- Identifier des relais locaux pour faciliter la diffusion de messages liés à la protection de la biodiversité

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AG

1. POURSUIVRE LES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS AUX ENJEUX NATURA 2000 AU SEIN DU PROGRAMME GSF :

- Sensibiliser les professionnels du tourisme (offices de tourisme, hébergeurs) aux enjeux Natura 2000, diffuser les outils de sensibilisation et organiser des visites thématiques
- Accompagner et poursuivre les formations organisées par l'ENVSN auprès des professionnels de sports nautiques et les étendre aux activités de pleine nature

CS

2. ACCOMPAGNER ET VALORISER LE DEVELOPPEMENT DE SUPPORTS DE SENSIBILISATION SUR LES ENJEUX LIES AU DEVELOPPEMENT D'UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE SUR LES SITES NATURA 2000 :

- Recenser les supports et les besoins de sensibilisation utilisés par les professionnels, transmettant des messages de sensibilisation aux enjeux environnementaux
- Promouvoir les outils de sensibilisation existants Natura 2000
- Accompagner les professionnels dans l'amélioration ou la création de supports de sensibilisation (enjeux Natura 2000, mesures, bonnes pratiques, chartes ...)

AG

3. ORGANISER DES RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE POUR ECHANGER SUR LES ENJEUX DES SITES NATURA 2000 ET LES REGLES DE BONNE CONDUITE A ADOPTER :

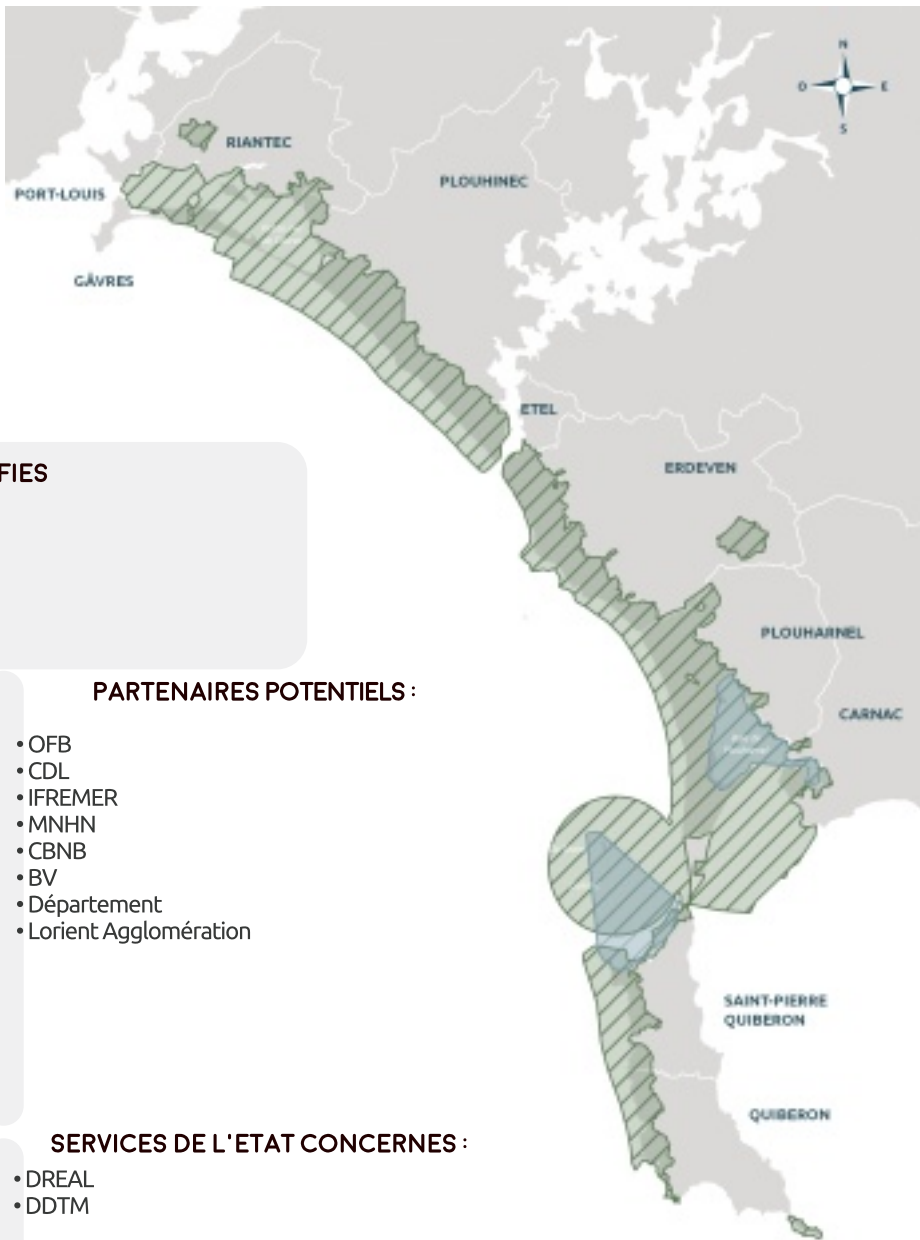
- Echanger régulièrement avec les représentants des activités professionnelles (rencontres sur le terrain, groupe whats'app ...)
- Créer un GT "sports et activités de pleine nature" avec les professionnels des activités de pleine nature, les communes et le syndicat
- Intégrer le réseau "acteurs du nautisme" d'AQTA

CODE :

MT5

LOCALISATION :

Ensemble du domaine terrestre et marin des sites



PORTEURS DE PROJETS IDENTIFIES

- SMSGQ
- ONF
- CBNB

PROGRAMMES EN LIEN :

- Programme d'actions Grand Site 2019-2024
- Plan de gestion des sites CDL "Petite Mer de Mer" / "Dunes du mat Fenoux" / "Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon"
- DOCOB ZPS "Rade de Lorient"
- Plan d'action DSF NAMO
- Projet LIFE MARHA

PARTENAIRES POTENTIELS :

- OFB
- CDL
- IFREMER
- MNHN
- CBNB
- BV
- Département
- Lorient Agglomération

SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds européens
- État
- OFB
- AELB
- Région

SERVICES DE L'ETAT CONCERNES :

- DREAL
- DDTM

EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE :

Indicateurs de réalisation

- Nombre d'actions engagées pour la cartographie des habitats terrestres (études, bilans d'inventaires, publications ...)
- Nombre de restitution aux membres du COPIIL
- Mise à jour effective de l'état des lieux du DOCOB

		CALENDRIER INDICATIF									
		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
AC	1		X	X	X						
AC	2	X	X	X	X						



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OOO : Améliorer l'état des connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 (ZSC + ZPS)

OOD : Améliorer les connaissances sur les impacts des activités anthropiques sur les habitats d'intérêt communautaire et les oiseaux

MESURES LIEES

MT6 OIS4 MER4
MT9 OIS6

PRIORITE

1

Habitats et espèces concernés



Tous les habitats (excepté 9120) et les espèces identifiés sur les sites

TOME 1
P. 81-268

Activités concernées



Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-322

CONTEXTE :

Les données cartographiques sur les habitats terrestres à l'échelle de la ZSC ont été produites en 2002 et sont donc aujourd'hui en partie obsolètes. En ce qui concerne les habitats marins, une étude cartographique a été lancée par l'OFB en 2020 pour palier au manque de connaissance sur le site. Actuellement, le système d'information du syndicat permettant de recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter les données spatiales et géographiques sur le territoire n'est plus effectif. Ces lacunes engendrent des difficultés notables dans le déploiement et le suivi d'une stratégie d'action

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Améliorer l'état des connaissances sur la localisation et les surfaces des habitats d'intérêt communautaire présents sur les sites

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

1

AC

METTRE A JOUR LA CARTOGRAPHIE DES HABITATS TERRESTRES EN PORTANT UNE VIGILANCE PARTICULIERE SUR LES HABITATS 6510. 6410. 4040* ET 9120 :

- Faire la typologie des sites du Er Varquez et de La Croisetière
- Mettre en oeuvre de nouvelles études cartographiques des habitats terrestres, en ciblant prioritairement les habitats 6510, 6410, 4040* et 9120
- Communiquer ces résultats aux membres du COPIL
- Mettre à jour l'état des lieux (Tome 1) du DOCOB
- Traduire ces résultats et envisager une mise à jour du programme de mesure en concertation avec les acteurs concernés (agriculture, chasse, activités pédestres / équestres, activités militaires...)

2

AC

S'APPUYER SUR UN PROTOCOLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE TERRESTRES. AVEC LES EXPERTS SCIENTIFIQUES :

- Adapter en concertation avec les experts un protocole
- Porter une réflexion sur le déploiement de ce protocole sur le site (réalisation en régie, externalisé...)
- Permettre la valorisation et l'intégration de ces données dans les bases régionales



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OOO : Améliorer l'état des connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 (ZSC + ZPS)

OOD : Améliorer les connaissances sur les impacts des activités anthropiques sur les habitats d'intérêt communautaire et les oiseaux

OOE : Assurer une gestion concertée des sites Natura 2000 et la prise en compte des enjeux N2000 dans les autres politiques publiques et démarches de territoire

MESURES LIEES

MT5	TER4	TER13	OIS1	MER1
MT9	TER5	TER15	OIS4	MER4
MT10	TER7	TER16	OIS5	MER6
TER1	TER10	TER18	OIS6	MER7
TER2	TER11	TER19	OIS7	
TER3	TER12			

Habitats et espèces concernés



Tous les habitats et les espèces identifiés sur les sites

TOME 1
P. 81-268

Activités concernées



Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-322

CONTEXTE :

De nombreuses données, opportunistes ou liées à des programmes de suivis, sont collectées toute l'année par l'équipe technique du Syndicat et ses partenaires. Ce travail est essentiel pour disposer d'une connaissance approfondie du territoire et anticiper l'évolution des enjeux. Pour garantir une stratégie d'action pertinente et efficace, le DOCOB doit intégrer l'actualisation des données écologiques et socio-économique sur les sites Natura 2000.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Assurer l'acquisition de connaissances et la mise à jour des données
- Actualiser régulièrement le programme d'action du DOCOB
- Péréneriser et garantir la cohérence de la stratégie d'action sur les sites Natura 2000

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AG

DISPOSER D'UN OUTIL SIG OPERATIONNEL POUR INTEGRER LES BESOINS DE SPATIALISATION ET DE GESTION DES DONNEES LIEES AU PROGRAMME NATURA 2000 :

- Identifier les besoins SIG pour le fonctionnement du programme d'action du DOCOB
- Mettre en place un SIG opérationnel

AC

ASSURER LE SUIVI DES HABITATS ET DES ESPECES REMARQUABLES ET DE LEURS HABITATS FONCTIONNELS :

- Organiser les suivis en concertation avec les experts et scientifiques associés (espèces, périodicité, protocoles...)
- Engager une réflexion sur le déploiement des protocoles sur le site (réalisation en régie, externalisé, association...)
- Permettre la valorisation et l'intégration des données acquises en régie dans les bases régionales

AG

PERMETTRE L'EVOLUTION DU PROGRAMME D'ACTION AU FUR ET A MESURE DE L'ACTUALISATION DES DONNEES ECOLOGIQUES SUR LE TERRITOIRE :

- Intégrer les données collectées dans des bases exploitables pour une valorisation efficace
- Remettre en perspective le programme d'action avec les experts identifiés
- Veiller les enjeux liés au changement climatique
- Proposer les ajustements aux membres du COPIL

ASSURER UNE VEILLE SUR L'EVOLUTION DES USAGES ET DES NOUVELLES PRATIQUES DE PLEIN AIR SUR LE TERRITOIRE

CODE :
MT7



TRANSVERSALES

PRIORITE

2

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OOD : Améliorer les connaissances sur les impacts des activités anthropiques sur les habitats d'intérêt communautaire et les oiseaux

OOA : Veiller au respect de la réglementation en vigueur

OOE : Assurer une gestion concertée des sites Natura 2000 et la prise en compte des enjeux N2000 dans les autres politiques publiques et démarches de territoire

OOD

MESURES LIEES

MT1	TER2	TER11	MER1
MT8	TER3	OIS1	MER3
MT9	TER4	OIS3	MER4
MT10	TER5	OIS4	MER5
MT12	TER6	OIS5	MER6
TER1	TER7	OIS6	MER7
	TER9	OIS7	

Habitats et espèces concernés

Tous les habitats et les espèces identifiés sur les sites

TOME 1
P. 81-268

Activités concernées

Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-322

CONTEXTE :

Les sports et les loisirs de plein air sont en essor sur le territoire. Les grands espaces offerts par ce site naturel, représentent un terrain de jeu idéal pour de nombreuses pratiques terrestres et nautiques. Secteur dynamique, les activités se transforment, de nouvelles pratiques apparaissent et l'utilisation du site évolue. La multiplication des activités et l'augmentation du nombre de pratiquants, s'il ne sont pas maîtrisés, peuvent représenter une menace pour la conservation des habitats et des espèces.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Comprendre l'évolution des usages sur les sites
- Anticiper les éventuelles menaces ou opportunités
- Assurer la préservation des habitats et des espèces sensibles

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AG

1 SUIVRE ET INTEGRER LES DONNEES DES OBSERVATOIRES LIES AUX USAGES ET AUX PRATIQUES PORTES PAR LES PARTENAIRES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE :

- Suivre l'étude de fréquentation portée par Auray Quiberon Terre Atlantique
- Etablir des conventions d'échanges de données avec les porteurs de projets d'acquisition de connaissances sur les usages et pratiques
- Intégrer les données des écocompteurs des différents partenaires dans le SIG du Syndicat

AC

2 MAINTENIR UNE VEILLE REGULIERE DES DIFFERENTS USAGES SUR LES SITES :

- Recenser les nouvelles études portant sur les usages et les pratiques
- Recenser les manifestations sportives et culturelles (cf. MT8-2)
- Pérenniser les échanges d'information avec les structures professionnelles sur les pratiques régulièrement suivies

GU

3 ASSURER UNE VEILLE SUR LES PRATIQUES DE CUEILLETTE DE PLANTES SAUVAGES SUR LE SITE ET SUIVRE L'HARMONISATION DES REGLEMENTATIONS REGIONALES :

- Identifier les pratiquants de cueillettes de plantes sauvages sur le site
- Diffuser les réglementations régionales sur les pratiques de cueillette de plantes sauvages

AG

4 PERMETTRE L'EVOLUTION DU PROGRAMME D'ACTION AU FUR ET A MESURE DE L'ACTUALISATION DES DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE :

- Intégrer les données collectées dans des bases exploitables pour une valorisation efficace
- Remettre en perspective le programme d'action avec les experts identifiés
- Proposer les ajustements aux membres du COPIIL

REPERTORIER L'ENSEMBLE DES EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS ORGANISES SUR LES SITES POUVANT PORTER ATTEINTE AUX HABITATS ET AUX ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

CODE :
MT8



TRANVERSALS

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OOD : Améliorer les connaissances sur les impacts des activités anthropiques sur les habitats d'intérêt communautaire et les oiseaux
- OOA : Veiller au respect de la réglementation en vigueur
- OOB : Sensibiliser les acteurs et les usagers à la richesse et la fragilité des sites Natura 2000
- OOE : Assurer une gestion concertée des sites Natura 2000 et la prise en compte des enjeux N2000 dans les autres politiques publiques et démarches de territoire

MESURES LIEES		
MT1	TER2	MER6
MT2	TER3	
MT3	TER4	
MT4	TER5	
MT12	TER8	
	TER9	

PRIORITE

2

Habitats et espèces concernés



Tous les habitats et les espèces identifiés sur les sites

TOME 1
P. 81-268

Activités concernées



Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-322

CONTEXTE :

De nombreuses manifestations sportives ou culturelles sont organisées sur les sites. Certaines d'entre elles sont soumises au régime d'évaluation des incidences Natura 2000 afin de ne pas porter atteinte aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire identifiés (cf MT12). D'autres peuvent être directement autorisées par la municipalité ou le propriétaire foncier. Il est essentiel que l'opérateur bénéficie d'une vision précise de toutes les manifestations prévues sur les sites et puisse identifier les porteurs de projet.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Connaître les événements et manifestations organisés sur les sites
- Anticiper l'organisation d'événements récurrents
- Faciliter les échanges avec les porteurs de projets
- Assurer l'organisation de manifestations et d'événements sans impact sur les habitats et les espèces
- Organiser les données dans un système d'information géographique (SIG)

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AG

1 OPTIMISER LES LIENS AVEC LES SERVICES INSTRUCTEURS DES DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION, LES PROPRIETAIRES FONCIERS ET LES OPERATEURS DE SITES NATURA 2000 VOISINS :

- Faciliter les échanges d'information avec les propriétaires fonciers, les services instructeurs et les opérateurs des sites Natura 2000 voisins
- Réfléchir à la création d'une base de données communes entre les collectivités des sites et les ECPI
- Se rapprocher régulièrement des services instructeurs pour référencer les demandes concernant les sites
- Identifier et référencer les problématiques pour affiner et harmoniser les préconisations

AG

2 REPERTORIER LES EVENEMENTS ORGANISES SUR LES SITES ET REFERENCER LES ORGANISATEURS :

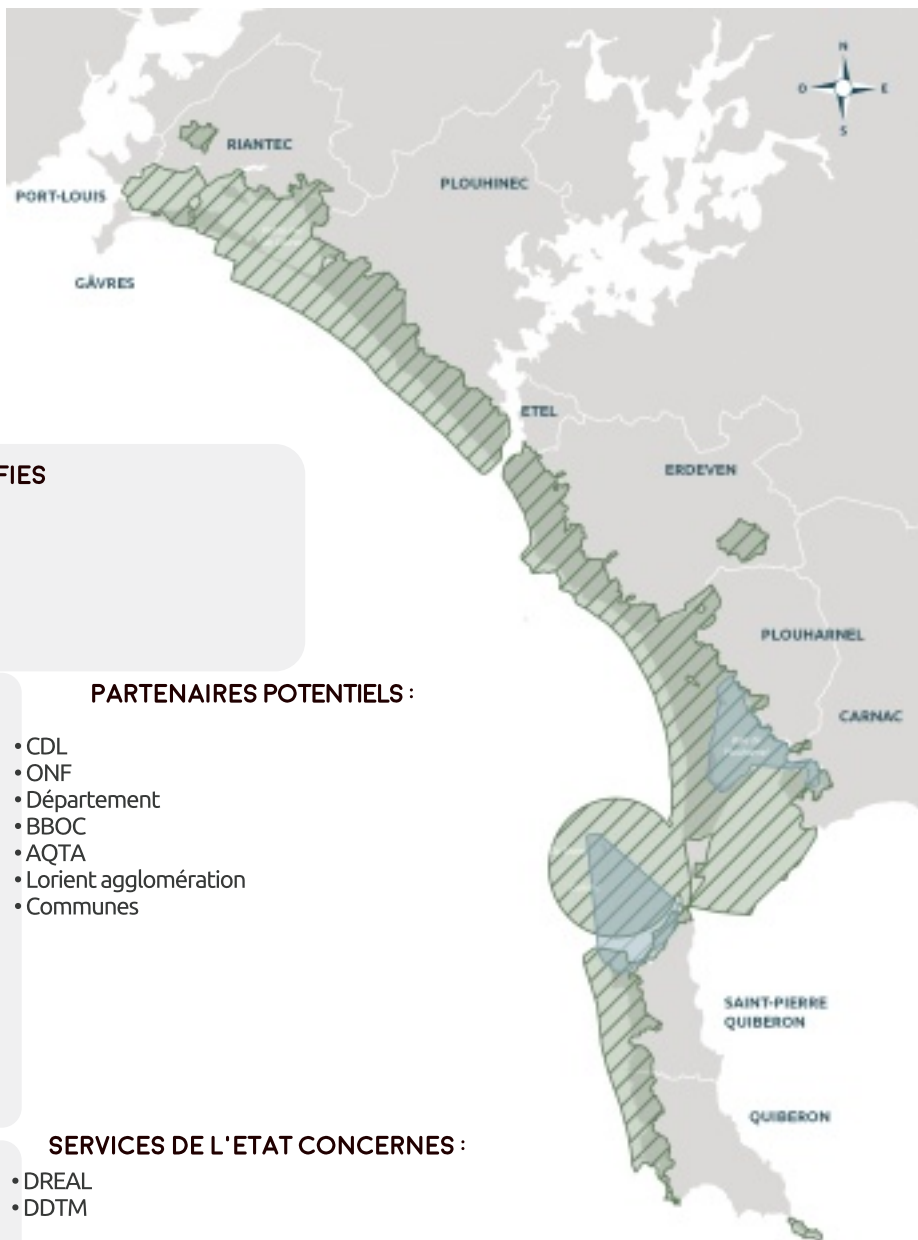
- Créer une base de données référençant les porteurs de projets et le type d'événements
- Organiser les données dans un système d'information géographique (SIG)
- Créer un agenda prévisionnel et suivre l'avancée des projets

CODE :

MT9

LOCALISATION :

Ensemble du domaine terrestre et marin des sites



PORTEURS DE PROJETS IDENTIFIES

- SMDSGQ
- CBNB
- OFB
- ONF

PROGRAMMES EN LIEN :

- Programme d'actions Grand Site 2019-2024
- Plan de gestion des sites CDL "Petite mer de Gâvres" / "Dunes du mat Fenoux" / "Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon"
- Plan d'action DSF NAMO
- Projet LIFE MARHA
- DOCOB ZPS "Rade de Lorient"

PARTENAIRES POTENTIELS :

- CDL
- ONF
- Département
- BBOC
- AQTA
- Lorient agglomération
- Communes

SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds européens
- État

SERVICES DE L'ETAT CONCERNES :

- DREAL
- DDTM

EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE :

Indicateurs de réalisation

- Cartographies de sensibilité des habitats et des espèces
- Cartographie des interactions entre activités et sensibilité des habitats et espèces
- Liste des activités et des pressions générées

CALENDRIER INDICATIF

		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
AC	1	X	X								
AC	2		X	X	X						

CARACTERISER ET DEFINIR LES ZONES ECOLOGIQUEMENT SENSIBLES A L'ECHELLE DES SITES

CODE :

MT9



TRANSVERSALES

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OOD : Améliorer les connaissances sur les impacts des activités anthropiques sur les habitats d'intérêt communautaire et les oiseaux

PRIORITE

1

MESURES LIEES

MT8	TER1	OIS1	MER1
	TER2	OIS2	MER2
	TER3	OIS4	MER4
	TER4	OIS6	MER5
	TER5	OIS7	MER6

Habitats et espèces concernés



Tous les habitats et les espèces identifiés sur les sites

TOME 1
P. 81-268

Activités concernées



Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-322

CONTEXTE :

La sensibilité des habitats et espèces aux pressions d'origine anthropique fait aujourd'hui partie intégrante des paramètres à prendre en compte pour une gestion efficace du milieu et pour répondre aux objectifs de conservation. Cette évaluation permet d'identifier les pressions qui pourraient compromettre l'état écologique des habitats et des espèces, d'évaluer leur vulnérabilité et les risques d'impacts liés aux activités humaines. Les cartographies d'habitats sur la ZSC et une meilleure connaissance des interactions des activités avec les habitats et les espèces N2000 sont des préalables indispensables.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Identifier les zones où les enjeux se concentrent et qui sont menacées par des activités
- Evaluer la vulnérabilité des habitats et des espèces par rapport aux risques liés aux activités humaines

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AC

1

ANALYSER LES INTERACTIONS ENTRE LES ACTIVITES ANTHROPIQUES ET LES ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE ET PRODUIRE UNE CARTE DE SENSIBILITE :

- Croiser et analyser les résultats de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire avec la présence des activités et évaluer un niveau de pression potentiel
- Créer des cartes de sensibilité pour les habitats et les espèces patrimoniales

AC

2

AMELIORER LES CONNAISSANCES DES INTERACTIONS AVEC DE LA VEILLE / ETUDE POUR COMPLETER LA CARTOGRAPHIE DE SENSIBILITE :

- Étudier les interactions entre certaines activités et les habitats et les espèces Natura 2000 sur le site, où un manque de connaissance est ressenti, par la mise en place d'une veille bibliographique ou d'une étude spécifique
- Mettre à jour les cartes de sensibilité pour les habitats et les espèces Natura 2000 à partir des nouvelles connaissances

IMPLIQUER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LA GESTION DU SITE ET MAINTENIR ET DEVELOPPER UNE STRATEGIE COMMUNE ET CONCERTEE DE PROTECTION ET DE GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES

CODE :
MT10



TRANSVERSALES

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OOE : Assurer une gestion concertée des sites Natura 2000 et la prise en compte des enjeux N2000 dans les autres politiques publiques et démarches de territoire

OOC : Améliorer l'état des connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 (ZSC + ZPS)

OOD : Améliorer les connaissances sur les impacts des activités anthropiques sur les habitats d'intérêt communautaire et les oiseaux

MESURES LIEES

MT6	TER9	TER19	MER5
MT7	TER10	OIS1	MER6
MT11	TER15	OIS3	
TER1	TER16	OIS6	
TER3	TER17	OIS7	
TER8	TER18		

PRIORITE

2

Habitats et espèces concernés



Tous les habitats et les espèces ayant justifiés la désignation des sites

TOME 1
P. 81-268

Activités concernées



Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-322

CONTEXTE :

La partie terrestre de la ZSC est majoritairement sous propriété foncière publique. Plusieurs programmes d'action en faveur des paysages et des patrimoines naturels et culturels sont déployés sur le territoire. Par ailleurs, une partie des communes du site est organisée en syndicat, labellisé Grand Site de France. La démarche Natura 2000 doit être un élément fédérateur sur ce territoire en véhiculant des valeurs communes et partagées, autour de la protection de l'Environnement.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Fédérer le territoire autour de valeurs communes et partagées
- Favoriser l'appropriation des enjeux liés au dispositif Natura 2000
- Renforcer les partenariats et développer les opportunités d'action

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

- AG MAINTENIR ET RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC L'ENSEMBLE DES PROPRIETAIRES FONCIERS PUBLICS POUR FAVORISER UNE GESTION COHERENTE DES HABITATS ET DES ESPECES :**

 - Poursuivre les partenariats via la signature de conventions de gestion avec les propriétaires fonciers publics
 - Réaliser une réunion annuelle pour partager la programmation des projets et travaux
 - Faciliter l'intégration des actions contributives à l'atteinte des objectifs du DOCOB dans les documents de suivi et les réunions de COPIL
- AG OEUVRER POUR UNE HARMONISATION DES REGLES A L'ECHELLE DES SITES NATURA 2000 :**

 - Harmoniser les réglementations sur les usages sur les sites Natura 2000, avec prise en compte des particularités des sites
- AG MAINTENIR ET RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES OPERATEURS DES SITES NATURA 2000 VOISINS :**

 - Développer la mise en commun des savoirs et des expériences sur des enjeux communs (oiseaux hivernants, zostères naines, gestion de la pêche à pied...)
 - Réfléchir à des actions communes pour potentialiser les résultats
- AG CONCEVOIR ET ENCOURAGER LA MISE EN OEUVRE D'OUTILS PARTAGES D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES ET DE SUIVIS DES HABITATS ET DES ESPECES :**

 - Favoriser le recensement des études et la mise en commun des résultats
 - Partager sur le site internet du GSF les liens des de bases de données communes et partagées avec les partenaires techniques et scientifiques
- CS IMPULSER UNE COMMUNICATION SPECIFIQUE ET REGULIERE AUPRES DES ELUS ET DES SERVICES MUNICIPAUX ET INTERCOMMUNAUX SUR LES ENJEUX PORTES PAR LA DEMARCHE NATURA 2000 :**

 - Sensibiliser les élus à la démarche Natura 2000 et aux enjeux Natura 2000 des sites : lettre Natura 2000, plaquette Natura 2000, réunions d'information, rencontres thématiques ...
 - Sensibiliser et former les services techniques municipaux aux enjeux liés aux interventions sur un site Natura 2000 (services urbanisme, espaces verts, études d'incidence...) : lettre Natura 2000, formations, guides d'interventions / recommandations ...
- CS CREER UN RESEAU D'OBSERVATEURS NATURALISTES CONFIRMES ET ENCOURAGER LE DEVELOPPEMENT DES SCIENCES PARTICIPATIVES SUR LE TERRITOIRE :**

 - Organiser et encourager la participation des citoyens aux observatoires existants via la plateforme open-sciences (ex. Faune France, Vigie nature, plages vivantes, BioLit, CROMIS, BioObs, Phenomer, Programme Objectif Plancton, Hippo-ATLAS, CoastSnap ...)
 - Organiser et encourager le suivi d'espèces patrimoniales par des naturalistes confirmés
- AC METTRE EN PLACE DES GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES PLURIDISCIPLINAIRES POUR PERMETTRE UNE EVOLUTION PERTINENTE DE LA STRATEGIE D'ACTION EN FAVEUR DES HABITATS, DES ESPECES ET DES PAYSAGES :**

 - Organiser des rencontres thématiques (paysages, gestion érosion, sociologie, changements climatiques...)
 - Questionner la stratégie d'actions au regard de l'évolution des données scientifiques

ASSURER LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX NATURA 2000 DANS LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES POUVANT INFLUENCER L'ETAT DES HABITATS ET DES ESPECES

CODE :
MT11



TRANSVERSALES

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OOE : Assurer une gestion concertée des sites Natura 2000 et la prise en compte des enjeux N2000 dans les autres politiques publiques et démarches de territoire
 OOD : Améliorer les connaissances sur les impacts des activités anthropiques sur les habitats d'intérêt communautaire et les oiseaux
 OO10, OO19

MESURES LIEES

MT9	TER8	TER15
MT10	TER9	TER16
MT12	TER10	TER17
	TER11	TER18
	TER13	TER19
	TER14	

PRIORITE

2

Habitats et espèces concernés



Tous les habitats et les espèces ayant justifiés la désignation des sites

TOME 1
P. 81-268

Activités concernées



Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-322

CONTEXTE :

Bien que le site Natura 2000 ne couvre que peu de zones urbaines, le maintien de population d'espèces ou d'habitats est peut être conditionné aux activités et aménagements effectués dans le cadre de projets de développement du territoire. Il est donc essentiel que les enjeux de conservation du site Natura 2000 soient pris en compte.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Garantir la prise en compte des enjeux de conservation dans les documents de planification et les programmes en cours de réalisation et à venir

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AG

1 VEILLEZ A L'INTEGRATION DES ENJEUX LIES AUX SITES NATURA 2000 DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET SCHEMAS TERRITORIAUX :

- Assurer le porter à connaissance auprès des collectivités lors de l'élaboration du SCOT et des PLU
- Veiller à l'adéquation des zonages et règlements avec les enjeux environnementaux locaux (EBC)
- Encourager la notification d'interdiction de plantation d'espèces invasives avérées ou potentielles dans les annexes des règlements

AG

2 PARTICIPER AUX AUTRES DEMARCHES ET POLITIQUES PUBLIQUES CONTRIBUANT A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DES SITES NATURA 2000 :

- Permettre l'intégration des préconisations du DOCOB dans les Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques et les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- Encourager et accompagner le déploiement d'Atlas de Biodiversité Communale, ou Intercommunale

AG

3 INTEGRER LES ENJEUX NATURA 2000 DANS LE PLAN POLMAR ET INFRA POLMAR :

- Transmettre les enjeux et objectifs Natura 2000 dans le cadre des dispositions POLMAR du plan ORSEC sur la gestion des pollutions marines
- Promouvoir les cartes de sensibilité produites sur le site N2000
- Développer un partenariat avec VIGIPOL

AG

4 ACCOMPAGNER LE DEPLOIEMENT DE LA COMPETENCE GEMAPI PAR LES INTERCOMMUNALITES SUR LES SITES NATURA 2000 :

- Participer aux réunions GEMAPI
- Prendre en compte les enjeux et mesures du DOCOB

PROMOUVOIR ET FAVORISER L'ADHESION AUX OUTILS NATURA 2000 ET VEILLER A L'APPLICATION DE LA SEQUENCE ERC "EVITER. REDUIRE. COMPENSER" POUR LES PROJETS SUR LE SITE

CODE :
MT12



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OOE : Assurer une gestion concertée des sites Natura 2000 et la prise en compte des enjeux N2000 dans les autres politiques publiques et démarches de territoire
 OOD : Améliorer les connaissances sur les impacts des activités anthropiques sur les habitats d'intérêt communautaire et les oiseaux
 OO10, OO19, OOB

MESURES LIEES

MT3	TER1	TER8	TER19
MT4	TER2	TER10	TER20
MT7	TER3	TER13	MER2
MT9	TER4	TER16	MER5
	TER5	TER17	MER6
	TER7	TER18	

PRIORITE

1

Habitats et espèces concernés



Tous les habitats et les espèces ayant justifiés la désignation des sites

TOME 1
P. 81-268

Activités concernées



Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-322

CONTEXTE :

Le réseau Natura 2000 est basé sur une gestion contractuelle et volontaire des sites, par le déploiement de contrats et de chartes Natura 2000. Cette démarche contractuelle s'applique en parallèle du dispositif réglementaire d'évaluation des incidences, prévu par la Directive Faune Flore Habitat et le code de l'environnement. L'opérateur doit promouvoir et faciliter la mise en oeuvre de ces outils sur les sites Natura 2000.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Impliquer les usagers dans la gestion des sites Natura 2000
- Assurer l'intégration des enjeux de conservation dès la conception des projets
- Garantir l'intégrité des sites Natura 2000

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

CS

1 DEVELOPPER DES OUTILS DE COMMUNICATION POUR FACILITER LES PROCEDURES D'EVALUATION DES INCIDENCES :

- Créer une page dédiée sur le site internet du syndicat
- Créer, si nécessaire, des plaquettes de présentation du régime d'évaluation des incidences et des bonnes pratiques par activité
- Optimiser l'utilisation des données SIG

AG

2 ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS ET INFORMER SUR LA FRAGILITE DES MILIEUX ET DES ESPECES :

- Accompagner les porteurs de projets dans leur demande EIN sur le territoire
- Relayer les zones écologiquement sensibles sur les sites et y limiter l'organisation d'événements
- Organiser des réunions d'information sur la procédure EIN pour les services communaux et intercommunaux concernés

AG

3 PROMOUVOIR LES CHARTES ET LES CONTRATS NATURA 2000 (HORS MAEC) :

- Réaliser un travail d'identification des propriétaires fonciers privés éligibles à un contrat Natura 2000
- Identifier les activités nécessitant une charte Natura 2000 spécifique (reconstitution historique, manifestation équestre, conchylicole ...)
- Promouvoir la charte Natura 2000 générale
- Réaliser en partenariat avec les usagers une charte Natura 2000 adaptée à leurs activités

AG

4 PROMOUVOIR LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES (MAEC) . DANS LE CADRE DES PROJETS AGRO-ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES (PAEC) :

- Participer à la mise en oeuvre des PAEC sur le territoire
- Étudier les possibilités de déploiement des MAEC, en lien avec les structures portant un PAEC
- Aider au montage des dossiers MAEC et au suivi des actions

AG

5 PARTICIPER AUX COMITES DE SUIVI DES PROJETS. PLANS OU PROGRAMMES SOUMIS A EVALUATION ENVIRONNEMENTALE :

- Participer aux comités de suivi dans le cadre des projets, plans ou programmes d'aménagements soumis à évaluation environnementale (EMR, ...)

POUR SUIVRE ET DEVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES AUTORITES MILITAIRES ET L'UNITE GRIMP DES SAPEURS-POMPIERS POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX NATURA

CODE :
TER1



TERRISTRES

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OO6 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats dunaires
- OO8 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de falaises littorales
- OO2 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques et les changements hydrologique sur les habitats marins (abrasion, extraction, remaniement, étouffement, retournement de bloc) / OO5 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques les prés salés et les végétation pionnières à salicornes / OO19, OOC, OOD, OOE

2000

MESURES LIEES

MT1 TER11 OIS1 MER1
MT6 OIS6 MER5
MT7 MER6
MT9 MER7
MT10
MT12

PRIORITE

1

Habitats concernés



HERBIERS DE ZOSTERES NAINES :

- 1130-1 : Slikke en mer à marée
- 1140-3 : Estran de sable fin



AUTRES HABITATS DES FONDS MEUBLES :

- 1130-1 : Slikke en mer à marée
- 1140-3 : Estran de sable fin



PLAGES ET DUNES :

- 1210 - Végétation annuelle des laisses de mer
- 1220 - Végétation vivace des rivages de galets
- 2110 - Dunes mobiles embryonnaires
- 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral
- 2130* - Dunes côtières fixées
- 2170 - Dunes à Saule rampant des dunes
- 2180 - Dunes boisées
- 2190 - Dépressions humides intradunales



FALAISES :

- 1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques
- 4030 - Landes sèches européennes (littorales)

TOME 1
P. 81-136

Activités concernées



Activités militaires

TOME 1
P. 303-304

Espèces concernées



Oeillet des dunes
Statrice à feuilles ovales
Cynoglosse des dunes
Renouée de Ray



Avifaune hivernante
Avifaune nicheuse



Azurée des dunes
Azurée du thym



Zostère naine

Cardinal
Agreste
Gazé

TOME 1
P. 137-268

du fort de Penthièvre à Saint-Pierre-Quiberon. Des opérations d'entraînements militaires sont régulièrement organisées en dehors des emprises militaires, notamment en baie de Plouharnel. L'unité de sauvetage en milieu périlleux des sapeurs pompiers GRIMP se forme et s'entraîne aussi régulièrement sur les falaises de la côte sauvage.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Conforter les partenariats avec les autorités militaires de la Marine Nationale
- Développer les partenariats avec l'armée de Terre (3ème RIMA de Vannes)
- Assurer la préparation opérationnelle des unités dans le respect des milieux

CONTEXTE :

La présence de l'activité militaire se concentre sur le complexe des champs de tir de Plouhinec et aux abords

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

1 RENFORCER LES PARTENARIATS POUR CADRER LES ZONES D'ENTRAINEMENT :

- Maintenir et renforcer les liens avec les autorités militaires de la Marine nationale et l'unité GRIMP des sapeurs pompiers
- Développer d'avantage les partenariats avec l'Armée de Terre (3ème RIMA de Vannes)

2 CADRER LA CIRCULATION DES VEHICULES A MOTEUR LIEE A L'ENCADREMENT DES EXERCICES MILITAIRES :

- Formaliser la mise en place d'un plan de circulation sur les sites Natura 2000, afin de limiter l'impact sur les habitats et espèces à enjeux

3 DEFINIR DES REGLES DE BONNE PRATIQUE POUR LIMITER LES IMPACTS SUR LES MILIEUX LORS DES ENTRAINEMENTS ET EXERCICES :

- Créer un GT "activités militaires et sécurité civile": identification des interactions entre les activités militaires et les enjeux Natura 2000, propositions de bonnes pratiques harmonisées à l'échelle des sites : ex. définir des zones d'exercice à éviter dans la baie de Plouharnel
- Réaliser une charte Natura 2000 spécifique aux activités militaires

4 RELAYER LES ZONES ECOLOGIQUEMENT SENSIBLES SUR LES SITES ET Y LIMITER L'ORGANISATION D'EVENEMENTS :

- Diffuser les cartes de sensibilité (sites et périodes sensibles) des habitats et des espèces patrimoniales
- Co-construire des outils de sensibilisation adaptés
- Définir en concertation des zones en dehors des emprises militaires sur lesquelles les entraînements sont proscrits

CODE :

TER2



LOCALISATION :

Ensemble du domaine terrestre des sites, sur les zones les plus fréquentées : accès plages et falaises littorales

PORTEURS DE PROJETS IDENTIFIES

- SMDSGQ
- CDL
- ONF
- Département
- Lorient Agglomération
- BBOC
- AQTA
- FFR 56
- Associations de randonnée

PROGRAMMES EN LIEN :

- Programme d'actions Grand Site 2019-2024
- Plan de gestion des sites CDL "Petite mer de Gâvres" / "Dunes du mat Fenoux" / "Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon"
- DOCOB ZPS "Rade de Lorient"
- Stratégie de gestion du domaine public naturel dans le Morbihan - DDTM 56
- Schéma communautaire de développement touristique de l'Agglomération du Pays de Lorient
- MIG Dunes / PDIPR
- Schéma départemental des espaces naturels sensibles du Morbihan 2013 - 2022
- Étude mobilité sur le territoire de la BBOC
- Schéma de développement touristique 2018 - 2021 (AQTA)
- Plan d'action DSF NAMO

PARTENAIRES POTENTIELS :

- OFB
- ONF
- CDL
- CEREMA
- Région
- Département
- Lorient Agglomération
- BBOC
- AQTA
- Communes
- ADT
- Office de tourisme
- FFR - Comité
- Départemental de Randonnée du Morbihan
- Associations de randonnée
- Guides nature indépendants

SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds européens
- Etat
- CDL
- ONF
- Région
- Département
- Communes
- SMDSGQ
- Associations

SERVICES DE L'ETAT CONCERNES :

- DREAL
- DDTM

EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE :

Indicateurs d'efficacité

- Diminution des zones mises à nu
- Diminution des sentes/des sentiers sauvages

Indicateurs de réalisation

- Mètres linéaires d'aménagements (type et état)
- SIG existant et mis à jour
- Nombre de chantiers d'aménagement
- Surface d'habitats restaurés par la mise en défens
- Nombre de sentinelles engagées dans la démarche Natura 2000
- Nombre de manifestations recensées
- Nombre d'actions de sensibilisation grand public par les acteurs relais lors des manifestations sportives et culturelles
- Nombre d'actions "sensibilisation grand public" (animations / sorties découvertes) sur les sites Natura 2000
- Nombre de personnes sensibilisées
- Nombre d'outils de sensibilisation grand public
- Cartographie des itinéraires de randonnées sur le site

CALENDRIER INDICATIF

		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
GU	1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
GHE	2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
GU	3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CS	4		X	X	X						



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OO6 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats dunaires
- OO7 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de prairies humides et de bas-marais
- OO8 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de falaises littorales
- OO19, OOA, OOB, OOC, OOD, OOE

MESURES LIEES

- MT1 MT9 OIS1
- MT3 MT12 OIS2
- MT4
- MT6
- MT7
- MT8

Habitats concernés

- PLAGES ET DUNES :**
 - 1210 - Végétation annuelle des laisses de mer
 - 1220 - Végétation vivace des rivages de galets
 - 2110 - Dunes mobiles embryonnaires
 - 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral
 - 2130* - Dunes côtières fixées
 - 2180 - Dunes boisées
 - 2190 - Dépressions humides intradunaires
- MARAIS ET PRES SALES ATLANTIQUES :**
 - 1310 : Végétation pionnière à Salicorne
- FALAISES :**
 - 1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques
 - 4030 - Landes sèches européennes

TOME 1
P. 81-136

Activités concernées

- Activités pédestre
- Activités balnéaires

TOME 1
P. 297-298;
315-316

Espèces concernées

- | | |
|---------------------------|-------------------|
| Oeillet des dunes | Azurée des dunes |
| Stacite à feuilles ovales | Azurée des landes |
| Cynoglosse des dunes | Azurée du thym |
| Renouée de Ray | Cardinal |
| Avifaune hivernante | Agreste |
| Avifaune nicheuse : | Gazé |
| GCI, Vanneau huppé, | Grand rhinolophe |
| Traquet motteux | Grand murin |
| Grand gravelot, ... | |

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Le site attire de nombreux visiteurs tout au long de l'année, attirés par les paysages et les plages du massif dunaire, de la côte sauvage et de la Petite Mer de Gâvres. Les habitats de dunes, de pelouses littorales et de prés salés sont particulièrement sensibles au piétinement. Une fréquentation trop importante et mal maîtrisée engendre des dégradations importantes de ces habitats. Afin de répondre aux objectifs de conservation, il est nécessaire de limiter la multiplication et l'élargissement des chemins sur l'espace naturel.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Limiter l'emprise au sol des circulations piétonnes sur les habitats d'intérêt communautaire
- Rationaliser les cheminements
- Diminuer la surface de piétinement
- Encourager l'adaptation des comportements à la fragilité des milieux

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

GU

1 CANALISER LA FREQUENTATION PIETONNE SUR LES CHEMINS ET AMENAGEMENTS DEDIES EN PRENANT EN COMPTE LES PARTICULARITES ECOLOGIQUES ET PAYSAGERES DES MILIEUX :

- Mener des études préalables aux aménagements de maîtrise de la fréquentation : identifier et rationaliser les besoins (ex endiguer les stationnements sauvages et la multiplication des accès...)
- Programmer les interventions et sélectionner le dispositif de canalisation le plus adapté (ganivelles, bi-fils, tri-fils, grillage à mouton, éléments naturels...)

GHE

2 ENTREtenir ET MAINTENIR UNE VEILLE SUR LES AMENAGEMENTS DE MIS EN DEFENS DES MILIEUX :

- Améliorer les dispositifs mis en place : remplacer les portions vieillissantes, usagées ou dégradées
- Adapter les aménagements en place aux évolutions des milieux et des fréquentations

GU

3 FAVORISER LES PARTENARIATS AVEC LES GESTIONNAIRES D'ITINERAIRES PEDESTRES ET LES ASSOCIATIONS LOCALES DE RANDONNEES :

- Créer un réseau de sentinelles pour promouvoir les bonnes pratiques sur le site (déchets, respect des itinéraires, cueillette, dérangement...)
- Faciliter la prise en compte des enjeux Natura 2000 lors de l'organisation de manifestations et d'événements
- Anticiper les nouveaux projets de création, d'entretien ou d'aménagement de sentiers de randonnée
- Assurer une cohérence des projets et des itinéraires à l'échelle du site

CS

4 S'APPUYER SUR LES OUTILS EXISTANTS POUR CONCEVOIR UNE STRATEGIE DE SENSIBILISATION DES RANDONNEURS EFFICACE :

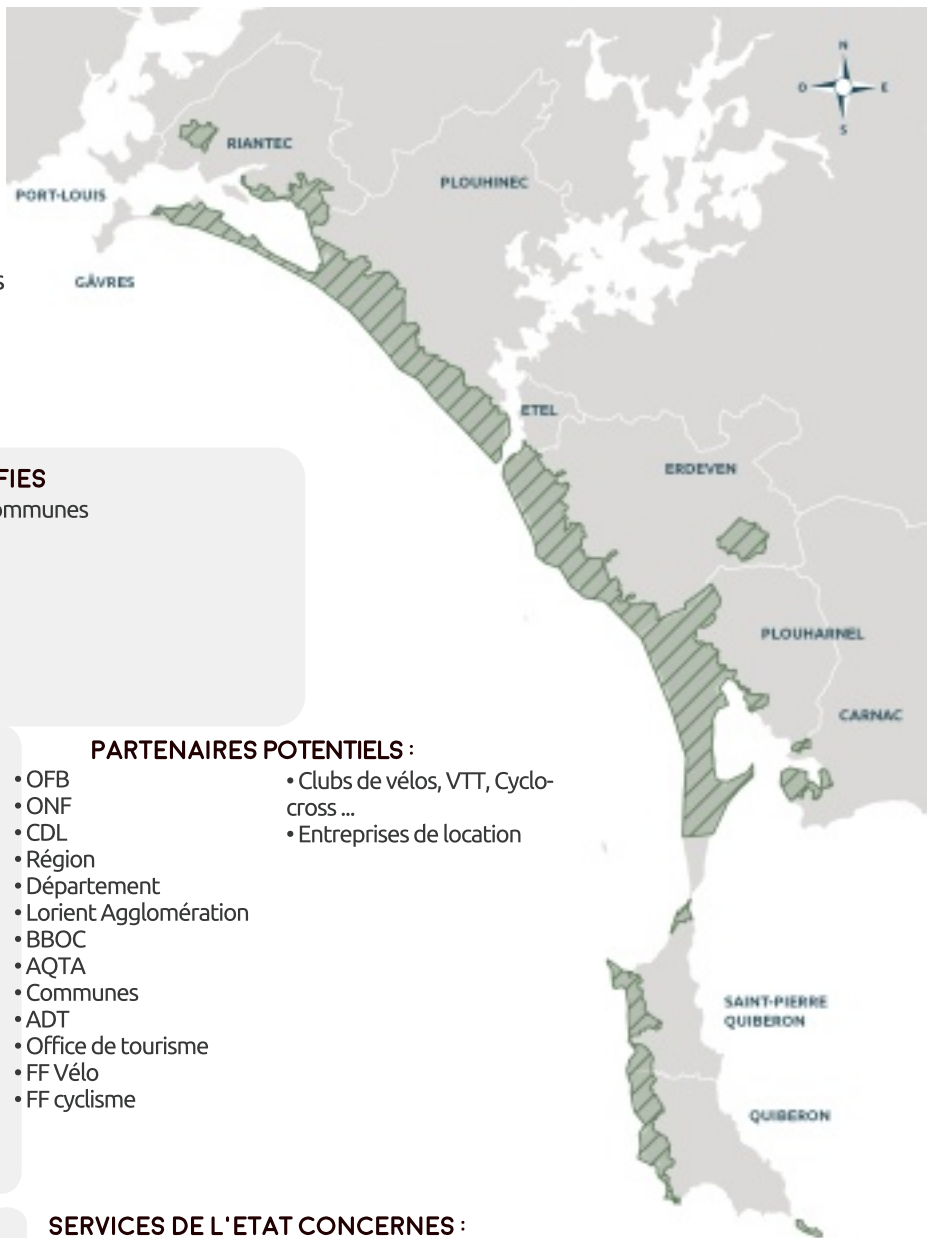
- Co-construire les démarches de sensibilisation avec les acteurs locaux
- Identifier les outils existants sur lesquels s'appuyer pour permettre une diffusion efficace de messages (application Géorando, Topoguides, PDIPR, application Rando Bretagne Sud ...)
- Créer une carte recensant l'ensemble des itinéraires de randonnées sur le site, toutes pratiques confondues

CODE :

TER3

LOCALISATION :

Ensemble du domaine terrestre des sites, sur les zones les plus fréquentées



PORTEURS DE PROJETS IDENTIFIES

- SMDSGQ
- CDL
- ONF
- Département
- Lorient Agglomération
- BBOC
- AQTA
- Communes

PROGRAMMES EN LIEN :

- Programme d'actions Grand Site 2019-2024
- Plan de gestion des sites CDL "Petite mer de Gâvres" / "Dunes du mat Fenoux" / "Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon"
- DOCOB ZPS "Rade de Lorient"
- Stratégie de gestion du domaine public naturel dans le Morbihan - DDTM 56
- Schéma communautaire de développement touristique de l'Agglomération du Pays de Lorient
- PDIPR
- Schéma départemental des espaces naturels sensibles du Morbihan 2013 - 2022
- Étude mobilité sur le territoire de la BBOC
- Schéma de développement touristique 2018 - 2021 (AQTA)
- Plan d'action DSF NAMO

PARTENAIRES POTENTIELS :

- OFB
- ONF
- CDL
- Région
- Département
- Lorient Agglomération
- BBOC
- AQTA
- Communes
- ADT
- Office de tourisme
- FF Vélo
- FF cyclisme
- Clubs de vélos, VTT, Cyclo-cross ...
- Entreprises de location

SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds européens
- Etat
- CDL
- ONF
- Région
- Département
- Communes
- SMDSGQ
- Associations

SERVICES DE L'ETAT CONCERNES :

- DREAL
- DDTM

EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE :

Indicateurs d'efficacité

- Diminution des zones mises à nu
- Diminution des sentes/des sentiers sauvages

Indicateurs de réalisation

- Mètres linéaires d'aménagements (type et état)
- SIG existant et mis à jour
- Nombre de chantiers d'aménagement
- Surface d'habitats restaurés par la mise en défens
- Nombre de rencontres (réunions de concertation, échanges ...) dédiées à la diffusion des enjeux Natura 2000 et bonnes pratiques (charte Natura 2000)
- Liste des réglementations locales
- Mesures proposées
- Nombre de loueurs de cycles ou d'engins à assistance électrique signataires de la charte Natura 2000
- Nombre d'outils de sensibilisation existants, transmettant des messages de sensibilisation aux enjeux Natura 2000
- Cartographie des itinéraires cyclables sur le site

CALENDRIER INDICATIF

		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
GU	1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
GHE	2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
GU	3	X	X	X	X						
CS	4	X	X	X	X						



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OO6 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats dunaires
- OO7 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de prairies humides et de bas-marais
- OO8 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de falaises littorales
- OO5, OO19, OOA, OOB, OOC, OOD, OOE

MESURES LIEES

- MT1 MT12 OIS1
- MT4
- MT6
- MT7
- MT8
- MT9

Habitats concernés

- PLAGES ET DUNES :**
 - 1210 - Végétation annuelle des laisses de mer
 - 2110 - Dunes mobiles embryonnaires
 - 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral
 - 2130* - Dunes côtières fixées
 - 2180 - Dunes boisées des régions atlantiques
 - 2190- Dépressions humides intradunaires
- MARAIS ET PRES SALES ATLANTIQUES :**
 - 1310 : Végétation pionnière à Salicorne
- FALAISES :**
 - 1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques
 - 4030 - Landes sèches européennes

TOME 1
P. 81-136

Activités concernées

Cycles

TOME 1
P. 299-300

Espèces concernées

- | | |
|----------------------------|-------------------|
| Oeillet des dunes | Azurée des dunes |
| Statrice à feuilles ovales | Azurée des landes |
| Cynoglosse des dunes | Azurée du thym |
| Renouée de Ray | Cardinal |
| Avifaune hivernante | Agreste |
| Avifaune nicheuse : | Gazé |
| GCI, Vanneau huppé, | |
| Traquet motteux | |
| Grand gravelot, ... | |

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Portée par un projet structurant pour le Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, la pratique cycliste est bien représentée sur le territoire du site Natura 2000. Un réseau organisé et sécurisé d'itinéraires cyclables permet de découvrir le site sans voiture. De nouvelles pratiques comme les cycles électriques et tout terrain à pneus très larges tendent à se développer et offrent de nouvelles propositions de découverte et d'accès aux espaces naturels, augmentant les intrusions dans les espaces

protégés et les risques de dégradation d'habitats.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Limiter l'emprise au sol des circulations cyclistes sur les habitats d'intérêt communautaire
- Rationaliser les cheminements
- Encourager l'adaptation des comportements à la fragilité des milieux

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

GU

1 CANALISER LES CYCLES SUR LES CHEMINS ET AMENAGEMENTS DEDIES EN PRENANT EN COMPTE LES PARTICULARITES ECOLOGIQUES ET PAYSAGERES DES MILIEUX :

- Mener des études préalables aux aménagements de maîtrise de la fréquentation : identifier et rationaliser les besoins (ex endiguer la multiplication des accès...)
- Programmer les interventions et sélectionner le dispositif de canalisation le plus adapté (ganivelles, bi-fils, tri-fils, grillage à mouton, éléments naturels...)

GHE

2 ENTRETENIR ET MAINTENIR UNE VEILLE SUR LES AMENAGEMENTS DE MIS EN DEFENS DES MILIEUX :

- Améliorer les dispositifs mis en place : remplacer les portions vieillissantes, usagées ou dégradées
- Adapter les aménagements en place aux évolutions des milieux et des fréquentations

GU

3 ENGAGER UNE REFLEXION SUR LA MISE EN PLACE D'UNE REGLEMENTATION LOCALE ADAPTEE AUX CYCLES TOUT TERRAIN ET A ASSISTANCE ELECTRIQUE POUR PRESERVER LES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

- Créer un GT "nouvelles activités à assistance électrique (vélos électriques, trotinettes électriques, sand bike, gyropodes, ...) " : identification des interactions entre les activités et les enjeux Natura 2000, propositions de bonnes pratiques harmonisées à l'échelle des sites
- Mise à jour et harmonisation des réglementations locales
- Réaliser une charte Natura 2000 pour les activités cycles avec une spécificité sur les activités à assistance électrique, si besoin

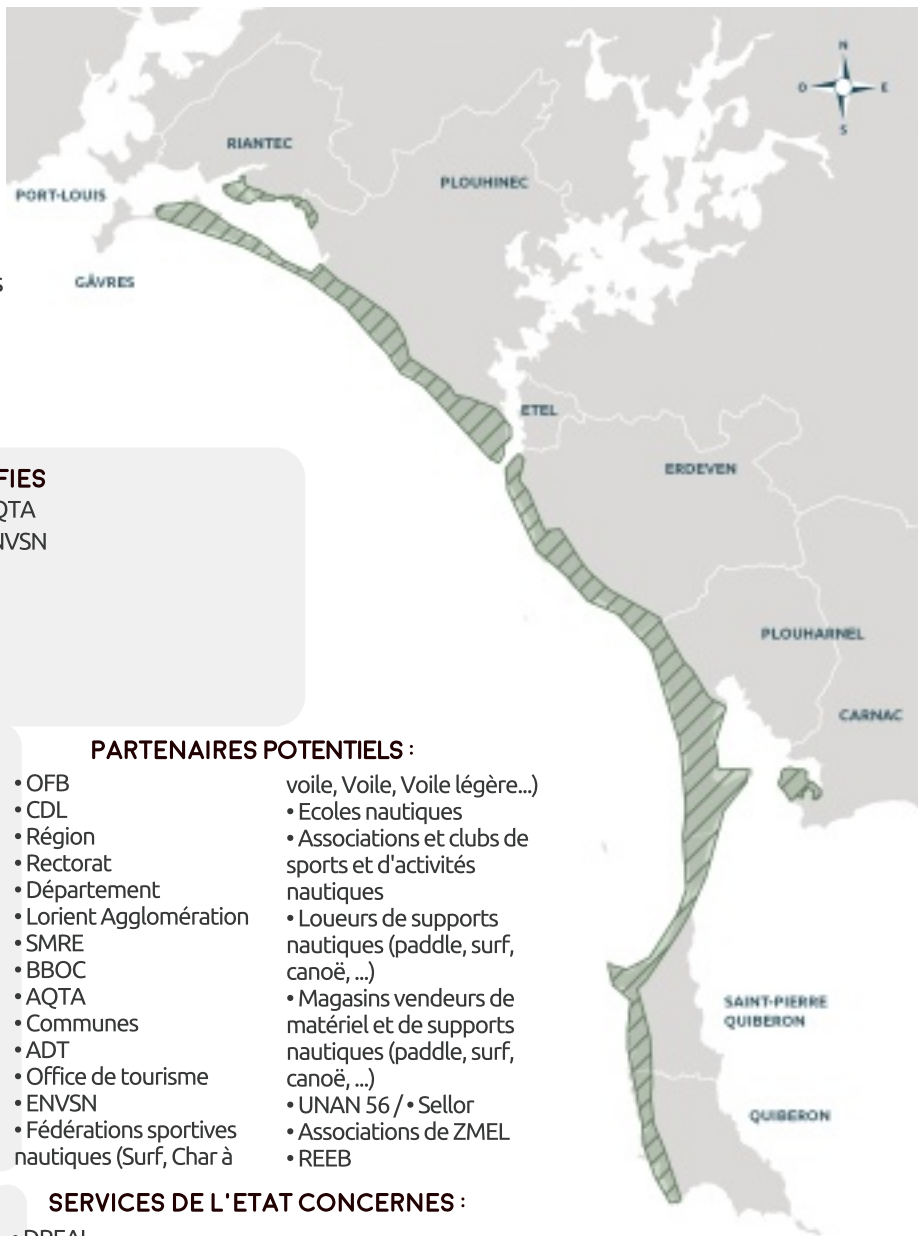
CS

4 SENSIBILISER LES LOUEURS DE CYCLES AUX REGLES DE BONNES PRATIQUES SUR LES ESPACES NATURELS :

- Co-construire les démarches de sensibilisation avec les acteurs locaux (clubs de vélo, offices de tourisme ...)
- Identifier les outils existants sur lesquels s'appuyer pour permettre une diffusion efficace de messages (application Géorando, Topoguides, PDIPR, application Rando Bretagne Sud ...)
- Créer une carte recensant l'ensemble des itinéraires cyclables sur le site, toutes pratiques confondues

LOCALISATION :

Ensemble du domaine terrestre des sites, sur les accès aux spots les plus fréquentés



PORTEURS DE PROJETS IDENTIFIES

- SMDSGQ
- DDTM
- OFB
- CDL
- Lorient Agglomération
- SMRE
- BBOC
- AQTA
- ENVSN

PROGRAMMES EN LIEN :

- Plan de gestion des sites CDL "Petite mer de Gâvres" / "Dunes du mat Fenoux" / "Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon"
- DOCOB ZPS "Rade de Lorient"
- Stratégie de gestion du DPM - DDTM 56
- Schéma communautaire de développement touristique de l'Agglomération du Pays de Lorient
- Programme "Loisirs nautiques les bonnes pratiques" SMRE
- Schéma de développement touristique 2018 - 2021 - AQTA
- Stratégie locale de gestion des plages et des activités nautiques - AQTA
- Classes EEDD du département
- Plan d'action DSF NAMO / • Programme OFB - AME

SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds européens
- Etat
- OFB
- CDL
- Région
- Département
- Communes
- SMDSGQ
- Associations
- Entreprises

PARTENAIRES POTENTIELS :

- OFB
- CDL
- Région
- Rectorat
- Département
- Lorient Agglomération
- SMRE
- BBOC
- AQTA
- Communes
- ADT
- Office de tourisme
- ENVSN
- Fédérations sportives nautiques (Surf, Char à voile, Voile, Voile légère...)
- Ecoles nautiques
- Associations et clubs de sports et d'activités nautiques
- Loueurs de supports nautiques (paddle, surf, canoë, ...)
- Magasins vendeurs de matériel et de supports nautiques (paddle, surf, canoë, ...)
- UNAN 56 / • Sellor
- Associations de ZMEL
- REEB

SERVICES DE L'ETAT CONCERNES :

- DREAL
- DDTM
- DRAJES

EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE :

Indicateurs d'efficacité

- Diminution des zones mises à nu
- Diminution des sentes/des sentiers sauvages

Indicateurs de réalisation

- Nombre de demandes ou de renouvellement d'AOT intégrant les enjeux Natura 2000 / • Nombre de dossiers d'évaluation d'incidences NATURA 2000
- Temps d'accompagnement des dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000 / • SIG existant et mis à jour
- Mètres linéaires d'aménagements (type et état)
- Nombre de chantiers d'aménagement
- Cartographie des zones de mouillages
- Cartographie des zones autorisées de stationnement d'embarcations
- Surface d'habitats restaurés par la mise en défens
- Nombre et localisation des distributeurs engagés dans la démarche Natura 2000
- Nombre de formations des distributeurs aux enjeux Natura 2000
- Nombre d'outils de sensibilisation diffusés
- Nombre de formations des ambassadeurs locaux aux enjeux Natura 2000

CALENDRIER INDICATIF

		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
GU	1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
GU	2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CS	3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
GU	4	X	X	X							



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OO6 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats dunaires
- OO8 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de falaises littorales
- OO19, OOA, OOB, OOC, OOD, OOE

MESURES LIEES

- MT1 MT8 OIS1
- MT3 MT9
- MT4 MT12
- MT6
- MT7

PRIORITE

1

Habitats concernés



PLAGES ET DUNES :

- 1210 - Végétation annuelle des laisses de mer
- 1220 - Végétation vivace des rivages de galets
- 2110 - Dunes mobiles embryonnaires
- 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral
- 2130* - Dunes côtières fixées



MARAIS ET PRES SALES ATLANTIQUES :

- 1310 : Végétation pionnière à Salicorne



FALAISES :

- 1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques

TOME 1
P. 81-136

Activités concernées



Sports et loisirs nautiques



Navigation de plaisance

TOME 1
P. 307-310

Espèces concernées



Oeillet des dunes
Statice à feuilles ovales
Cynoglosse des dunes
Renouée de Ray



Azurée des dunes
Azurée des landes
Azurée du thym
Cardinal
Agreste
Gazé



Avifaune hivernante
Avifaune nicheuse :
GCI, Vanneau huppé,
Traquet motteux
Grand gravelot, ...

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Le site Natura 2000 est considéré comme un site majeur en Bretagne et Pays de la Loire pour la pratique des sports et des loisirs nautiques. Le nombre de pratiquants est en hausse, le site est désormais fréquenté intensément toute l'année et l'offre de glisse sur le territoire s'étoffe. Le manque de coordination de ces activités dans le temps et dans l'espace peut induire des dégradations sur les habitats et les espèces patrimoniales des sites.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Assurer la compatibilité des activités de loisirs nautiques avec les objectifs opérationnels de conservation.
- Rationaliser les cheminements
- Encourager l'adaptation des comportements à la fragilité des milieux

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

1

GU RATIONNALISER L'ACCES DES VEHICULES SUR LE DPM :

- Suivre les demandes d'autorisation sur le DPM et les projets d'évaluation des incidences Natura 2000
- Diffuser les cartes de sensibilité (sites et périodes sensibles) des habitats et des espèces patrimoniales
- Proposer et suivre les mesures d'évitement et de réduction

2

GU ENCADRER L'UTILISATION DES HAUTS DE PLAGE COMME ZONE DE STATIONNEMENT ET DE PREPARATION DU MATERIEL NAUTIQUE :

- En concertation avec les gestionnaires des zones de mouillages, envisager la mise en place d'aménagements atténuant les dégradations (mis en défens du haut de plage, création d'un système de stockage des annexes...)
- Veiller à l'intégration des enjeux Natura 2000 dans les autorisations de demandes d'occupation temporaire du DPM pour les zones de stationnement des embarcations pour les écoles de voile et les loueurs
- Encadrer l'utilisation des hauts de plages par les pratiquants libres, pour la prise en compte des enjeux Natura 2000

3

CS INTEGRER LES DISTRIBUTEURS DE MATERIEL NAUTIQUES DANS LA STRATEGIE DE SENSIBILISATION DES PRATIQUANTS AUX ENJEUX DES SITES :

- Identifier l'ensemble des distributeurs qui rayonnent sur le site
- Sensibiliser et former les distributeurs et encourager la diffusion de messages (respect des espèces et des milieux...)

4

GU DEVELOPPER LES ECHANGES AVEC LES ASSOCIATIONS DE PRATIQUANTS ET REFLECHIR A LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU D'AMBASSEURS DES BONNES PRATIQUES NAUTIQUES SUR LES SITES :

- Intégrer le réseau d'acteurs du nautisme piloté par AQTA
- Encourager la création d'un réseau d'ambassadeurs locaux pour aider à la sensibilisation des pratiquants non organisés

LOCALISATION :

Ensemble du domaine terrestre des sites, sur les accès aux spots les plus fréquentés



PORTEURS DE PROJETS IDENTIFIES

- SMDSGQ
- DDTM
- OFB
- CDL
- Lorient Agglomération
- SMRE
- BBOC
- AQTA
- ENVSN

PROGRAMMES EN LIEN :

- Plan de gestion des sites CDL "Petite mer de Gâvres" / "Dunes du mat Fenoux" / "Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon"
- DOCOB ZPS "Rade de Lorient"
- Stratégie de gestion du DPM - DDTM 56
- Schéma communautaire de développement touristique de l'Agglomération du Pays de Lorient
- Programme "Loisirs nautiques les bonnes pratiques" SMRE
- Schéma de développement touristique 2018 - 2021 - AQTA
- Stratégie locale de gestion des plages et des activités nautiques - AQTA
- Classes EEDD du département
- Plan d'action DSF NAMO / • Programme OFB - AME

SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds européens
- Etat
- OFB
- CDL
- Région
- Département
- Communes
- SMDSGQ
- Associations
- Entreprises

PARTENAIRES POTENTIELS :

- OFB
- CDL
- Région
- Rectorat
- Département
- Lorient Agglomération
- SMRE
- BBOC
- AQTA
- Communes
- ADT
- Office de tourisme
- ENVSN
- Fédérations sportives nautiques (Surf, Char à voile, Voile, Voile légère...)
- Ecoles nautiques
- Associations et clubs de sports et d'activités nautiques
- Loueurs de supports nautiques (paddle, surf, canoë, ...)
- Magasins vendeurs de matériel et de supports nautiques (paddle, surf, canoë, ...)
- UNAN 56 / • Sellor
- Associations de ZMEL
- REEB

SERVICES DE L'ETAT CONCERNES :

- DREAL
- DDTM
- DRAJES

EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE :

Indicateurs d'efficacité

- Diminution des zones mises à nu
- Diminution des sentes/des sentiers sauvages

Indicateurs de réalisation

- Nombre d'outils de sensibilisation diffusés
- Nombre de formations des ambassadeurs locaux aux enjeux Natura 2000 / ou organisées par l'ENVSN auprès des professionnels de sports nautiques
- Nombre de rencontres (réunions de concertation, échanges ...) avec les fédérations et écoles nautiques
- Nombre d'outils de sensibilisation existants, transmettant des messages de sensibilisation aux enjeux Natura 2000
- Nombre de professionnels de sports nautiques signataires de la charte Natura 2000 ou d'une charte Natura 2000 spécifique
- Nombre d'utilisateurs de l'application Nav & Co pour les sites Natura 2000
- Nombre d'utilisateurs de l'outil "C mon spot" pour les sites Natura 2000 / • Nombre de canaux de diffusion, de messagers / • Nombre de réunions de concertation et taux de participation
- Nombre d'actions mises en œuvre / nombre d'actions totales
- Nombre de partenaires engagés dans la concertation

CALENDRIER INDICATIF

		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
AG	5	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CS	6		X	X	X						
GU	7		X	X	X						



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OO6 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats dunaires
- OO8 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de falaises littorales
- OO19, OOA, OOB, OOC, OOD, OOE

MESURES LIEES

- MT1 MT8 OIS1
- MT3 MT9
- MT4 MT12
- MT6
- MT7

PRIORITE

1

Habitats concernés



PLAGES ET DUNES :

- 1210 - Végétation annuelle des laisses de mer
- 1220 - Végétation vivace des rivages de galets
- 2110 - Dunes mobiles embryonnaires
- 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral
- 2130* - Dunes côtières fixées



MARAIS ET PRES SALES ATLANTIQUES :

- 1310 : Végétation pionnière à Salicorne



FALAISES :

- 1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques

TOME 1
P.81-136

Activités concernées



Sports et loisirs nautiques



Navigation de plaisance

TOME 1
P.307-310

Espèces concernées



Oeillet des dunes
Statice à feuilles ovales
Cynoglosse des dunes
Renouée de Ray



Azurée des dunes
Azurée des landes
Azurée du thym
Cardinal
Agreste
Gazé



Avifaune hivernante
Avifaune nicheuse :
GCI, Vanneau huppé,
Traquet motteux
Grand gravelot, ...

TOME 1
P.137-268

CONTEXTE :

Le site Natura 2000 est considéré comme un site majeur en Bretagne et Pays de la Loire pour la pratique des sports et des loisirs nautiques. Le nombre de pratiquants est en hausse, le site est désormais fréquenté intensément toute l'année et l'offre de glisse sur le territoire s'étoffe. Le manque de coordination de ces activités dans le temps et dans l'espace peut induire des dégradations sur les habitats et les espèces patrimoniales des sites.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Assurer la compatibilité des activités de loisirs nautiques avec les objectifs opérationnels de conservation.
- Rationaliser les cheminements
- Encourager l'adaptation des comportements à la fragilité des milieux

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

5
AG

MAINTENIR LA COOPERATION AVEC L'ECOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES ET DEVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES ECOLES NAUTIQUES DU TERRITOIRE :

- Poursuivre l'accompagnement de l'ENVSU dans l'intégration de l'environnement dans la formation des futurs professionnels du surf et du kitesurf
- Se rapprocher des fédérations et développer les échanges avec les écoles nautiques du territoire
- Promouvoir les outils de sensibilisation existants
- Accompagner les professionnels dans l'amélioration ou la création de supports de sensibilisation (enjeux Natura 2000, mesures, bonnes pratiques, chartes ...)
- Faciliter l'intégration des sports nautiques dans le dispositif des Aires Marines Éducatives

6
CS

S'APPUYER SUR LES CANAUX DE COMMUNICATION EXISTANTS POUR PERMETTRE UNE SENSIBILISATION EFFICACE DES PRATIQUANTS DE SPORTS NAUTIQUES :

- Réfléchir à l'intégration de messages environnementaux dans les applications météo (Windmorphan ...) et valoriser les outils "C mon spot" et "Nav & Co"
- Identifier des messagers (vidéastes, photographes, influenceurs...) et créer un projet de communication adapté
- Promouvoir les outils de sensibilisation existants : recensement des outils sur internet, diffusion des outils auprès des ambassadeurs locaux

7
GU

ENGAGER UNE REFLEXION MULTI-THEMATIQUES POUR IDENTIFIER DES SOLUTIONS CONCRETES PERMETTANT DE LUTTER CONTRE LA DEGRADATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE EN PETITE MER DE GAVRES :

- Créer un GT "sports et activités nautiques" : avec un focus sur la Petite mer de Gâvres pour identifier les problématiques et proposer des mesures de gestion adaptées



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OO6 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats dunaires
- OO7 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de prairies humides et de bas-marais
- OO8 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de falaises littorales
- OOA, OOB, OOC, OOD, OOE

MESURES LIEES

- MT1 MT9 TER11 OIS1
- MT3 MT12
- MT4
- MT6
- MT7
- MT8

Habitats concernés



Tous les habitats terrestres et marins identifiés sur le site

TOME 1
P. 81-136

Activités concernées

Activités équestres

TOME 1
P. 295-296

Espèces concernées

- | | |
|---------------------------|-------------------|
| Oeillet des dunes | Azurée des dunes |
| Statice à feuilles ovales | Azurée des landes |
| Cynoglosse des dunes | Azurée du thym |
| Renouée de Ray | Cardinal |
| Avifaune hivernante | Agreste |
| Avifaune nicheuse : | Gazé |
| GCI, Vanneau huppé, | |
| Traquet motteux | |
| Grand gravelot, ... | |

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

La pratique équestre sur le site est diversifiée : montée ou en attelage, professionnelle ou de loisirs, elle regroupe de nombreux cavaliers attirés par les grands espaces naturels du site. Les itinéraires de randonnées équestres traversent les dunes et sillonnent la côte sauvage. L'activité peut provoquer un surpiétinement des sentiers, dégradant alors les végétations et accélérant les phénomènes d'érosion. Sur les plages, l'activité mal maîtrisée peut dégrader les végétations de

laisses de mer et occasionner un dérangement sur les populations d'oiseaux.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Limiter l'emprise au sol des circulations équestres sur les habitats d'intérêt communautaire
- Rationaliser les cheminements
- Encourager l'adaptation des comportements à la fragilité des milieux

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

1

GU

CANALISER LA FREQUENTATION EQUESTRE SUR LES CHEMINS ET AMENAGEMENTS DEDIES EN PRENANT EN COMPTE LES PARTICULARITES ECOLOGIQUES ET PAYSAGERES DES MILIEUX :

- Mener des études préalables aux aménagements de maîtrise de la fréquentation: identifier et rationaliser les besoins (ex endiguer la multiplication des accès ...)
- Programmer les interventions et sélectionner le dispositif de canalisation le plus adapté (ganivelles, bi-fils, tri-fils, grillage à mouton, éléments naturels...)

2

GHE

ENTREtenir ET MAINTENIR UNE VEILLE SUR LES AMENAGEMENTS DE MIS EN DEFENS DES MILIEUX :

- Améliorer les dispositifs mis en place : remplacer les portions vieillissantes, usagées ou dégradées
- Adapter les aménagements en place aux évolutions des milieux et des fréquentations

3

GU

VEILLER AU RESPECT ET A L'ENTRETIEN DU BALISAGE DES ITINERAIRES DE RANDONNEES EQUESTRES :

- Former et organiser un réseau de bénévoles pour assurer l'entretien de la signalétique
- Tendre vers une harmonisation complète des arrêtés municipaux spécifiques à l'activité équestre

4

GU

FINALISER LE TRACE DE L'ITINERAIRE EQUESTRE SUR LE TERRITOIRE :

- Mise à jour et finalisation de l'itinéraire équestre à l'échelle du site

CODE :

TER5 SUITE

LOCALISATION :

Ensemble du domaine terrestre des sites



PORTEURS DE PROJETS IDENTIFIES

- SMDSGQ
- CDL
- Département
- Lorient Agglomération
- BBOC
- AQTA
- Communes
- CDE
- CDTE
- Associations équestres

PROGRAMMES EN LIEN :

- Programme d'actions Grand Site 2019-2024
- Plan de gestion des sites CDL "Petite mer de Gâvres" / "Dunes du mat Fenoux" / "Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon"
- DOCOB ZPS "Rade de Lorient"
- Stratégie de gestion du domaine public naturel dans le Morbihan - DDTM
- Schéma communautaire de développement touristique de l'Agglomération du Pays de Lorient
- PDIPR
- MIG Dunes
- Schéma développement touristique 2018-2021 (AQTA)

SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds européens
- Etat
- Région
- Département
- Communes
- SMDSGQ
- CDL
- ONF
- Associations

PARTENAIRES POTENTIELS :

- CDL
- ONF
- Département
- Lorient Agglomération
- BBOC
- AQTA
- Communes
- Comité Départemental d'Equitation (FFE)
- Comité Départemental du Tourisme Equestre (FFE)
- Centres équestres
- Associations équestres
- Brigade équestre Gendarmerie - Police municipale

SERVICES DE L'ETAT CONCERNES :

- DREAL
- DDTM
- DRAJES

EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE :

Indicateurs d'efficacité

- Diminution des zones mises à nu
- Diminution des sentes/des sentiers sauvages

Indicateurs de réalisation

- Mètres linéaires d'aménagements (type et état)
- SIG existant et mis à jour
- Nombre de chantiers d'aménagement
- Surface d'habitats restaurés par la mise en défens
- Nombre de bénévoles engagés dans l'entretien de la signalétique
- Linéaire ajouté
- Nombre de signataires de la charte Natura 2000 spécifique
- Nombre d'outils de sensibilisation grand public
- Nombre de personnes sensibilisées
- Cartographie des itinéraires de randonnées sur le site
- Nombre de rencontres (réunions de concertation, échanges ...) avec les professionnels et les fédérations
- Nombre d'outils de sensibilisation existants, transmettant des messages de sensibilisation aux enjeux Natura 2000
- Nombre de professionnels signataires de la charte Natura 2000 ou d'une charte Natura 2000 spécifique
- Nombre de formations des ambassadeurs locaux aux enjeux Natura 2000

CALENDRIER INDICATIF

		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
CS	5			X	X	X					
GU	6	X	X	X			X			X	



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OO6 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats dunaires
 OO7 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de prairies humides et de bas-marais
 OO8 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de falaises littorales
 OOA, OOB, OOC, OOD, OOE

MESURES LIEES

MT1 MT9 TER11 OIS1
 MT3 MT12
 MT4
 MT6
 MT7
 MT8

PRIORITE

1

Habitats concernés



Tous les habitats terrestres et marins identifiés sur le site

TOME 1
P. 81-136

Activités concernées

Activités équestres

TOME 1
P. 295-296

Espèces concernées

Oeillet des dunes	Azurée des dunes
Statice à feuilles ovales	Azurée des landes
Cynoglosse des dunes	Azurée du thym
Renouée de Ray	Cardinal
Avifaune hivernante	Agreste
Avifaune nicheuse :	Gazé
GCI, Vanneau huppé,	
Traquet motteux	
Grand gravelot, ...	

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

La pratique équestre sur le site est diversifiée : montée ou en attelage, professionnelle ou de loisirs, elle regroupe de nombreux cavaliers attirés par les grands espaces naturels du site. Les itinéraires de randonnées équestres traversent les dunes et sillonnent la côte sauvage. L'activité peut provoquer un surpiétinement des sentiers, dégradant alors les végétations et accélérant les phénomènes d'érosion. Sur les plages, l'activité mal maîtrisée peut dégrader les végétations de

laisses de mer et occasionner un dérangement sur les populations d'oiseaux.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Limiter l'emprise au sol des circulations équestres sur les habitats d'intérêt communautaire
- Rationaliser les cheminements
- Encourager l'adaptation des comportements à la fragilité des milieux

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

5

CS

S'APPUYER SUR LES OUTILS EXISTANTS POUR CONCEVOIR UNE SENSIBILISATION DES RANDONNEURS EFFICACE :

- Co-construire les démarches de sensibilisation avec les acteurs locaux
- Identifier les outils existants sur lesquels s'appuyer pour permettre une diffusion efficace de messages (application Géorando, Topoguides, PDIPR...)
- Créer une carte recensant l'ensemble des itinéraires de randonnées sur le site, toutes pratiques confondues

6

GU

TRAVAILLER AVEC LES PROFESSIONNELS EQUESTRES AU DEPLOIEMENT D'UNE CHARTE DE BONNES PRATIQUES ET LA CREATION D'UN RESEAU D'AMBASSEURS LOCAUX :

- Créer un GT "activités équestres"
- Se rapprocher des professionnels et des fédérations
- Promouvoir les outils de sensibilisation existants
- Accompagner les professionnels dans l'amélioration ou la création de supports de sensibilisation (enjeux Natura 2000, mesures, bonnes pratiques, chartes ...)
- Encourager la création d'un réseau d'ambassadeurs locaux pour aider à la sensibilisation des pratiquants non organisés
- Elaboration d'une charte de bonnes pratiques équestres



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO6 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats dunaires
 OO1, OOA, OOD

MESURES LIEES

MT1 TER9
 MT7

Habitats concernés

PLAGES ET DUNES :

- 1210 - Végétation annuelle des laisses de mer
- 1220 - Végétation vivace des rivages de galets
- 2110 - Dunes mobiles embryonnaires
- 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral
- 2130* - Dunes côtières fixées
- 21 70 - Dunes à Saule rampant des dunes
- 21 80 - Dunes boisées
- 21 90 - Dépressions humides intradunales

TOME 1
 P. 81-136

Activités concernées

Camping - caravanning : gens du voyage

TOME 1
 P. 317-318

Espèces concernées

- | | |
|---------------------------|-------------------|
| Oeillet des dunes | Azurée des dunes |
| Stative à feuilles ovales | Azurée des landes |
| Cynoglosse des dunes | Azurée du thym |
| Renouée de Ray | Cardinal |
| Avifaune hivernante | Agreste |
| Avifaune nicheuse : | |
| GCI, Vanneau huppé, | |
| Traquet motteux | |
| Grand gravelot, ... | |

TOME 1
 P. 137-268

CONTEXTE :

Depuis plusieurs années, des centaines de caravanes de gens du voyage s'installent illégalement sur les dunes du site Natura 2000 durant tout l'été. La circulation des véhicules, les toilettes sauvages et les dépôts de déchets dans l'espace naturel entraînent des perturbations notables sur les végétations et les habitats. Les communes du site qui ne possèdent pas plus de 5000 habitants ne sont pas soumises à l'obligation de figurer au schéma départemental et de réaliser une aire d'accueil. Toutefois, elles peuvent y être inscrites si des besoins sont préalablement identifiés lors de l'évaluation de ce schéma. En application de la loi "NOTRe" les EPCI

exercent une compétence obligatoire en matière d'accueil des gens du voyage. Pour répondre aux objectifs de conservation du site Natura 2000, il est essentiel que l'opérateur assure une veille et accompagne la prise en compte de cette problématique sur le territoire.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Préserver les milieux dunaires et les paysages

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

GU

1 MAINTENIR UNE VEILLE SUR L'INSTALLATION DE CARAVANES DES GENS DU VOYAGE SUR LES ESPACES NATURELS ET ALERTER LES COLLECTIVITES EN COMPETENCES ET LES SERVICES DE L'ETAT :

- Veiller sur l'installation de caravanes des gens du voyage sur les sites Natura 2000
- Alerter les collectivités et les services de l'Etat

AG

2 ACCOMPAGNER LES SERVICES DE L'ETAT DANS LA GESTION DES STATIONNEMENTS ILLEGAUX SUR LE SITE :

- Faire remonter les besoins de création d'aire d'accueil permanentes en dehors du site Natura 2000
- Encourager l'intégration de ces besoins au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

ENCADRER LA PRATIQUE DU CAMPING ET LE CARAVANING AU SEIN DES ZONES DE LOISIRS SITUÉES SUR LES HABITATS DUNAIRES

CODE :
TER7



TERRISTRES

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO6 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats dunaires
OO1, OOB, OOC, OOD, OOE

MESURES LIEES

MT3 TER2
MT4
MT6
MT7
MT12

PRIORITE

3

Habitats concernés



PLAGES ET DUNES :

1210 - Végétation annuelle des laisses de mer
1220 - Végétation vivace des rivages de galets
2110 - Dunes mobiles embryonnaires
2120 - Dunes mobiles du cordon littoral
2130* - Dunes côtières fixées
21 70 - Dunes à Saule rampant des dunes
21 80 - Dunes boisées
21 90 - Dépressions humides intradunales

TOME 1
P. 81-136

Activités concernées



Camping - caravaning

TOME 1
P. 317-318

Espèces concernées



Oeillet des dunes
Statice à feuilles ovales
Cynoglosse des dunes
Renouée de Ray



Azurée des dunes
Azurée des landes
Azurée du thym
Cardinal
Agreste



Avifaune hivernante
Avifaune nicheuse :
GCI, Vanneau huppé,
Traquet motteux
Grand gravelot, ...

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Plusieurs campings minicipaux et zones de caravaning se sont historiquement installés sur la dune, à proximité immédiate des plages. Ces circulations et stationnements sur l'espace naturel, dégradent les végétations dunaires. L'entretien, la modernisation ou bien l'aménagement de ces zones de loisirs sont à accompagner pour éviter tout dommage supplémentaire.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Préserver les végétations dunaires et les paysages
- Supprimer les foyers de dissémination d'espèces invasives

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

GU

1 PROSCRIRE ET SUPPRIMER TOUTE PLANTATION D'ESPECES D'AGREMENT DANS LES ZONES DE LOISIRS :

- Établir une liste d'espèces à proscrire
- Engager une communication spécifique à destination des usagers de zones de loisirs

2

- Encourager ou réaliser des chantiers d'arrachage

GU

3 MAITRISEZ LES AMENAGEMENTS LIES AU DEVELOPPEMENT ET L'AMELIORATION DE L'ACCUEIL DANS LES CAMPINGS :

- Suivre avec les gestionnaires les aménagements réalisés dans les campings
- Sensibiliser les gestionnaires à l'intérêt écologique / paysager du site et au cadre réglementaire (site classé, site Natura 2000)

3

GU

4 ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER LA SUPPRESSION DE TOUT AMENAGEMENT PERMETTANT DE RECONQUERRER DE L'HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

- Sensibiliser les gestionnaires à l'intérêt écologique et paysager du site
- Faire un état des lieux avec les gestionnaires des aménagements superflus et organiser leur suppression

4

GU

5 RATIONNALISER ET ORGANISER LA CIRCULATION DES VEHICULES AU SEIN DES CAMPINGS :

- Établir un plan de circulation

5

GU

6 ETABLIR DES REGLES DE BONNE CONDUITE ET SENSIBILISER LES CAMPEURS AU RESPECT DES MILIEUX DUNAIRES :

- Réaliser un balisage des milieux dunaires avec les gestionnaires, avant l'ouverture des campings
- Promouvoir les outils de sensibilisation Natura 2000 auprès des gestionnaires de campings, pour diffusion aux campeurs

6

AG

SUIVRE ET ACCOMPAGNER LES DEMARCHES ET PROCEDURES DE REPLIS DES ZONES DE CARAVANING PRIVEES EN DEHORS DU PERIMETRE NATURA 2000 :

- Participer aux réunions traitant des dossiers de caravaning
- Accompagner les démarches et procédure de replis de zones de caravaning

LUTTER CONTRE LA DESTRUCTION DIRECTE DES LAISSES DE MER ET DES VEGETATIONS ASSOCIEES

CODE :
TER8



T
E
R
R
E
S
T
R
E
S

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OO4 : Contribuer à la réduction des apports en nutriments et en contaminants chimiques ainsi que leur transfert dans les eaux douces et le milieu marin
- OO10 : Eviter tout nouvel aménagement et activités conduisant à une perte d'habitat d'intérêt communautaire à enjeux majeur et fort
- OO1, OOB, OOD, OOE

MESURES LIEES

MT2 TER11 OIS7 MER6
MT3
MT8
MT12

PRIORITE

1

Habitats concernés

PLAGES ET DUNES :

- 1210 - Végétation annuelle des laisses de mer
- 1220 - Végétation vivace des rivages de galets
- 2110 - Dunes mobiles embryonnaires

TOME 1
P. 81-136

Activités concernées

Activités balnéaires

TOME 1
P. 315-316

Espèces concernées

- Euphorbe péplis
- Renouée maritime
- Azurée des dunes
- Azurée des landes
- Azurée du thym
- Cardinal
- Agreste
- Avifaune hivernante
- Avifaune nicheuse :
GCI, Vanneau huppé,
Traquet motteux
Grand gravelot, ...

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Les laisses de mer jouent un rôle important dans les dynamiques sédimentaires et notamment le maintien des habitats dunaires. Elles abritent des plantes particulières se développant grâce aux débris décomposés par des invertébrés. Ces derniers constituent ensuite une source de nourriture pour certains oiseaux qui fréquentent et pondent sur les plages. Des déchets d'origine humaine accompagnent fréquemment la laisse de mer et le ramassage

mécanique de ces déchets détruit cet habitat. Elles abritent d'importantes populations d'invertébrés, sources importantes de nourriture pour certaines espèces d'oiseaux.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Maintenir les laisses de mer dans un bon état de conservation

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

1 POURSUIVRE LE NETTOYAGE MANUEL SELECTIF DES PLAGES :

- Encourager l'embauche de saisonniers (par le syndicat ou les communes) et accompagner les communes pour le nettoyage manuel des plages
- Action en régie pour cadrer les actions menées par les différents partenaires
- Action directe en complément en fonction des besoins

2 ENCOURAGER LA SUPPRESSION DU NETTOYAGE MECANIQUE SUR L'ENSEMBLE DES PLAGES DU SITE EN DEHORS DES IMPERATIFS SANITAIRES :

- Promouvoir les outils de sensibilisation existants sur le rôle des laisses de mer et le ramassage manuel : plaquettes, panneaux ...
- Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des communes, des écoles et des associations
- Former au nettoyage manuel des plages des élus, de leurs services techniques et des prestataires (Véolia)
- Mettre en place un suivi de l'efficacité des opérations de ramassage mécanique (volume des algues et des minéraux, surface, impact faune et flore, OPP technique) et la vitesse de retour des algues après les opérations.
- Élaborer un guide technique pour tendre vers une gestion adaptée et raisonnée de ces milieux fragiles
- Encourager l'arrêt du nettoyage mécanique sur les plages des sites Natura 2000

3 ENCADRER LES RAMASSAGES LORS D'ECHOUAGES MASSIFS D'ALGUES ET ACCOMPAGNER LEUR STOCKAGE :

- Accompagner / conseiller les communes dans le montage de leurs marchés de ramassage des macroalgues
- Définir un protocole d'intervention
- Rencontrer les chauffeurs avant toute intervention sur les sites pour diffuser les bonnes pratiques tant que possible
- Elaborer une notice de sensibilisation pour les chauffeurs

4 FAVORISER ET ACCOMPAGNER LES DEMARCHES ET GESTES ECO-CITOYENS EN FAVEUR DE LA PRESERVATION DES LAISSES DE MER :

- Renforcer les partenariats avec l'association "Les mains dans le sable"
- Accompagner toutes les organisations d'événements
- Promouvoir les outils de sensibilisation existants (enjeux périodes de nidification des oiseaux ...)
- Maintenir l'accompagnement des communes sur le déploiement des bacs à marées

5 ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE DU PROTOCOLE DE SUIVI ECOLOGIQUE DE LA LAISSE DE MER 'ALAMER" :

- Valoriser localement le protocole ALAMER : scolaires et écoles de surf, voile ...



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO1 : Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre ou issus des activités maritimes ou de loisirs
OOA, OOB, OOD, OOE

MESURES LIEES

MT1 TER8 OIS7 MER2
MT4 MER5
MT7 MER6
MT8
MT11

PRIORITE

2

Habitats concernés



Tous les habitats ayant justifiés la désignation des sites

TOME 1
P. 81-136

Activités concernées



Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-324

Espèces concernées



Toutes les espèces ayant justifiées la désignation des sites

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Les activités humaines établies sur le site génèrent des déchets qui parfois s'accumulent sur l'espace naturel. Outre les nuisances esthétiques voire sanitaires, ces déchets ont des impacts préjudiciables sur la faune, les sols et les végétations des sites. Pour minimiser l'impact de ces débris solides sur la biodiversité du site, il est

nécessaire de mettre en place des actions de prévention et d'éradication à la source.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Lutter contre la pollution sur le site Natura 2000

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

GU

1 S'INSCRIRE DANS UNE STRATEGIE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS COHERENTE AVEC LES DISPOSITIFS DES INTERCOMMUNALITES LOCALES :

- Recenser les pratiques de collecte des intercommunalités compétentes
- Evaluer le nombre de sacs ramassés hors plages

GU

2 FAVORISER LES PARTENARIATS AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA MER POUR MINIMISER LES DECHETS EN AMONT :

- Accompagner la profession dans les opérations de nettoyage individuelles ou collectives de la baie de Plouharnel et baie de Quiberon
- Suivre les projets de réduction du plastique à usage conventionnel, portés par la profession conchylicole

GU

3 ENGAGER UNE REFLEXION SUR LE TRAITEMENT DES DECHETS AGRICOLES EN ZONES MARAICHERES :

- Créer et promouvoir les outils de sensibilisation adaptés
- Accompagner les maraîchers dans l'amélioration de la gestion des déchets agricoles

GHE

4 LUTTER CONTRE LES DEPOTS DE DECHETS VERTS SUR LES MILIEUX NATURELS :

- Recenser les dépôts de déchets verts sur les milieux naturels
- Informer et contrôler les personnes effectuant des dépôts de déchets verts

GHE

5 IDENTIFIER LES PRINCIPALES ZONES DE DEPOTS SAUVAGES ET SOURCES DE POLLUTION ET MENER UNE REFLEXION POUR PROCEDER A LA REMISE EN ETAT DU MILIEU :

- Suivre toutes les zones de dépôts sauvages
- Evaluer la nature et la dangerosité des déchets militaires historiques enfouis dans les lagunes et les dépressions arrière-dunaires et faire procéder à leur évacuation
- Réhabiliter les milieux naturels modifiés par les décharges
- Sensibiliser sur les déchetteries : site internet des communes, bulletins municipaux
- Organiser des journées bénévoles de nettoyage des zones polluées

GHE

6 DEPOLLUTION DES ANCIENS BASSINS A CREVETTES :

- Enlever les bâches plastiques
- Etaler le sable mêlé de plantes et plantules sur l'ensemble de la surface
- Suivre la recolonisation de l'habitat par la flore
- Mettre en déchetterie les plastiques enlevés

LUTTER CONTRE LA PROLIFERATION DU BACCHARIS ET CONTENIR LE DEVELOPPEMENT DES AUTRES ESPECES IDENTIFIEES COMME INVASIVES SUR LES SITES

CODE :
TER10



T
E
R
R
E
S
T
R
I
S

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO3 : Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes pathogènes
OOB, OOC, OOE

MESURES LIEES

MT3 TER7 MER3
MT4
MT6
MT10
MT12

PRIORITE

1

Habitats concernés



Tous les habitats ayant justifiés la désignation des sites

TOME 1
P. 81-136

Activités concernées



Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-324

Espèces concernées



Toutes les espèces ayant justifiées la désignation des sites

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Les espèces invasives sont des espèces exotiques et envahissantes. Généralement introduites pour leurs propriétés ornementales, leurs adaptations génèrent une perturbation et une modification des milieux par la création de tapis monospécifique ou une modification du sol. Deuxième cause d'érosion de la biodiversité au niveau mondial et de dégradation des paysages, il s'agit ici d'un enjeu majeur pour les sites Natura 2000.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Limiter la prolifération des espèces invasives
- Éviter la banalisation des milieux
- Garantir la présence d'espèces d'intérêt communautaire, patrimoniales ou remarquables

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AC

1 IDENTIFIER ET LOCALISER LES FOYERS D'ESPECES INVASIVES SUR LE SITE ET A PROXIMITE IMMEDIATE :

- Suivre la dynamique des populations d'EEE
- Mettre à jour la cartographie des foyers d'espèces invasives

GHE

2 DEFINIR UNE STRATEGIE COLLECTIVE DE LUTTE CONTRE LES ESPECES INVASIVES SUR LE TERRITOIRE :

- Prioriser les secteurs d'intervention (zones sensibles, zones très envahies ...)

AC

3 MAINTENIR UNE VEILLE SUR L'EMERGENCE DE NOUVELLES ESPECES INVASIVES POTENTIELLES :

- Identifier les nouvelles EEE pour réaliser une intervention rapide sur les nouveaux foyers
- Créer un réseau de vigilance sur les nouvelles espèces

GHE

4 REALISER DES CHANTIERS DE LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES SUR LES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

- Poursuivre les chantiers de lutte (en régie et contrats N2000) contre les EEE
- Evaluer l'efficacité des interventions
- Effectuer un suivi pluriannuel post chantier pour veiller à la non reprise du stock de graines

LUTTER CONTRE LA PROLIFERATION DU BACCHARIS ET CONTENIR LE DEVELOPPEMENT DES AUTRES ESPECES IDENTIFIEES COMME INVASIVES SUR LES SITES

CODE :

TER10
SUITE



T
E
R
R
E
S
T
R
I
S

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO3 : Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes pathogènes
OOB, OOC, OOE

MESURES LIEES

MT3 TER7 MER3
MT4
MT6
MT12

PRIORITE

1

Habitats concernés



Tous les habitats ayant justifiés la désignation des sites

TOME 1
P. 81-136

Activités concernées



Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-324

Espèces concernées



Toutes les espèces ayant justifiées la désignation des sites

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Les espèces invasives sont des espèces exotiques et envahissantes. Généralement introduites pour leurs propriétés ornementales, leurs adaptations génèrent une perturbation et une modification des milieux par la création de tapis monospécifique ou une modification du sol. Deuxième cause d'érosion de la biodiversité au niveau mondial et de dégradation des paysages, il s'agit ici d'un enjeu majeur pour les sites Natura 2000.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Limiter la prolifération des espèces invasives
- Éviter la banalisation des milieux
- Garantir la présence d'espèces d'intérêt communautaire, patrimoniales ou remarquables

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

5 AG CONTRIBUTER A L'EMERGENCE DE RESEAUX DE BENEVOLES POUR LA LUTTE CONTRE LE BACCHARIS :

- Créer un réseau de bénévoles pour renforcer la veille et participer aux chantiers de lutte contre le Baccharis
- Former les bénévoles (identification des EEE et techniques de lutte)

6 GHE ORGANISER LA LUTTE CONTRE LES FOYERS DE PROPAGATION SITUES A PROXIMITE IMMEDIATE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

- Identifier les foyers EEE en périphérie des habitats d'intérêt communautaire
- Sensibiliser les propriétaires privés dans les secteurs concernés pour intervention
- Lutter contre les EEE (arrachage ...) par ordre stratégique de propagation

7 CS ELABORER UNE DEMARCHE DE SENSIBILISATION SPECIFIQUE AUX ESPECES INVASIVES :

- Promouvoir les outils de sensibilisation existants, transmettant des messages de sensibilisation aux enjeux Natura 2000, EEE et dépôts de déchets verts comme vecteurs de propagation des EEE
- Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication grand public sur les EEE : bulletins municipaux, journaux locaux, site internet, ...
- Promouvoir la charte "Stop aux invasives"

8 AG PARTICIPER AUX GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES SUR LES ESPECES INVASIVES ET LA MUTUALISATION DES EXPERIENCES DE LUTTE :

- Participer aux GT sur les espèces exotiques envahissantes

**OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES**

OO11 : Accompagner l'érosion naturelle du trait de côte et limiter les phénomènes d'accélération
 OOD, OOE

MESURES LIEES

MT7 TER1
 MT11 TER2
 TER4
 TER5
 TER8
 TER18

PRIORITE

2

Habitats concernés**PLAGES ET DUNES :**

1210 - Végétation annuelle des laisses de mer
 1220 - Végétation vivace des rivages de galets
 2110 - Dunes mobiles embryonnaires
 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral

TOME 1
 P. 81-136

Activités concernées

- Activités pédestres
- Activités nautiques
- Activités équestres
- Activités balnéaires
- Activités militaires

TOME 1
 P. 289-324

Espèces concernées

- Euphorbe péplis
- Azurée des dunes
- Renouée maritime
- Azurée du thym
- Diotis maritime
- Cardinal
- Renouée de Ray
- Avifaune hivernante
- Avifaune nicheuse :
- GCI, Vanneau huppé,
- Traquet motteux
- Grand gravelot, ...

TOME 1
 P. 137-268

CONTEXTE :

Sur l'ensemble de la région Bretagne, on constate que le trait de côte a tendance à reculer vers l'intérieur des terres, particulièrement aux dépens des dunes. Les activités humaines ont également un rôle à jouer dans l'érosion dunaire. D'une part, les aménagements côtiers (ports, urbanisation), d'autre part, loisirs et tourisme se sont intensifiés sur l'ensemble du littoral. L'érosion dunaire se manifeste par les siffles-vent (une encoche d'érosion éolienne qui s'auto-entretient à la base de la pelouse dunaire) et les caoudeyres (profondes excavations plus ou moins arrondies). Le vent s'engouffre dans la moindre entaille créée par le piétinement, le passage de chevaux ou de véhicules à travers les dunes. Lorsque siffle-vent et caoudeyres se multiplient, on assiste au démantèlement de la dune. Sans nouvel

apport de sable pour reconstituer le cordon dunaire et sans végétation pour le fixer, le sable se disperse dans l'arrière-pays. Pourtant, outre l'importance écologique de ces milieux, les dunes fournissent la meilleure des protections contre les tempêtes et les débordements de la mer.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Garantir la qualité paysagère et écologique du massif dunaire
- Limiter les effets de la fréquentation humaine sur la stabilité du massif dunaire
- Favoriser la dynamique sédimentaire naturelle des dunes

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE**Actions**

AG

PARTICIPER AUX GROUPES DE TRAVAIL PILOTES PAR LES COLLECTIVITES EN COMPETENCES ET LES UNIVERSITAIRES SUR L'EVOLUTION DU TRAIT DE COTE ET DE LA DERIVE LITTORALE :

- Participer aux GT sur l'évolution du trait de côte et la dérive littorale
- Participer aux réunions GEMAPI

2

GHE

VEILLER SUR LES USAGES ET AMENAGEMENTS QUI FAVORISENT ET ACCELERENT LA FORMATION D'ENCOCHES D'EROSION ET PROPOSER D'EVENTUELLES SOLUTIONS ALTERNATIVES :

- Veiller l'évolution du trait de côte
- Identifier les secteurs impactés et évaluer les risques
- Programmer des interventions et sélectionner le dispositif de canalisation le plus adapté (ganivelles, bi-fils, tri-fils, grillage à mouton, éléments naturels...) pour lutter contre l'érosion
- Proposer aux services Etat le recul des sentiers piétons par rapport au trait de côte quand le risque pour la sécurité est fort

LUTTER CONTRE LES FRONTS DE COLONISATION DES ESPECES LIGNEUSES SUR LA DUNE GRISE

CODE :

TER12



TERRESTRES

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO12 : Restaurer et entretenir les habitats dunaires d'intérêt communautaire et leurs cortèges d'espèces associées
OOC

MESURES LIEES

MT6
MT11

PRIORITE

2

Habitats concernés



PLAGES ET DUNES :
2130* - Dunes côtières fixées

TOME 1
P. 81-136

Activités concernées



Activités pédestres



Cycles



Activités équestres

TOME 1
P. 295-300

Espèces concernées



Cynoglosse des dunes

Œillet des dunes



Avifaune nicheuse :

Vanneau huppé,

Traquet motteux

Grand gravelot, Passereaux ...



Azurée des dunes

Azurée du thym

Cardinal

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Les boisements réalisés au XIXe siècle pour stabiliser les champs de dunes littorales représentent aujourd'hui une menace pour certains secteurs de dunes grises. La dissémination naturelle des résineux à partir de ces peuplements entraînent une dégradation de l'habitat par modification des sols et appauvrissement des cortèges floristiques et faunistiques et une perte des caractères originaux de ce paysage. Les dunes grises évoluent naturellement vers des fourrés dunaires. La mise en place d'une gestion bloquant cette dynamique et limitant l'extension de ces fourrés est importante pour conserver un patrimoine naturel d'importance majeure pour le territoire et la région Bretagne.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Garantir la qualité paysagère et écologique du massif dunaire
- Éviter la banalisation des milieux
- Garantir la présence d'espèces d'intérêt communautaire, patrimoniales ou remarquables

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

1
GHE

LUTTER CONTRE L'ENRESINEMENT DE LA DUNE GRISE :

- Surveiller l'évolution du front de colonisation des résineux sur la dune grise
- Si besoin, réaliser des travaux d'arrachage / abattages des résineux au-delà de la limite du front dunaire
- Restaurer des habitats dunaires récemment envahis

2
GHE

LUTTER CONTRE LES AVANCEES DE FOURRES THERMOPHILES :

- Surveiller l'évolution du front de colonisation des fourrés thermophiles sur la dune grise (prunelliers, troènes, ronciers)
- Si besoin, réaliser des travaux d'arrachage des fourrés thermophiles au-delà de la limite du front dunaire


OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO12 : Restaurer et entretenir les habitats dunaires d'intérêt communautaire et leurs cortèges d'espèces associées
OOE

MESURES LIEES

MT10 TER10

PRIORITE
1
Habitats concernés

PLAGES ET DUNES :

2170 - Dunes à Saule rampant des dunes
2180 - Dunes boisées
2190 - Dépressions humides intradunales

 TOME 1
P. 81-136

Activités concernées


Activités pédestres



Cycles



Activités équestres

 TOME 1
P. 295-300

Espèces concernées


Liparis de Loesel

Spiranthe d'été



Vanneau huppé

Grèbe castagneux

Aigrette garzette

Tadorne de belon

Héron cendré

 TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Les paysages dunaires sont marqués par des séries de buttes et de creux. Quelques dépressions au sein des massifs dunaires sont au moins temporairement en contact avec la nappe phréatique et forment ainsi des zones humides. Ces milieux possèdent des végétations rares à l'échelle de la Bretagne et sont appréciés par un grand nombre d'orchidées. Ces groupements sont sensibles à la dynamique progressive de la végétation qui se traduit par une fermeture du milieu. Pour cette raison, il peut être intéressant de mettre en place des opérations de gestion permettant de restaurer des milieux pionniers.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Maintenir une diversité de types de végétation à l'intérieur d'une même zone humide mais aussi à l'échelle des zones humides du massif dunaire

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE
Actions
1
GHE
DEFINIR UNE STRATEGIE DE GESTION OPERATIONNELLE DES ZONES HUMIDES LITTORALES INTRADUNAIRES A L'ECHELLE DU SITE :

- Identifier et cartographier les zones humides menacées
- Actualiser les menaces et risques qui pèsent sur le maintien du bon état de conservation des milieux humides
- Réfléchir à la place des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire et patrimoniales dans ces milieux et à l'orientation des mesures de gestion
- Prioriser les chantiers de réhabilitation et d'entretien

2
GHE
EN FONCTION DES SECTEURS IDENTIFIES DANS LA STRATEGIE. ENGAGER DES TRAVAUX DE RE-OUVERTURE DE MILIEUX NOTAMMENT POUR FAVORISER LES ESPECES PIONNIERES A ENJEU :

- Engager des travaux de ré-ouverture des milieux pour favoriser le Liparis de Loesel et la Spiranthe d'été

3
GHE
FAVORISER UNE GESTION PRIVILEGIANT LA MISE EN PLACE D'UNE MOSAIQUE ECOLOGIQUE :

- Adapter les superficies à ré-ouvrir à l'échelle du site pour conserver une mosaïque de milieux optimale

4
GU
ETUDIER DES SOLUTIONS PERENNES D'ENTRETIEN DES MILIEUX OUVERTS :

- Mobiliser le pastoralisme en favorisant l'accès à des éleveurs locaux et en promouvant l'installation de nouveaux agriculteurs
- Favoriser des systèmes de fauche annuels adaptés (contrats Natura 2000)

SUIVRE LA MISE EN OEUVRE LOCALE DES PRECONISATIONS DU SDAGE LOIRE-BRETAGNE QUI CONTRIBUERONT A LA RESTAURATION DU BON ETAT ECOLOGIQUE DES EAUX ET DES

CODE :

TER14



TERRESTRES

PRIORITE

2

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO4 : Contribuer à la réduction des apports en nutriments et en contaminants chimiques et leur transfert dans les eaux douces et le milieu marin
OOE

MILIEUX HUMIDES

MESURES LIEES
MT11 TER10 MER6

Habitats concernés

ETANGS, BAS-MARAIS ET PRAIRIES HUMIDES :
3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses
3150 - Lac eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'hydrocharition
6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires tourbeux ou argilo-limoneux
6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins
7210* - Marais calcaire à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae

Tous les habitats marins

TOME 1
P. 81-136

Activités concernées

Agriculture
 Activités pédestres

TOME 1
P. 289-290 ;
297-298

Espèces concernées

Panicaut vivipare	Canard souchet
Myosotis de Sicile	Fuligule morillon
Pesse d'eau	Fuligule milouin
Damier de la Succise	Passereaux paludicoles
Ecaille chinée	Loutre d'Europe
Céphale	
Chlorocordulie à tâches jaunes	
Agrion joli	

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Le SDAGE est l'outil de planification pour chaque bassin hydrographique. Il est complété par un programme de mesures, le SAGE, qui est l'outil de planification locale de l'eau. Il vise à concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, agriculture...) et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités d'un territoire. Les objectifs visés par le SAGE et le DOCOB sont inscrits dans une démarche commune de préservation des milieux naturels terrestres et

aquatiques en maintenant des usages en adéquation avec les principes de développement durable. Ils visent notamment à lutter contre les phénomènes d'eutrophisation et à protéger, gérer et restaurer les zones humides.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Favoriser la complémentarité des démarches sur l'eau et les zones humides

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AG

1 RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES STRUCTURES LOCALES EN CHARGE DE LA POLITIQUE LOCALE DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE :

- Renforcer les partenariats avec les syndicats mixtes en charge des SAGE et des actions milieux aquatiques
- Mutualiser les actions / moyens humains / matériels sur des projets et actions dont l'objectif est partagé

AG

2 VEILLER A L'INTEGRATION ET LA PRISE EN COMPTE DES ZONES HUMIDES LITTORALES DANS LES PROGRAMMES D' ACTIONS DES SAGE :

- Participer aux révisions des SAGE
- Suivre les programmes d'actions des SAGE et veiller à l'intégration des enjeux et mesures sur les zones humides littorales du DOCOB et sur les zones humides intérieures (Er Varquez, La Croizetière)

AG

3 CONTRIBUER A LA REFLEXION GLOBALE SUR LES POSSIBILITES DE RECONQUETE DE LA QUALITE DE L'EAU SUR LES ETANGS DE KERVRAN ET KERZINE :

- Contribuer à la réalisation d'une étude hydraulique des étangs de Kervran et Kerzine pour comprendre leur fonctionnement global
- Participer aux instances de gestion qui concernent les marais de Kervran et Kerzine : pour réaliser une analyse croisée des enjeux avifaune, faune, flore, habitats, usages, puis identifier les priorités d'actions

GHE

4 ENGAGER UNE REFLEXION GLOBALE SUR LES POSSIBILITES DE RECONQUETE DE LA QUALITE DE L'EAU SUR LES ETANGS DE KERVRAN ET KERZINE :

- Renforcer les partenariats avec les syndicats mixtes en charge des SAGE
- Mutualiser les actions / moyens humains / matériels sur des projets et actions dont l'objectif est partagé


OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO16 : Accompagner la mise en valeur des patrimoines sur les sites Natura 2000
OOB, OOC, OOE

MESURES LIEES

 MT3
MT6
MT10
MT11

PRIORITE

3

Habitats concernés
 **ETANGS. BAS-MARAIS ET PRAIRIES HUMIDES :**

3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses

3150 - Lac eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'hydrocharition

6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires tourbeux ou argilo-limoneux

6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins

7210* - Marais calcaire à *Cladium mariscus* et espèces du Caricion davallianae

 **PLAGES ET DUNES :**



2130* - Dunes côtières fixées

 **LANDES INTERIEURES ET PRAIRIES SECHES :**

4030 - Landes sèches européennes





 TOME 1
P. 81-136

Activités concernées

-  Agriculture
-  Activités pédestres
-  Activités équestres
-  Chasse

 TOME 1
P. 289-290 ;
293-298

Espèces concernées

- | | |
|--|---|
|  Panicaut vivipare |  Damier de la Succée |
| Gentiane pneumonanthe | Azuré des landes |
| Cynoglosse des dunes | Agreste |
| Asphodèle d'arrondeau | Céphale |
|  Canard souchet | Gazé |
| Fuligule morillon | Grand rhinolophe |
|  Chlorocordulie à tâches jaunes | Grand murin |

 TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Depuis 2010, un projet pour une candidature au patrimoine mondial UNESCO "Des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan" est portée par les communes du territoire via l'association "Paysages de Mégalithes". Le site du Dolmen de Mané Croh à Erdeven est intégré au projet de classement UNESCO et est situé sur le site Natura 2000. Cet ensemble fait l'objet d'une étude d'aménagement depuis 2016 portée par le département.

D'autres projets de valorisation du patrimoine peuvent émerger (mise en valeur des blockhaus ...).

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Assurer la préservation des habitats d'intérêt communautaire identifiés
- Garantir la présence d'espèces d'intérêt communautaire, patrimoniales ou remarquables

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE
Actions

 1
AG

MAINTENIR UNE VEILLE SUR LES PROJETS DE VALORISATION DU PATRIMOINE :

- Participer aux réunions et groupes de travail sur le projet de classement UNESCO des mégalithes du site de Varquez

 2
GHE

FAVORISER LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITE DANS LES PROJETS DE RENOVATION DES MURETS DE PIERRES SECHES :

- Sensibiliser et accompagner les porteurs de projets des rénovations des murets de pierres sèches
- Elaborer un cahier de préconisation de gestion (période, maçonnerie, gestion de la végétation)



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO13 : Restaurer et entretenir les habitats de prairies humides et de bas-marais d'intérêt communautaire et leurs cortèges d'espèces associés
OOC, OOE

MESURES LIEES

 MT5
MT6
MT10
MT11
MT12

PRIORITE

1

Habitats concernés

ETANGS, BAS-MARAIS ET PRAIRIES HUMIDES :

3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses

3150 - Lac eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'hydrocharition

6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires tourbeux ou argilo-limoneux

6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins

7210* - Marais calcaire à *Cladium mariscus* et espèces du Caricion davallianae

 TOME 1
P. 81-136

Activités concernées

- Agriculture
- Activités pédestres
- Chasse

 TOME 1
P. 289-290 ;
293-294 ;
297-298

Espèces concernées

- Panicaut vivipare
- Gentiane pneumonanthe
- Pesse d'eau
- Oiseaux nicheurs paludicoles
- Canard souchet
- Fuligule morillon
- Locustelle lusciniöide
- Chlorocordulie à tâches jaunes
- Damier de la Succise
- Céphale
- Gazé

 TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Les prairies humides oligotrophes possèdent des sols pauvres en éléments nutritifs. Elles sont souvent floristiquement assez diversifiées et comportent un grand nombre de plantes à fleurs. En absence d'entretien par fauche ou pâturage, la diversité floristique de ces prairies s'appauvrit et évolue vers des fourrés et/ou des forêts humides. Au sein de la stratégie de gestion des zones humides (TER13-1), il est intéressant de viser la conservation de corridors écologiques fonctionnels, incluant des secteurs de mégaphorbiaie.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Assurer la préservation des habitats d'intérêt communautaire identifiés
- Garantir la présence d'espèces d'intérêt communautaire, patrimoniales ou remarquables

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

1 GHE CONTRIBUER A DES TRAVAUX DE REOUVERTURE EN FAVORISANT LA PRESENCE DE CORRIDORS ECOLOGIQUES FONCTIONNELS :

- Inventorier les corridors existants
- Favoriser la circulation hydraulique au sein des zones humides
- Réaliser une étude hydraulique
- Définir une liste d'habitats intéressants pour l'avifaune et les insectes à conserver lors des travaux de ré-ouverture
- Monter des contrats natura 2000
- Suivre l'efficacité des travaux de réouverture des corridors

2 GHE LUTTER CONTRE LE DEVELOPPEMENT DES ESPECES LIGNEUSES DANS LES MEGAPHORBIAIES. LES ROSELIERES ET SUR LES BERGES DES PLANS D'EAU :

- Surveiller la dynamique d'évolution des roselières et des saulaies des eaux douces (3110 et 3150)
- Si besoin, réaliser des travaux de lutte (broyage, faucardage et exportation) des mégaphorbiaies, roselières et des berges des plans d'eau

3 GHE MAINTENIR UNE VEILLE ET LUTTER CONTRE L'EVOLUTION DES CLADIAIES EN BOISEMENTS HUMIDES :

- Surveiller l'évolution des cladiaies (7210) et engager au besoin des travaux de ré-ouverture des milieux humides (broyage, faucardage et exportation)

4 GU ENCOURAGER DES PRATIQUES AGRICOLES FAVORABLES AU MAINTIEN DES HABITATS DE PRAIRIES HUMIDES OLIGOTROPHES :

- Mobiliser le pastoralisme en favorisant l'accès à des éleveurs locaux et en promouvant l'installation de nouveaux agriculteurs
- Favoriser des systèmes de fauche annuels adaptés (contrats Natura 2000)



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO13 : Restaurer et entretenir les habitats de prairies humides et de bas-marais d'intérêt communautaire et leurs cortèges d'espèces associés
OOC, OOE

MESURES LIEES

 MT5
MT6
MT10
MT11
MT12

PRIORITE

2

Habitats concernés

 ETANGS, BAS-MARAIS ET PRAIRIES HUMIDES :

6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires tourbeux ou argilo-limoneux




 TOME 1
P. 81-136

Activités concernées

 Agriculture

 TOME 1
P. 289-290

Espèces concernées

 Damier de la succise	 Gentiane pneumonanthe
Céphale	Laïche blonde
Gazé	Orchis grenouille
Ecaille chinée	Epilobe des marais
Petite violette	Gaillet faible
Mirroi	Grassette du Portugal
 Chlorocordulie à tâches jaunes	

 TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Le Damier de la succise est un papillon qui se retrouve dans les biotopes humides où se développe sa plante hôte : la Succise des prés. Elle peut se rencontrer dans des bas fonds humides de faible surface, sur les bordures de routes ou de chemins. La zone du Varquez à Erdeven possède une forte potentialité de présence pour ces espèces. Il semble important de proposer localement que les périodes de fauche de bords de routes et de curage de fossés soient fonction du cycle de développement de l'espèce. Il sera aussi essentiel d'enrayer la fermeture des milieux à l'aide d'un pâturage extensif avec des bovins.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Favoriser le retour du Damier de la succise sur le site du Varquez

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

1
GHE

PERMETTRE UN ENTRETIEN DES PRAIRIES HUMIDES OLIGOTROPHES ET DES ACCOTEMENTS. COMPATIBLE AVEC L'ETABLISSEMENT DE LA SUCCISE DES PRES :

- Mettre en place des éco-pâturages ou un système de fauche annuel adaptés
- Soutenir les projets d'installation agricole de pâturage

2
GU

ENCADRER L'ENTRETIEN DES ACCOTEMENTS ET BORDS DE CHEMINS POUR FAVORISER L'ETABLISSEMENT DE LA SUCCISE DES PRES SUR LE SITE DU VARQUEZ :

- Réaliser des fauches à l'automne des prairies humides oligotrophes du site du Varquez
- Réaliser des fauches à l'automne des accotements et bords de chemins du site du Varquez

LIMITER L'EROSION EN FAVORISANT LE MAINTIEN DES VEGETATIONS DE HAUT DE FALAISE

CODE :

TER18



TERRISTRES

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO11 : Accompagner l'érosion naturelle du trait de côte et limiter les phénomènes d'accélération
OOC, OOE


MESURES LIEES

MT5 MT12
MT6 TER2
MT8
MT10
MT11

PRIORITE

2

Habitats concernés

 **FALAISES :**
1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques
4030 - Landes sèches européennes







TOME 1
P. 81-136

Activités concernées

 Activités pédestres  Chasse
 Activités nautiques
 Activités équestres
 Activités balnéaires

TOME 1
P. 293-298 ;
307-308 ;
315-316

Espèces concernées

 Azurée des landes	 Huitrier pie
Gazé	 Goéland argenté
Agreste	Goéland marin
Ecaille chinée	 Pipit maritime
Hespérie des potentielles	Fauvette pitchou
Hespérie de l'ormière	Bouvreuil pivoine
Petite violette	Bruant jaune
 Carotte de Gadeceau	 Faucon crécerelle

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Le piétinement, la circulation des véhicules et le développement de l'urbanisation ont entraîné la destruction et la dégradation des végétations des espaces littoraux. Une fréquentation mal maîtrisée a des conséquences écologiques variables : une ouverture partielle des milieux jusqu'à destruction complète du tapis végétal, en passant par une modification de la composition floristique et une banalisation des milieux. Elle a aussi des conséquences paysagères et géomorphologiques indéniables, entraînant une érosion des sols ou du substrat et altérant l'originalité paysagère des sites.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Favoriser les opération de restauration des végétations de falaises
- Assurer la préservation des habitats d'intérêt communautaire identifiés
- Garantir la présence d'espèces d'intérêt communautaire, patrimoniales ou remarquables

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AG

1 INTEGRER LES GROUPES DE TRAVAIL PILOTES PAR LES COLLECTIVITES EN COMPETENCE ET LES UNIVERSITAIRES SUR L'EVOLUTION DU TRAIT DE COTE SUR LA PRESQU'ILE DE QUIBERON :

- Participer aux GT sur l'évolution du trait de côte sur la presqu'île de Quiberon
- Intégrer les données et les suivis scientifiques du réseau RESTOBS

GHE

2 ETUDIER ET METTRE EN OEUVRE LES POSSIBILITES DE RESTAURATION ACTIVE DES PELOUSES LITTORALES ET DE LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT EN CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES SCIENTIFIQUES :

- Veiller l'évolution du trait de côte
- Réaliser un diagnostic des ruissellements, des techniques de lutte et des préconisations
- Mettre en place un système de restauration active de la végétation (fascinage, transfert de mottes, collecte de crottes de lapin, ensemencement hydraulique ...) localement si besoin
- Mettre en place un suivi de l'évolution des sentiers non canalisés
- Proposer aux services Etat le recul des sentiers piétons par rapport au trait de côte quand le risque est fort pour la sécurité



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO14 : Restaurer et entretenir les habitats de pelouses et de landes littorales d'intérêt communautaire et favoriser les cortèges d'espèces associés
OOC, OOE


MESURES LIEES

MT5
MT6
MT10
MT11
MT12

PRIORITE




2

Habitats concernés

 FALAISES :
4030 - Landes sèches européennes




TOME 1
P. 81-136

Activités concernées

-  Agriculture
-  Activités pédestres
-  Activités équestres
-  Chasse

TOME 1
P. 289-290 ;
293-308 ;
315-316

Espèces concernées

- | | |
|---|---|
|  Azurée des landes |  Fauvette pitchou |
| Gazé | Bouvreuil pivoine |
| Agreste | Bruant jaune |
| Ecaille chinée |  Faucon crécerelle |
| Hespérie des potentielles |  Carotte de Gadeceau |
| Hespérie de l'ormière | |
| Petite violette | |

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Les landes bretonnes sont caractérisées par la présence des bruyères et des ajoncs, elles forment des paysages qui contribuent fortement à l'identité régionale. Une partie des landes du littoral, exposées aux vents forts et aux embruns, sont des landes dites « primaires » et s'installent dans des sites où les conditions écologiques ne permettent pas l'installation d'arbres ou d'arbustes élevés. Les landes littorales sont relativement stables dans le temps.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Assurer la préservation des habitats d'intérêt communautaire identifiés
- Garantir la présence d'espèces d'intérêt communautaire, patrimoniales ou remarquables

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

1
GHE **DEFINIR UNE STRATEGIE DE GESTION OPERATIONNELLE DES PELOUSES ET LANDES LITTORALES A L'ECHELLE DU SITE :**

- Identifier les landes menacées
- Actualiser les menaces et risques qui pèsent sur le maintien du bon état de conservation des landes
- Réfléchir à la place des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire et patrimoniales dans ces milieux et à l'orientation des mesures de gestion
- Prioriser les chantiers de réhabilitation et d'entretien

2
GHE **GERER LES LANDES LITTORALES EN VOIE D'ENFRICHEMENT PAR LES PRUNELLIERES. LES FOUGERES ET LES AJONCS :**

- Engager des travaux de ré-ouverture des milieux
- Evaluer, encadrer et planifier les interventions d'ouverture de landes (contrats Natura 2000, ...)

3
GU **ENCOURAGER DES PRATIQUES AGRICOLES FAVORABLES AU MAINTIEN DES HABITATS DE LANDES :**

- Mobiliser le pastoralisme sur les landes littorales en favorisant l'accès à des éleveurs locaux et en promouvant l'installation de nouveaux agriculteurs
- Favoriser des systèmes de fauche annuels adaptés (contrats Natura 2000)




OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO15 : Restaurer et entretenir les habitats de prairies et landes sèches d'intérêt communautaire et favoriser les cortèges d'espèces associés
OOC, OOE

MESURES LIEES

MT5
MT6
MT10
MT11
MT12

Habitats concernés

 LANDES INTERIEURES ET PRAIRIES SECHES :
4030 - Landes sèches européennes
6230* - Formation herbeuse à Nardus, riche en espèces, sur substrat silicieux des zones montagnardes
6510 - Pelouse maigre de fauche de basse altitude
9120 - Hêtraie acidiphiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois Taxus





TOME 1
P. 81-136

Activités concernées

 Agriculture
 Chasse

TOME 1
P. 289-290 ;
293-294

Espèces concernées

 Damier de la succise	 Canard souchet
Céphale	Fuligule morillon
Gazé	 Pipit maritime
Azurée des landes	Fauvette pitchou
Agreste	Bouvreuil pivoine
Ecaille chinée	Bruant jaune
Hespérie des potentielles	 Busard des roseaux
	Faucon crécerelle

TOME 1
P. 137-268

CONTEXTE :

Les landes bretonnes sont caractérisées par la présence des bruyères et des ajoncs, elles forment des paysages qui contribuent fortement à l'identité régionale. Les landes intérieures sont souvent d'origine anthropique et sont appelées « secondaires ». Ces landes se sont développées suite à la déforestation de terrains pauvres, alors utilisées comme pâture ou pour la récolte de litière. Aujourd'hui, ces landes secondaires sont souvent délaissées par l'agriculture et tendent à se raréfier. Leur conservation nécessite le maintien d'un entretien proche des pratiques traditionnelles. Si le contexte le permet, une gestion visant à maintenir une mosaïque de landes basses, landes hautes, landes fauchées, landes pâturées est à rechercher.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Assurer la préservation des habitats d'intérêt communautaire identifiés
- Garantir la présence d'espèces d'intérêt communautaire, patrimoniales ou remarquables

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

1 GHE REDUIRE L'EMBROUSSAILEMENT ET L'ENRESINEMENT DES LANDES :

- S'intégrer dans le plan d'aménagement ONF 2021-2040
- Réaliser des travaux d'abattage, de broyage et d'export

2 GHE FAVORISER LE MAINTIEN DES MILIEUX PRAIRIAUX OUVERTS EN PRIVILEGIANT LA MISE EN PLACE D'UNE MOSAIQUE ECOLOGIQUE :

- Adapter les superficies à ré-ouvrir du site pour conserver une mosaïque de milieux optimale
- Surveiller la reprise de semences

3 GU ENCOURAGER DES PRATIQUES AGRICOLES FAVORABLES AU MAITIEN DES PELOUSES MAIGRES DE FAUCHE :

- Mobiliser le pastoralisme sur les pelouse maigres de fauches en favorisant l'accès à des éleveurs locaux et en promouvant l'installation de nouveaux agriculteurs
- Favoriser des systèmes de fauche annuels adaptés (contrats Natura 2000)

INTEGRER LES ENJEUX LIES AUX OISEAUX HIVERNANTS. EN HALTE MIGRATOIRE ET NICHEURS DANS LA PRATIQUE DES SPORTS ET LOISIRS DE NATURE

CODE :

OIS1



OISEAUX

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO17 : Limiter le dérangement physique, sonore et lumineux des oiseaux au niveau de leurs zones fonctionnelles
OOB. OOD. OOE

MESURES LIEES

MT1	MT10	TER5
MT3	MT12	MER1
MT4	TER2	MER6
MT7	TER3	OIS6
MT9	TER4	

PRIORITE

1

Espèces concernées



Toutes les espèces nicheuses, hivernantes et en halte migratoire identifiées sur le site

TOME 1
P. 163-268

Activités concernées



Activités pédestres



Activités nautiques



Activités équestres



Pêche à pied de loisir



Activités balnéaires



navigation de plaisance



Cycles



Activités aériennes

TOME 1
P. 295-316

CONTEXTE :

Les oiseaux qui utilisent le site ont un rythme biologique qui répond à des contraintes comme le cycle des marées ou l'alternance du rythme jour/nuit. Pour exemple, les limicoles s'alimentent lorsque la marée descend et se reposent lorsque celle-ci est haute. L'unité fonctionnelle pour ces espèces est constituée à la fois des zones d'alimentation et des reposoirs utilisés à marée haute, mais aussi des zones de reproduction pour les espèces nichant sur le site. L'augmentation et la multiplication des activités humaines sur l'estran constituent sans aucun doute l'une des principales menaces pour le maintien des espèces et des effectifs d'oiseaux. Les activités de loisirs, exercées toute l'année, sont potentiellement génératrices de dérangements pour l'avifaune, sur les

zones d'alimentation, de repos et de reproduction. Elles peuvent avoir une influence sur leur comportement (diminution des temps d'alimentation ou de repos, abandon des sites propices à l'alimentation, diminution de l'attention portée aux couvées...) et à long terme avoir des conséquences particulièrement néfastes pour les espèces concernées (perturbation du cycle biologique, diminution des effectifs, diminution des succès reproducteurs...).

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Réduire le dérangement sur les zones fonctionnelles des espèces à enjeu pour le site

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

1

GU

PRENDRE EN COMPTE L'ENJEU OISEAU SUR DES SENTIERS EXISTANTS OU LORS DE LA CREATION DE NOUVEAUX SENTIERS SUR LE SITE :

- Veiller à la prise en compte des sites et périodes sensibles pour les enjeux (majeurs et forts) "Oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs" lors de l'aménagement de sentiers existants ou de la création de nouveaux sentiers, notamment dans le cadre des activités équestres, pédestres et nautiques, grâce aux cartes de sensibilité (cf. OIS6)

2

GU

ENGAGER UNE REFLEXION SUR L'ENCADREMENT DES USAGES EN FONCTION DES ENJEUX IDENTIFIES SUR LA ZPS :

- Créer un groupe de travail "Oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs" regroupant les experts ornithologues et les représentants d'usagers : pour identifier les interactions entre activités de pleine nature et les enjeux majeurs et forts pour les oiseaux et partager, si nécessaire, les besoins d'adaptation de certaines pratiques
- Proposer, si nécessaire, aux services Etat des zones de quiétude avec les experts oiseaux et les représentants d'usagers
- Identifier et créer de nouvelles chartes spécifiques avec les acteurs

3

CS

INTENSIFIER LA COMMUNICATION SUR LES EFFETS DU DERANGEMENT SUR L'AVIFAUNE ET LES REGLES DE BONNE CONDUITE A ADOPTER :

- Promouvoir les outils de sensibilisation existants, transmettant des messages de sensibilisation aux enjeux Natura 2000 dont les enjeux "Oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs" : site internet "CMonSpot", plaquettes, Nav & Co ...
- Accompagner les professionnels et les associations d'activités et de sports de pleine nature dans l'amélioration ou la création d'outils de sensibilisation adaptés au public ciblé (plaquettes, panneaux, cartes dans les capitaineries et chez les professionnels, ...)
- Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication grand public sur l'avifaune : animations et sorties découvertes, événements sportifs et culturels ...
- Accompagner et poursuivre les formations organisées par l'ENVSU auprès des professionnels de sports nautiques et les étendre aux activités de pleine nature
- Poursuivre la promotion de la charte équestre auprès des professionnels



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OO17** : Limiter le dérangement physique, sonore et lumineux des oiseaux au niveau de leurs zones fonctionnelles
 - OO18** : Réduire la pression exercée par certaines espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction
- OOA, OOC, OOD

MESURES LIEES

MT1 TER2 OIS6
MT3
MT9

Espèces concernées



Toutes les espèces nicheuses, hivernantes et en halte migratoire identifiées sur le site

TOME 1
P. 163-268

Activités concernées

- Activités pédestres
- Activités équestres
- Pêche à pied de loisir
- Activités balnéaires

TOME 1
P. 297-316

CONTEXTE :

Un chien arpente le terrain sous différentes formes : en laisse, en liberté à portée de voix de son maître ou en divagation, s'il ne répond plus aux appels de son maître. Son comportement peut aller du déplacement simple jusqu'à l'exploration. Un simple dérangement sur les oiseaux peut être observé dès lors qu'un chien les fait décoller. Ce dérangement peut être accentué par la répétition du phénomène. Un chien peut également débusquer des animaux trop lents pour lui échapper ou, faisant confiance à leur capacité de mimétisme, ne réagissant pas par un mouvement de fuite et les mettre à mort sur place. C'est le cas pour les nichées d'oiseaux souvent incapables de se déplacer par eux-mêmes. Les nids situés au sol peuvent également être détruits par piétinement.

La loi de 2021 « climat et résilience » a introduit un nouvel élément réglementaire dans le code de l'environnement ; les maires et les préfets peuvent réglementer l'accès aux milieux naturels pour les véhicules mais aussi pour les animaux domestiques lorsque cela s'avère nécessaire pour des enjeux de biodiversité.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Réduire le dérangement sur les zones fonctionnelles des espèces à enjeu pour le site
- Limiter les phénomènes de prédation des oeufs et des poussins par les chiens

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

GU

1. DEFINIR DES NIVEAUX D'ENCADREMENT DES CHIENS EN FONCTION DES SENSIBILITES (PERIODES ET SECTEURS) :

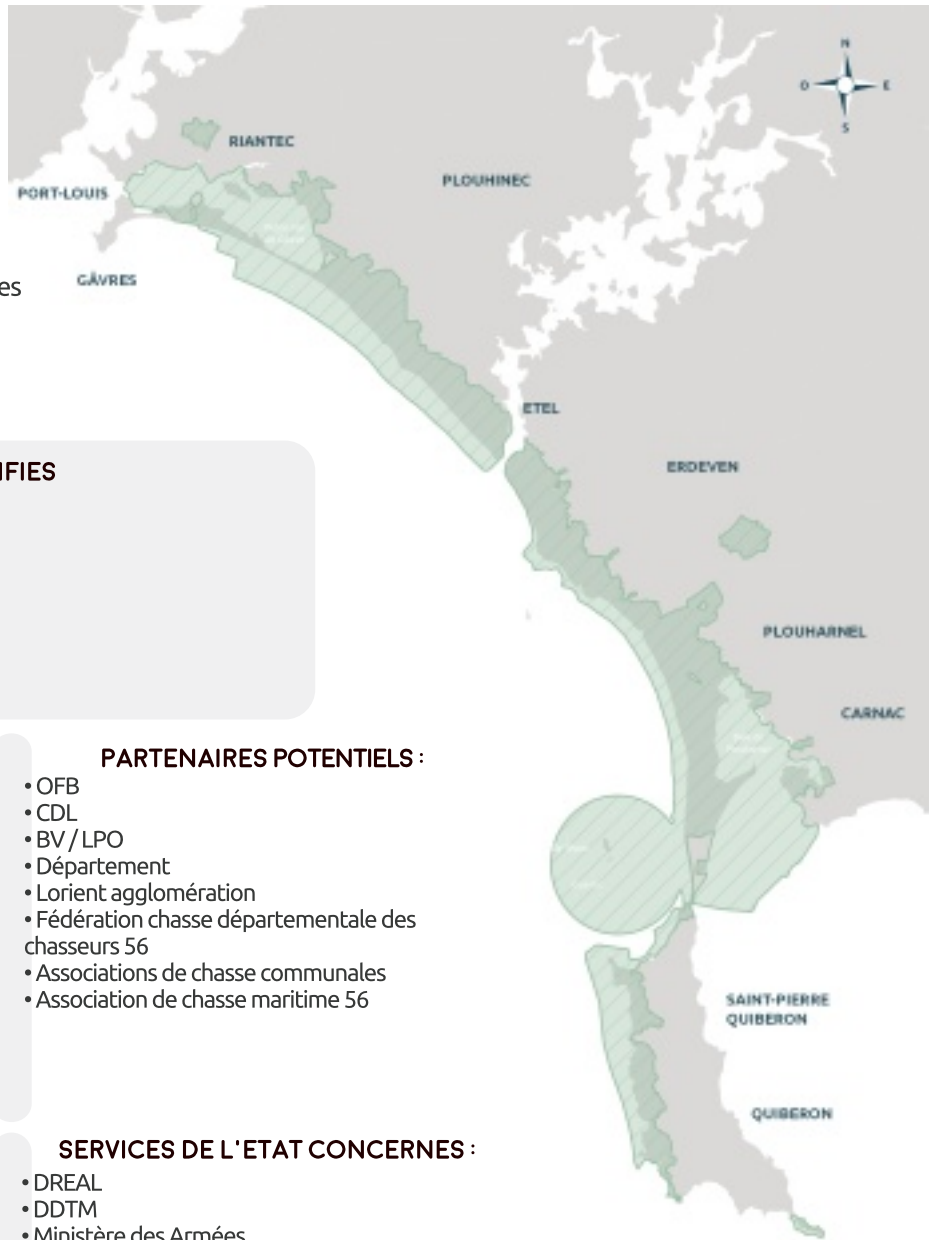
- S'appuyer sur les cartes de sensibilité (cf. OIS6) pour définir des niveaux d'encadrement
- Harmoniser à l'ensemble des sites Natura 2000 les arrêtés municipaux ou préfectoraux d'encadrement des chiens
- Solliciter le renfort des moyens de surveillance pendant les périodes de forte affluence sur les zones de forte sensibilité écologique, dans le cadre du "plan de contrôle de police de l'eau et de la nature" et du "plan de contrôle et de surveillance de l'environnement marin"

CODE :

OIS3

LOCALISATION :

Ensemble des domaines marins et terrestres des sites



PORTEURS DE PROJETS IDENTIFIES

- SMDSGQ
- CDL
- ONF
- Département
- DDTM
- FDC 56

PROGRAMMES EN LIEN :

- Plan de gestion des sites CDL "Petite mer de Gâvres" / "Dunes du mat Fenoux" / "Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon"
- DOCOB ZPS "Rade de Lorient"

PARTENAIRES POTENTIELS :

- OFB
- CDL
- BV / LPO
- Département
- Lorient agglomération
- Fédération chasse départementale des chasseurs 56
- Associations de chasse communales
- Association de chasse maritime 56

SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds européens
- État
- OFB
- CDL
- AELB
- Région
- Département
- Communes

SERVICES DE L'ETAT CONCERNES :

- DREAL
- DDTM
- Ministère des Armées

EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE :

Indicateurs d'efficacité

- Pourcentage de recouvrement des activités anthropiques de toute nature sur les zones (et les périodes) fonctionnelles des limicoles

Indicateurs de réalisation

- Nombre de chantiers d'entretiens d'espaces naturels des chasseurs
- Nombre de participants aux chantiers
- Nombre de réunions sur la chasse maritime
- Etude cynégétique sur la ZPS et la ZSC

CALENDRIER INDICATIF

		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
AG	1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
AG	2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
AC	3		X				X				



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO17 : Limiter le dérangement physique, sonore et lumineux des oiseaux au niveau de leurs zones fonctionnelles
OOD, OOE

MESURES LIEES

MT7
MT10

Espèces concernées



Toutes les espèces hivernantes et en halte migratoire identifiées sur le site

TOME 1
P. 163-268

Activités concernées



Chasse

TOME 1
P. 293-294

CONTEXTE :

La chasse terrestre et la chasse sur le DPM peuvent être des facteurs de dérangement de l'avifaune en particulier dans les aires d'alimentation et de repos, par la présence des chiens et des tirs. La problématique du dérangement est très complexe et fait l'objet de nombreux travaux scientifiques (dépense énergétique, report d'activité, stress...). L'évaluation de l'impact du dérangement sur les individus, les populations locales ou plus globalement les espèces reste encore très discuté. Par ailleurs, certaines espèces d'oiseaux listées dans la Directive Oiseaux sont chassables. Il est ainsi important d'étudier et de caractériser l'activité cynégétique sur la zone pour déterminer objectivement ses impacts sur l'avifaune.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Réduire le dérangement sur les zones fonctionnelles des espèces à enjeu pour le site

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AG

1 SUIVRE ET ACCOMPAGNER LE DEPLOIEMENT DES CONVENTIONS DE CHASSE SUR LES PROPRIETES PUBLIQUES :

- Sur les propriétés publiques (ENS, ONF, Conservatoire du littoral), mettre en oeuvre les conventions de chasse
- Mettre en oeuvre des chantiers d'entretien des espaces naturels

AG

2 SUIVRE LE RENOUELEMENT DU BAIL DE CHASSE SUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME DE L'ETAT DANS LE DEPARTEMENT DU MORBIHAN :

- Poursuivre les échanges avec la DDTM 56 sur la thématique chasse maritime

AC

3 CARACTERISER LES PRATIQUES CYNEGETIQUES SUR LA ZONE (SUR LE SITE ET SES ABORDS) :

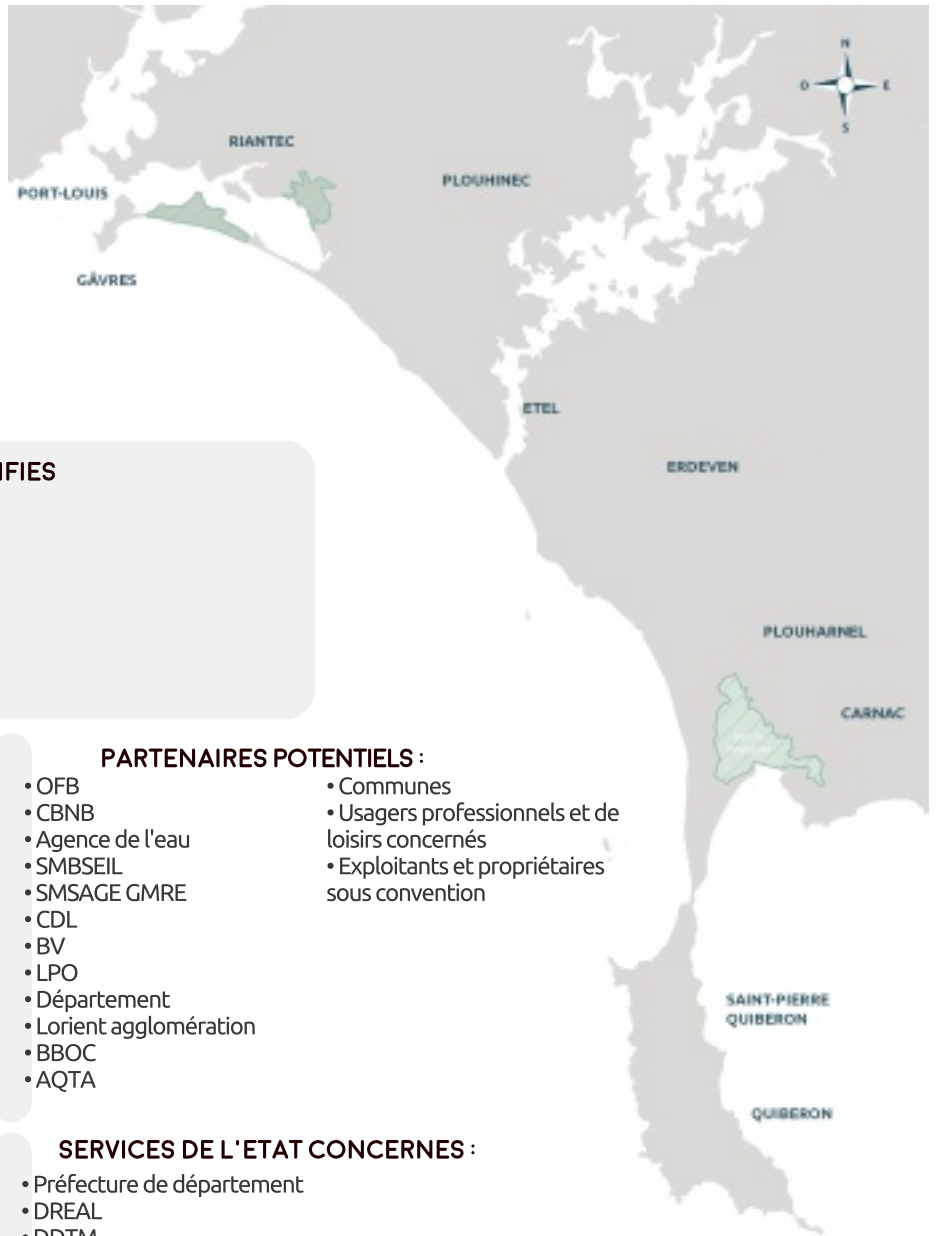
- Réaliser une étude de caractérisation des pratiques cynégétiques sur les sites Natura 2000 : pratiques (description, fréquentation spatiale et temporelle), prélèvements, ...

CODE :

OIS4

LOCALISATION :

- Marais de Kersahu
- Marais du Dreff
- Fond de la baie de Plouharnel



PORTEURS DE PROJETS IDENTIFIES

- SMSGQ
- OFB
- CDL
- Lorient agglomération

PROGRAMMES EN LIEN :

- SDAGE Loire-Bretagne
- SAGE Blavet
- SAGE GMRE
- Plan de gestion du site CDL "Petite mer de Gâvres"
- Plan de gestion du site CDL "Dunes du mat Fenoux"
- Plan d'action DSF NAMO

PARTENAIRES POTENTIELS :

- OFB
- CBNB
- Agence de l'eau
- SMBSEIL
- SMSAGE GMRE
- CDL
- BV
- LPO
- Département
- Lorient agglomération
- BBOC
- AQTA
- Communes
- Usagers professionnels et de loisirs concernés
- Exploitants et propriétaires sous convention

SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds européens
- État
- OFB
- CDL
- Agence de l'eau
- Région
- Département
- Communes
- SMSGQ

SERVICES DE L'ETAT CONCERNES :

- Préfecture de département
- DREAL
- DDTM

EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE :

Indicateurs d'efficacité

- Niveau d'eau favorable pour les oiseaux dans les marais
- Evolution de la fréquentation des oiseaux en période internuptiale ou de reproduction dans les marais et en baie de plouharnel
- Bathymétrie

Indicateurs de réalisation

- Nombre de réunions de concertation et taux de participation
- Nombre d'actions mises en œuvre / nombre d'actions totales
- Nombre de partenaires engagés dans la concertation

CALENDRIER INDICATIF

		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
AC	1	X	X	X							
AG	2		X	X	X						

RESTAURER LES CONDITIONS HYDRAULIQUES FAVORABLES AUX HABITATS DES ZONES HUMIDES LITTORALES ET AUX OISEAUX D'EAU

CODE :

OIS4



O
I
S
E
A
U
X

PRIORITE

2

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO19 : Restaurer ou maintenir les habitats favorables à la nidification et à l'accueil des espèces hivernantes
OOC, OOC

MESURES LIEES









MT5 MER4 OIS6
MT6
MT7
MT9

Espèces concernées

 Toutes les espèces nicheuses, hivernantes et en halte migratoire identifiées sur le site

TOME 1
P. 163-268

Activités concernées

- | | |
|---|---|
|  Activités pédestres |  Activités nautiques |
|  Cycles |  Pêche à pied de loisir |
|  Activités équestres |  Activités balnéaires |
|  Activités aériennes |  Cultures marines |
|  Chasse | |

TOME 1
P. 293-302,
307-316

CONTEXTE :

Les deux secteurs géographiques visés par cette action sont d'importantes zones d'accueil pour les oiseaux hivernants et nicheurs. Les marais de Kersahu et du Dreff sont des zones d'intervention pour le Conservatoire du littoral (propriété foncière ou affectation par l'État). Un plan de gestion pour ces zones est actuellement en cours et la gestion des sites a été déléguée au Syndicat et à Lorient agglomération. Les ouvrages mis en place sur le réseau hydrographique des sites sont de nature à avoir un impact sur la biodiversité. L'abandon de l'entretien des digues et des ouvrages modifie les facteurs favorables à l'implantation des espèces, notamment des limicoles. Il convient donc de réaliser une analyse croisée sur ces secteurs pour décider des actions de gestion à mettre en oeuvre en fonction des enjeux écologiques identifiés (avifaune, habitats, flore).

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Préserver les conditions favorables à la reproduction, au repos et à l'alimentation de l'avifaune

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

1

AC

ETUDIER LES ENJEUX LIES A LA RESTAURATION DES CONDITIONS HYDRAULIQUES EN BAIE DE PLOUHARNEL :

- Identifier les actions à mettre en oeuvre pour éviter le comblement et l'envasement en fond de baie de Plouharnel pour préserver les herbiers de zostère naine et l'accueil des bernaches cravants, puis adopter une stratégie d'actions en COPIL, notamment :
 - * restaurer les clapets anti retour en fond de baie (actuellement défaillant) afin de limiter l'envasement
 - * mieux caractériser la problématique d'ensablement sous les tables conchyliques de la baie de Plouharnel, qui pourraient participer au comblement des chenaux
- Acquérir les données de survol LIDAR HD (par l'IGN) prévus en 2026

2

AG

REALISER UNE ANALYSE CROISEE POUR IDENTIFIER LES PRIORITES D'ACTION SUR LES MARAIS DE KERSAHU ET DU DREFF :

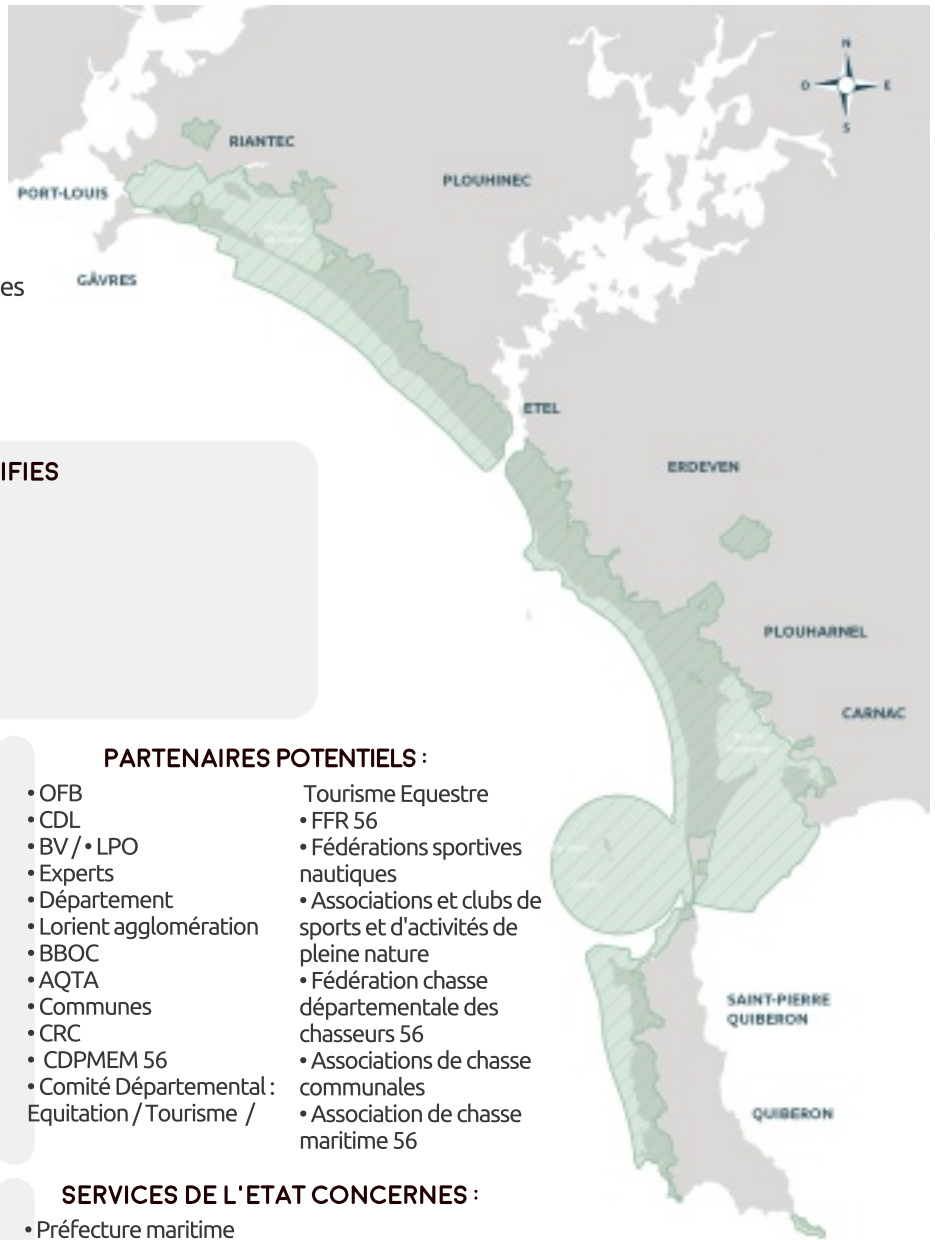
- Créer un groupe de travail pour les marais de Kersahu et du Dreff : réaliser une analyse croisée des enjeux avifaune, habitats, flore, puis identifier les priorités d'actions
- Via le comité de gestion annuel du CDL : adapter la stratégie d'action

CODE :

OIS5

LOCALISATION :

Ensemble des domaines marins et terrestres des sites



PORTEURS DE PROJETS IDENTIFIES

- SMDSGQ
- OFB
- DREAL

PROGRAMMES EN LIEN :

- Plan d'aménagement 2021 - 2040 ONF
- DOCOB ZPS FR5310094 "Rade de Lorient"

PARTENAIRES POTENTIELS :

- OFB
- CDL
- BV / • LPO
- Experts
- Département
- Lorient agglomération
- BBOC
- AQTA
- Communes
- CRC
- CDPMEM 56
- Comité Départemental : Equitation / Tourisme /
- Tourisme Equestre
- FFR 56
- Fédérations sportives nautiques
- Associations et clubs de sports et d'activités de pleine nature
- Fédération chasse départementale des chasseurs 56
- Associations de chasse communales
- Association de chasse maritime 56

SOURCES DE FINANCEMENT

- État

SERVICES DE L'ETAT CONCERNES :

- Préfecture maritime
- Préfecture de département
- DDTM
- DREAL

EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE :

Indicateurs d'efficacité

- Surface des zones fonctionnelles importantes pour les oiseaux situées dans la ZPS Baie de Quiberon
- Surface correspondant aux sites de reproduction des oiseaux à enjeux intégrés dans la ZPS Baie de Quiberon

Indicateurs de réalisation

- Modification de la liste des espèces visées dans le Formulaire Standard de Données
- Cartographie du nouveau périmètre incluant toutes les zones fonctionnelles des oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs
- Surface de zones fonctionnelles des oiseaux intégrée dans le nouveau périmètre de la ZPS

CALENDRIER INDICATIF

		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
AG	1			X	X						
AG	2			X	X						



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO20 : Engager une réflexion sur les possibilités d'adaptation du périmètre de la ZPS aux zones fonctionnelles effectives des espèces d'intérêt communautaire
OOC, OOD, OOE

MESURES LIEES

MT6 OIS6
MT7

Espèces concernées



Toutes les espèces nicheuses, hivernantes et en halte migratoire identifiées sur le site

TOME 1
P. 163-268

Activités concernées



Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P.289-318

CONTEXTE :

Le territoire de Gâvres à Quiberon forme une entité fonctionnelle relativement homogène. Le périmètre actuel de la ZPS « Baie de Quiberon » et le périmètre de la ZPS « Rade de Lorient », qui recoupe la partie Est de la petite mer de Gâvre, ne reflètent pas complètement l'intérêt global du site.

Des secteurs essentiels pour la nidification et l'hivernage d'espèces à enjeu en sont exclus : les plages pour le Gravelot à collier interrompu, la dune grise pour le Vanneau huppé, les marais de Kersahu et Dreff et une partie de la petite mer de Gâvre pour les oiseaux hivernants et migrateurs (Spatule blanche, Bernache cravant, limicoles, ...).

Ceci n'est pas sans conséquences notamment pour la

mise en place de contrats Natura 2000 ou la réalisation des évaluations des incidences. Par ailleurs, la liste des oiseaux ayant justifié la désignation du site mériterait d'être actualisée par le retrait et/ou le rajout d'espèces dont les effectifs actuels ont beaucoup évolué.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Proposer un élargissement du périmètre de la ZPS « Baie de Quiberon », tout en considérant l'existence de la ZPS « Rade de Lorient », pour une meilleure prise en compte de la fonctionnalité du territoire
- Garantir la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire utilisant le territoire

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AG

1 SYNTHETISER LES CONNAISSANCES SUR LES ENJEUX OISEAUX A L'ECHELLE DU SECTEUR ECOLOGIQUE DU MASSIF DUNAIRE ET DES BAIES DE PLOUHARNEL ET DE QUIBERON :

- Synthétiser les connaissances sur les zones fonctionnelles des oiseaux et sur le dérangement, ainsi que sur les échanges avec les experts (Cf. OIS6)

AG

2 PROPOSER UN NOUVEAU PERIMETRE COHERENT AUX SERVICES DE L'ETAT :

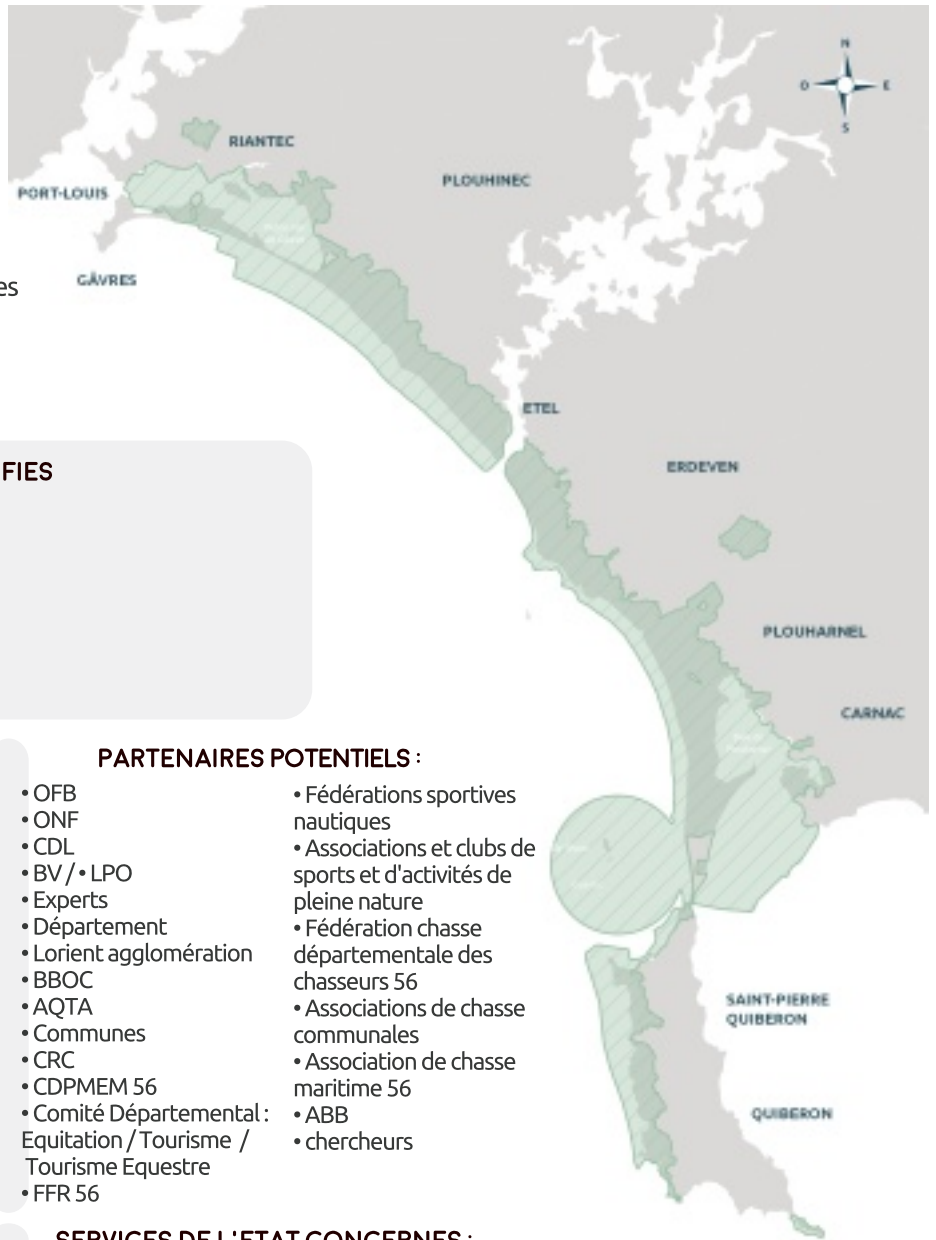
- Proposer l'extension du périmètre de la ZPS à l'ensemble des sites fonctionnels des oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs, en l'harmonisant avec le périmètre de la ZSC

CODE :

OIS6

LOCALISATION :

Ensemble des domaines marins et terrestres des sites



PORTEURS DE PROJETS IDENTIFIES

- SMSGQ
- OFB

PROGRAMMES EN LIEN :

- Programme d'actions Grand Site 2019-2024
- Plan de gestion des sites CDL "Petite mer de Gâvres" / "Dunes du mat Fenoux" / "Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon"
- Plan d'aménagement 2021 - 2040 ONF
- DOCOB ZPS FR5310094 "Rade de Lorient"
- Plan d'action DSF NAMO

PARTENAIRES POTENTIELS :

- OFB
- ONF
- CDL
- BV / • LPO
- Experts
- Département
- Lorient agglomération
- BBOC
- AQTA
- Communes
- CRC
- CDPMEM 56
- Comité Départemental : Equitation / Tourisme / Tourisme Equestre
- FFR 56
- Fédérations sportives nautiques
- Associations et clubs de sports et d'activités de pleine nature
- Fédération chasse départementale des chasseurs 56
- Associations de chasse communales
- Association de chasse maritime 56
- ABB
- chercheurs

SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds européens
- Etat
- OFB
- AELB
- Région
- Département
- Communes

SERVICES DE L'ETAT CONCERNES :

- Préfecture (région)
- DDTM
- DREAL

EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE :

Indicateurs d'efficacité

- Surface des zones fonctionnelles importantes pour les oiseaux situées dans la ZPS Baie de Quiberon
- Surface correspondant aux sites de reproduction des oiseaux à enjeux intégrés dans la ZPS Baie de Quiberon

Indicateurs de réalisation

- Nombre de réunions de concertation et taux de participation
- Nombre d'actions mises en œuvre / nombre d'actions totales
- Stratégie d'acquisition de connaissances "Oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs"
- Etude d'évaluation des effets du dérangement sur les oiseaux côtiers
- Etude sur les zones fonctionnelles des "Oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs"
- Cartographies des zones sensibles pour les espèces à enjeux forts et majeurs "Oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs"

CALENDRIER INDICATIF

		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
AG	1	X	X	X	X		X		X		X
AG	2	X	X	X							
AG	3	X	X	X							
AG	4	X					X				X



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO20 : Engager une réflexion sur les possibilités d'adaptation du périmètre de la ZPS aux zones fonctionnelles effectives des espèces d'intérêt communautaire OOC, OOD, OOE

MESURES LIEES

MT6 OIS1
MT7 OIS2
MT9
MT10

Espèces concernées



Toutes les espèces nicheuses, hivernantes et en halte migratoire identifiées sur le site

TOME 1
P. 163-268

Activités concernées



Toutes les activités professionnelles et de loisirs identifiées sur les sites

TOME 1
P. 289-318

CONTEXTE :

Le Syndicat Mixte Dunes Sauvages de Gâvres-Quiberon, est opérateur pour la ZPS depuis avril 2019. Le manque d'animation antérieure sur cette zone met en évidence un déficit de connaissances concernant la répartition de certaines espèces ainsi que l'utilisation fonctionnelle des sites par les oiseaux. L'acquisition de connaissances à l'échelle du territoire est nécessaire pour l'identification des priorités et la mise en oeuvre d'actions assurant le maintien des espèces d'oiseaux. Par ailleurs, ce programme d'acquisition de connaissances semble impératif compte tenu des enjeux nicheurs identifiés lors du diagnostic et du souhait de proposer un élargissement du périmètre de la ZPS.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Compléter et actualiser les connaissances sur les oiseaux sur le territoire
- Permettre de mieux définir les actions de gestion à mettre en place pour rétablir/maintenir le bon état de conservation des espèces

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AG

1 ANIMER UN GROUPE DE TRAVAIL CONSTITUE D'EXPERTS NATURALISTES POUR DEFINIR LES MOYENS ET CADRER L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES :

- Créer un groupe de travail scientifique "enjeux Oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs"

AC

2 PERMETTRE LA REALISATION D'UNE ETUDE POUR MIEUX CONNAITRE L'UTILISATION FONCTIONNELLE DE LA ZONE PAR LES OISEAUX HIVERNANTS. EN HALTE MIGRATOIRE ET NICHEURS :

- Acquérir de la connaissance sur l'utilisation fonctionnelle de la zone par les oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs, en particulier sur la baie de Plouharnel, la baie de Quiberon et la Petite mer de Gâvres

AC

3 ETABLIR UNE CARTE PERMETTANT D'IDENTIFIER LES ZONES DE SENSIBILITE POUR LES ESPECES A ENJEUX :

- Réaliser une carte de sensibilité (sites et périodes sensibles) des espèces à enjeux forts et majeurs "Oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs"

AC

4 EVALUER L'INTERACTION DES ACTIVITES HUMAINES AVEC LES OISEAUX D'EAU COTIERS ET LE DERANGEMENT A PARTIR D'UN SUIVI PROTOCOLE, POUR ADAPTER LES MESURES LE CAS ECHEANT (cf OIS1 et OIS2)

- Mettre en oeuvre un suivi dérangement sur les oiseaux d'eaux côtières dans la ZPS, à l'aide d'un protocole défini
- Participer aux travaux de recherche pouvant être réalisés sur le site sur les effets du dérangement sur l'avifaune



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OO18** : Réduire la pression exercée par certaines espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction
 - OO19** : Restaurer ou maintenir les habitats favorables à la nidification et à l'accueil des espèces hivernantes
- OOA, OOB, OOC, OOD, OOE

MESURES LIEES

MT1	MT7	OIS2
MT2	MT9	OIS4
MT3	MT10	OIS5
MT4		
MT6	TER8	

Espèces concernées



Toutes les espèces nicheuses identifiées sur le site

TOME 1
P. 163-268

Activités concernées



Activités pédestres



Activités nautiques



Activités balnéaires

TOME 1
P. 297-298;
307-308;
315-316;

CONTEXTE :

Compte tenu du niveau d'enjeu sur le Gravelot à collier interrompu et de son habitat de reproduction (haut de plage et laisse de mer) qui peut être soumis à une forte fréquentation en période estivale, et aux nettoyages mécaniques, il est important de poursuivre l'engagement des communes pour un nettoyage raisonné.

De nombreuses autres espèces à enjeu de conservation nichent dans le périmètre de la ZSC (sternes, huîtres, vanneaux, passereaux nicheurs).

De plus, la prédation au niveau des sites de reproduction des oiseaux nicheurs peut être une pression importante qui peut avoir des conséquences sur la dynamique des

populations. Parmi les colonies à enjeux forts, il s'agira de définir lesquelles sont soumises à prédation et quelles mesures de gestion peuvent être proposées.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Favoriser une capacité d'accueil sur le site pour les oiseaux en période de reproduction
- Mener des actions pour limiter les risques d'échec de la reproduction

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

1

CS

SENSIBILISER LES ACTEURS DU NETTOYAGE DES PLAGES A LA PRESENCE DU GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU :

- Promouvoir les outils de sensibilisation existants sur le rôle des lasses de mer et le ramassage manuel : plaquettes, panneaux de sensibilisation, sites internet, films ...
- Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des communes, des écoles et des associations
- Former au nettoyage des plages les élus, les services techniques et les prestataires (Véolia)

2

GHE

POURSUIVRE LES ACTIONS DE SUIVI ET DE PROTECTION DES NIDS DE GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU :

- Poursuivre les suivis des populations nicheuses
- Mettre en défens les sites de nidification
- Surveillance renforcée des sites
- Sensibiliser le grand public, avec mise en place d'une signalétique

3

AC

IDENTIFIER LES MENACES LIEES A LA PREDATION SUR LE SITE :

- Identifier avec les experts scientifiques les menaces liées à la prédation sur le site

4

GHE

DEFINIR UN PROTOCOLE DE LUTTE PASSIVE ET ACTIVE CONTRE LES PREDATEURS SUR LES ESPECES A ENJEUX (MAJEUR ET FORT) :

- Identifier avec les experts scientifiques, les protocoles de lutte passive existants, à adapter aux espèces nicheuses, en fonction des prédateurs : cages pour le GCI, enclos avec ganivelles pour GCI, œufs amérisés ...
- Mettre en place, si nécessaire, des pièges à rats sur les îlots Tévéc et Guernic



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OO2 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques et les changements hydrologiques sur les habitats marins (abrasion, extraction, remaniement, étouffement, retournement de bloc, ...)
- OO5 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les prés salés et les végétations pionnières à salicornes
- OO19, OOA, OOB, OOD

MESURES LIEES

MT1	TER1	MER2
MT3		MER5
MT6		MER6
MT7		MER7
MT9		

PRIORITE



Habitats concernés

BANCS D'HUITRES PLATES :
1160-2 : Sables hétérogènes envasés infralittoraux

HERBIERS DE ZOSTERES NAINES :
1130-1 : Slikke en mer à marée
1140-3 : Estran de sable fin

HABITATS DES FONDS MEUBLES :
1110-1 : Sables fins propres et légèrement envasés
1110-2 : Sables moyens dunaires
1130-1 : Slikke en mer à marée
1140-1 : Sable de haut de plage
1140-3 : Estran de sable fin
1140-5 : Estran de sable grossier
1140-6 : Sédiments hétérogènes envasés
1160-1 : Vasières infralittorales
1160-2 : Sables hétérogènes envasés infralittoraux

HABITATS ROCHEUX :
1170-1 : Roche supralittorale
1170-2 : Roche médiolittoral en mode exposé
1170-3 : Roche médiolittoral en mode exposé, dont les moulières | 1170-4 : Récifs d'Hermelles
1170-8 : Les cuvettes ou mares permanentes
1170-9 : Champs de blocs

MARAIS ET PRES SALES ATLANTIQUES :
1310 : Végétation pionnière à Salicorne
1330 : Prés salés atlantiques

TOME 1
P. 81-92 ;
99-106

Activités concernées

Pêche à pied de loisirs

TOME 1
P. 311-312

Espèces concernées

- Huitre plate
- Zostère naine
- Zostère marine
- Avifaune nicheuse
- Avifaune halte migratoire
- Avifaune hivernante (Bernache cravante)

TOME 1
P. 163-268

CONTEXTE :

Le site Natura 2000 est sujet à de fortes affluences des pêcheurs à pied de loisirs lors des grands coefficients de marée. De mauvaises pratiques de pêche (outils destructeurs, non-respect des mailles et quotas) peuvent impacter la faune, la flore et le milieu, notamment les herbiers de zostère naine et les champs de blocs qui sont très sensibles à l'abrasion. La pêche de loisir peut aussi exercer une pression importante sur la ressource et avoir des effets indirects sur la structure des communautés benthiques. Il paraît donc important de mieux identifier les pratiques de pêche à pied de loisir sur le site et de communiquer sur la sensibilité des habitats à ces pressions, sur la réglementation en vigueur et sur les bonnes pratiques. Il est également envisagé la mise en place de balisage des "coeurs d'herbiers de zostère" et d'accompagner la démarche de préservation de la ressource.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Mieux connaître l'activité de pêche à pied dans le site Natura 2000
- Evaluer les impacts de la pêche à pied de loisir sur les herbiers de zostères
- Sensibiliser aux bonnes pratiques
- Réduire la pression de la pêche à pied de loisir sur les communautés

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

1 CARACTERISER LA FREQUENTATION ET LES PRATIQUES DE PECHE A PIED SUR L'ENSEMBLE DE LA ZONE ET EVALUER LES IMPACTS SUR LES HABITATS MARINS :

- Réaliser une étude de fréquentation des pratiques de pêche de loisirs (pêche à pied et de bord) sur tout le périmètre de la ZSC
- Réaliser une enquête des pratiques de pêche de loisirs : caractérisation des usages et des usagers, des pressions sur les habitats et espèces, et perception de leurs connaissances (campagne sur l'estran)
- Participer aux comptages nationaux des pêcheurs à pied de loisirs
- Suivre les impacts sur les herbiers de zostère naine (protocole UBO/IEM, 2017)

2 DEPLOYER UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION SPECIFIQUE A L'ACTIVITE DE PECHE A PIED DE LOISIRS ET CREER ET ANIMER UN RESEAU DE BENEVOLES POUR ORGANISER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION :

- Promouvoir les supports de sensibilisation existants, notamment du réseau Littorea
- Créer et diffuser de nouveaux outils ou supports de sensibilisation propres aux sites Natura 2000
- S'appuyer sur un réseau de bénévoles, en les accompagnant et en les formant pour réaliser des comptages et des marées de sensibilisation

3 ENGAGER UNE REFLEXION SUR LA MISE EN PLACE D'UN BALISAGE DES HERBIERS DE ZOSTERES NAINES :

- Mettre en place un balisage léger, adaptable en fonction de l'évolution des herbiers de zostère naine
- Réaliser un suivi des zones balisées

4 ACCOMPAGNER LA DEMARCHE POUR INSTAURER UN REPOS BIOLOGIQUE SUR CERTAINS SECTEURS A UNE PERIODE DONNEE :

- Soutenir et favoriser la mise en oeuvre d'une éventuelle réglementation concernant la pêche à pied
- Veiller au respect des zones de repos biologiques

AC

CS

GHE

GU



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO2 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques et les changements hydrologiques sur les habitats marins (abrasion, extraction, remaniement, étouffement, retournement de bloc, ...) OOD, OOE

MESURES LIEES

MT4 MER1
MT7 MER5
MT9
MT12

PRIORITE

1

Habitats concernés

- BANCS D'HUITRES PLATES :**
1160-2 : Sables hétérogènes envasés infralittoraux
- HERBIERS DE ZOSTERES NAINES :**
1140-3 : Estran de sable fin
- HABITATS DES FONDS MEUBLES :**
1110-1 : Sables fins propres et légèrement envasés *dont herbier de Zostera marina*
1110-2 : Sables moyens dunaires
1130-1 : Slikke en mer à marée
1140-1 : Sable de haut de plage
1140-3 : Estran de sable fin
1140-5 : Estran de sable grossier
1140-6 : Sédiments hétérogènes envasés
- HABITATS ROCHEUX :**
1170-1 : Roche supralittorale
1170-2 : Roche médiolittoral en mode exposé
1170-3 : Roche médiolittorale en mode exposé, dont les moulières
1170-4 : Récifs d'Hermelles
1170-5 : La roche infralittorale en mode exposé, dont les forêts de laminaires
1170-6 : La roche infralittorale en mode exposé, dont Forêt de laminaires
1170-8 : Les cuvettes ou mares permanentes

TOME 1
P. 81-92

Activités concernées

Pêche professionnelle (à pied et embarquée)

Fiche synthèse
ARP - ANnexe

Espèces concernées

- Avifaune hivernante
- Avifaune en halte migratoire
- Avifaune nicheuse
- Huitre plate
- Pouce-pied
- Zostère marine
- Zostère naine

TOME 1
P. 163-268

Cette analyse repose sur :

- une évaluation des risques d'atteinte aux objectifs de conservation des sites Natura 2000 de manière homogène et cohérente à l'échelle nationale, et en tenant compte des spécificités locales
- une identification des pressions engendrées par les activités de pêche maritime professionnelle
- des mesures réglementaires et autres types d'actions à engager, afin de ne pas compromettre l'atteinte des objectifs de conservation
- une intégration des résultats des travaux dans le DOCOB après concertation avec le COPIL du site Natura 2000
- un accord du préfet compétent en matière de pêche maritime sur les mesures de gestion avant son approbation par les préfets pour la gestion du site Natura 2000.

CONTEXTE :

La prise en compte des activités de pêche professionnelle dans les sites Natura 2000 est réalisée dans le cadre d'un dispositif législatif « l'analyse risque pêche ».

Conformément au code de l'environnement, une analyse des risques de l'ensemble des activités de pêche maritime professionnelle est réalisée à l'échelle de chaque site Natura 2000. Elle permet d'exonérer les pêcheurs professionnels de l'obligation de réaliser une évaluation d'incidences Natura 2000.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Soumettre à consultation des acteurs membres du COPIL, l'ARP et l'intégrer au DOCOB
- Mettre en œuvre les mesures de conservation qui auront été validées
- Suivre les actions menées par le CDPMEM 56 en faveur de l'environnement et encourager les bonnes pratiques

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AG 1 **INTEGRER LES RESULTATS DE L'ANALYSE RISQUE PECHE POUR EVALUER LES RISQUES DES ACTIVITES DE PECHE PROFESSIONNELLE DANS LE DOCOB :**

- Consulter les membres du COPIL sur l'ARP
- Réaliser une fiche de synthèse de l'ARP pour l'intégrer au DOCOB
- Mettre à jour les fiches mesures du Tome 2 du DOCOB si besoin

GU 2 **ACCOMPAGNER LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE CONSERVATION PREVUES DANS LE CADRE DE L'ANALYSE RISQUE PECHE :**

- Mesure de conservation prises par le CRPMEM
- Mesures d'acquisition de connaissance et de suivi de l'efficacité des mesures prises en charge par l'OFB

LUTTER CONTRE LES ESPECES NON INDIGENES MARINES POUR PRESERVER LES HABITATS MARINS

CODE :
MER3



MARITIMES

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO3 : Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes pathogènes
OOB, OOD, OOE

PRIORITE

2

MESURES LIEES
MT3 MER5 TER10
MT4 MER6
MT10

Habitats concernés



Tous les habitats marins identifiés sur le site

TOME 1
P. 81-92 ;
99-106

Activités concernées



Pêche à pied de loisirs

Pêche professionnelle (à pied et embarquée)



Plongée et pêche sous-marine



Cultures marines



Navigation de plaisance

TOME 1
P. 305-306 ;
309-314 ;
315-316

Espèces concernées



Huitre plate



Zostère naine



Zostère marine

TOME 1
P. 269

CONTEXTE :

Plusieurs espèces non indigènes (ENI) marines sont présentes sur le site et impactent les écosystèmes (prédation des espèces indigènes, réduction de la biodiversité, ...). En effet, les ENI sont reconnues comme l'une des principales causes de l'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale (IPBES, 2019). Elles peuvent également avoir des incidences économiques. Notons notamment la présence du bigorneau perceur japonais (*Ocenebrellus inornatus*) et de l'étoile de mer (*Marthasterias glacialis*), qui consomment les huîtres plates et creuses. La propagation des ENI est principalement due au transport maritime (via la coque et les eaux de ballast) et potentiellement à l'activité aquacole. Il est nécessaire de lutter contre leur prolifération pour préserver les habitats et espèces pour lesquels le site N2000 a été désigné, en particulier les bancs d'huîtres plates, mais aussi de surveiller la colonisation des huîtres creuses sur les estrans rocheux.

Dans le cadre du Plan d'Action du DSF NAMO, il est prévu de travailler à l'intégration des ENI à la liste des Espèces Exotiques Envahissantes préoccupantes de l'UE, afin de réglementer leur introduction et l'ensemble des usages associés.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Mobiliser un réseau d'acteurs pour surveiller et signaler la présence d'espèces animales et végétales invasives au sein de la zone Natura 2000
- S'inscrire dans une stratégie de lutte
- Communiquer et sensibiliser aux bonnes pratiques de non rejet des espèces indigènes marines et des espèces à surveiller

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AG

1 S'APPUYER SUR LES RESEAUX D'ACTEURS EXISTANTS ET ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE DES OPERATIONS DE LUTTE ET DE VEILLE DES ENI :

- S'appuyer sur les réseaux de sentinelles de la mer existants (RAGO, conchyliculteurs) pour renforcer la veille et participer aux chantiers de lutte contre les ENI marines et des espèces envahissantes à surveiller
- Inciter les plongeurs locaux et professionnels (clubs / centres de plongée) à participer à une démarche scientifique d'inventaire des espèces et à utiliser les carnets de plongée (BioObs, Cromis)
- Suivre la dynamique des populations d'ENI marines et des espèces envahissantes à surveiller

CS

2 COMMUNIQUER SUR LES ENI MARINES POUR UNE MEILLEURE IDENTIFICATION ET GESTION DES BONNES PRATIQUES :

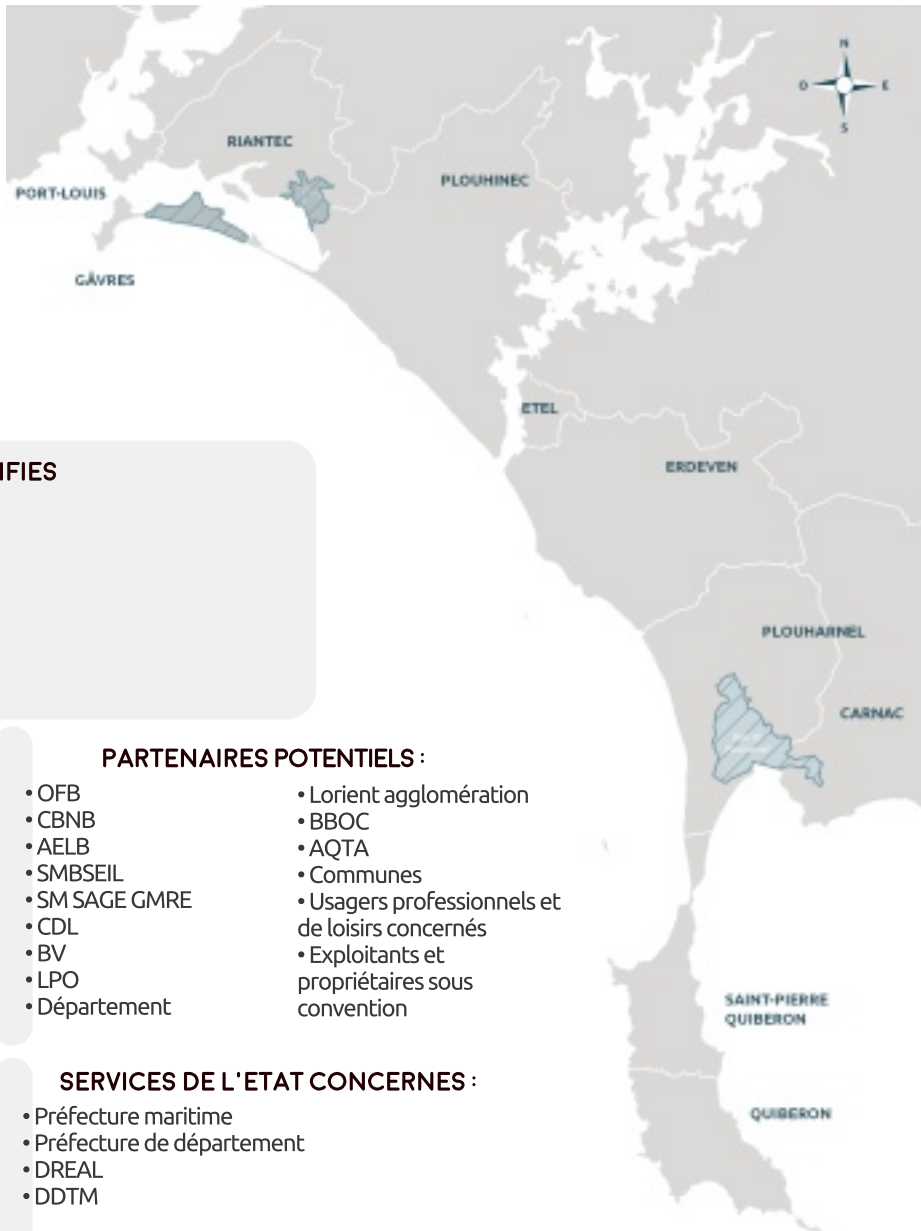
- Promouvoir les outils de sensibilisation existants
- Partager les données des observatoires participatifs (bioObs et Cromis) et les observations des réseaux de sentinelles (conchyliculteurs / RAGO) avec les membres du COPIIL
- Initier et promouvoir des actions de sensibilisation et de communication grand public sur les ENI marines et espèces invasives à surveiller : bulletins municipaux, journaux locaux, site internet, formations dans les associations et clubs de plongée ...
- Contribuer à la sensibilisation des conchyliculteurs, des pêcheurs professionnels et des fédérations nautiques aux bonnes pratiques en matière de non rejet dans le milieu des espèces non indigènes ou à surveiller

CODE :

MER4

LOCALISATION :

Petite mer de Gâvres
Baie de Plouharnel



PORTEURS DE PROJETS IDENTIFIES

- SMDSGQ
- CDL
- Lorient agglomération

PROGRAMMES EN LIEN :

- SDAGE Loire-Bretagne
- SAGE Blavet
- SAGE GMRE
- Plan de gestion du site CDL "Petite mer de Gâvres"
- Plan de gestion du site CDL "Dunes du mat Fenoux"
- DOCOB ZPS "Rade de Lorient"
- Plan d'action DSF NAMO

PARTENAIRES POTENTIELS :

- OFB
- CBNB
- AELB
- SMBSEIL
- SM SAGE GMRE
- CDL
- BV
- LPO
- Département
- Lorient agglomération
- BBOC
- AQTA
- Communes
- Usagers professionnels et de loisirs concernés
- Exploitants et propriétaires sous convention

SOURCES DE FINANCEMENT

- Etat
- Fonds européens
- OFB
- CDL
- AELB
- Région
- Département
- Communes
- SMDSGQ

SERVICES DE L'ETAT CONCERNES :

- Préfecture maritime
- Préfecture de département
- DREAL
- DDTM

EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE :

Indicateurs d'efficacité

- Bathymétrie
- Suivi de la sédimentation (granulométrie et exhaussement des fonds)
- Evolution de la surface de *Zostera noltei*
- Evolution de la schorre
- Nombre d'obstacles ne pouvant être supprimés dont les impacts sur la courantologie, la sédimentologie ou la continuité ont été minimisés

Indicateurs de réalisation

- Nombre de réunions de concertation et taux de participation
- Nombre d'actions mises en œuvre / nombre d'actions totales
- Nombre de partenaires engagés dans la concertation

CALENDRIER INDICATIF

		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
AC	1	X	X	X							
AG	2		X	X	X						

RESTAURER LES CONDITIONS HYDRAULIQUES FAVORABLES AUX HABITATS DES ZONES HUMIDES LITTORALES ET AUX OISEAUX D'EAU

CODE :
MER4



M
A
R
I
T
I
M
E
S

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

OO9 : Restaurer et maintenir les conditions hydrauliques favorables à l'habitat des lagunes en mer à marée, des herbiers de zostères, des marais et des prés salés et des habitats d'eaux douces
OOO, **OOD**

MESURES LIEES
 MT5 OIS4 MER5
 MT6 OIS6
 MT7
 MT9

PRIORITE

2

Habitats concernés

HERBIERS DE ZOSTERES NAINES :

- 1130-1 : Slikke en mer à marée
- 1140-3 : Estran de sable fin

HABITATS DES FONDS MEUBLES :

- 1130-1 : Slikke en mer à marée
- 1150-1* : Lagunes en mer à marée

MARAIS ET PRES SALES :

- 1310 : Végétation pionnière à Salicorne
- 1320-2 : Prés à Spartine maritime de la haute slikke
- 1330-1 : Prés salés du bas schorre
- 1330-2 : Prés sales du schorre moyen
- 1330-3 : Prés salés du haut schorre
- 1420 : Fourrés halophiles

TOME 1
P. 81-92 ;
99-106

Activités concernées

- Activités pédestres
- Cycles
- Activités équestres
- Activités aériennes
- Chasse
- Activités nautiques
- Pêche à pied de loisir
- Activités balnéaires
- Cultures marines

TOME 1
P. 293-316

Espèces concernées

- Avifaune hivernante
- Avifaune en halte migratoire
- Avifaune nicheuse
- Zostère naine

TOME 1
P. 163-268

CONTEXTE :

Les zones humides arrière-littorales représentées par les habitats des marais, prés salés et lagunes jouent un rôle important de régulation, de filtre et de production de matière organique. Ces habitats sont définis par des conditions de salinité particulières et connaissent des modifications de l'hydraulique et de salinité en raison du délabrement général des digues et des vannages sur certains secteurs (marais de Kersahu et du Dreff notamment). Par ailleurs, les herbiers de zostère jouent également un rôle de réservoir naturel de carbone, de purification de l'eau mais aussi de stabilisation des fonds, en plus d'être un hotspot de biodiversité. En baie de Plouharnel, un exhaussement a été constaté avec une

extension des habitats de shorres, pouvant impacter les herbiers de zostère naines. Il est donc nécessaire d'éviter la fermeture des milieux, leur assèchement et de veiller à un apport d'eaux salées pour préserver les habitats des lagunes en mer à marée, des marais salants, des prés salés et des herbiers de zostères naines qui concentrent des espèces faunistiques et floristiques d'intérêt patrimonial.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Identifier les zones humides à restaurer pour les préserver de manière collégiale
- Prendre en compte les enjeux avifaunistiques / habitats et anguilles

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AC

1 ETUDIER LES ENJEUX LIES A LA RESTAURATION DES CONDITIONS HYDRAULIQUES EN BAIE DE PLOUHARNEL :

- Identifier les actions à mettre en œuvre pour éviter le comblement et l'envasement en fond de baie de Plouharnel pour préserver les herbiers de zostère naine et l'accueil des bernaches cravants, puis adopter une stratégie d'actions en COPIL, notamment :
 - * restaurer les clapets anti retour en fond de baie (actuellement défaillant) afin de limiter l'envasement
 - * mieux caractériser la problématique d'ensablement sous les tables conchylicoles de la baie de Plouharnel, qui pourraient participer au comblement des chenaux
- Acquérir les données de survol LIDAR HD (par l'IGN) prévus en 2026

AG

2 REALISER UNE ANALYSE CROISEE POUR IDENTIFIER LES PRIORITES D'ACTION SUR LES MARAIS DE KERSAHU ET DU DREFF :

- Créer un GT pour les marais de Kersahu et du Dreff : réaliser une analyse croisée des enjeux avifaune, habitats, flore, puis identifier les priorités d'actions
- Via le comité de gestion annuel du CDL : adapter la stratégie d'action

PROMOUVOIR DES PRATIQUES CONCHYLICOLES RESPECTUEUSES DES HABITATS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

CODE :
MER5



M
A
R
I
T
I
M
E
S

OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OO1 : Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre ou issus des activités maritimes ou de loisirs
- OO2 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques et les changements hydrologiques sur les habitats marins (abrasion, extraction, remaniement, étouffement, retournement de bloc, ...)
- OO3 : Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes pathogènes
- OO5 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les prés salés et les végétations pionnières à salicornes
- OO19, OOB, OOD, OOE

MESURES LIEES
 MT4 MER1 TER6
 MT7 MER2 TER8
 MT9 MER3 TER9
 MT10 MER4
 MT12 MER7

PRIORITE

1

Habitats concernés

- BANCS D'HUITRES PLATES :**
1160-2 : Sables hétérogènes envasés infralittoraux
- HERBIERS DE ZOSTERES NAINES :**
1130-1 : Slikke en mer à marée
1140-3 : Estran de sable fin
- HABITATS DES FONDS MEUBLES :**
1110-1 : Sables fins propres et légèrement envasés, dont herbiers de *Zostera marina*
1130-1 : Slikke en mer à marée
1140-1 : Sable de haut de plage
1140-3 : Estran de sable fin
1140-5 : Estran de sable grossier
1140-6 : Sédiments envasés
- MARAIIS ET PRES SALES :**
1320-1 : Prés à Spartine maritime de la haute slikke I
1330-1 : Prés salés du bas schorre
1330-2 : Prés sales du schorre moyen

TOME 1
P. 81-92 ;
99-106

Activités concernées

Cultures marines

TOME 1
P. 305-306

Espèces concernées

- Huitre plate
- Avifaune hivernante
- Zostère naine
- Avifaune en halte migratoire
- Zostère marine
- Avifaune nicheuse

TOME 1
P. 137-268

actions pour un développement durable de l'activité : collecte et valorisation des déchets professionnels, gestion des sous-produits conchylicoles dans une logique d'économie circulaire, mise au point et expérimentation de matériels biosourcés et compostables, actions de nettoyage de la côte réalisés par les conchyliculteurs, projet de nettoyage des friches ostréicoles abandonnées...

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Accompagner le CRC dans leurs démarches en faveur de l'environnement
- Identifier avec la profession des actions supplémentaires en faveur de la préservation de la biodiversité
- Co-construire des mesures d'évitement des potentiels impacts négatifs avec l'activité

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

GU

1 RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LA PROFESSION POUR IDENTIFIER ET ENCOURAGER LES ACTIONS FAVORABLES A L'ENVIRONNEMENT :

- Accompagner la profession dans les opérations de nettoyage individuelles ou collectives de la baie de Plouharnel, la baie de Quiberon et la Petite mer de Gâvres (communication, moyens techniques, moyens humains,...)
- Encourager les accès communs sur l'estran et identifier ceux en interaction avec un habitat à enjeu (herbier notamment), afin de co-construire des solutions alternatives avec le CRC BS, limitant ainsi les impacts préalablement étudiés
- Analyser spécifiquement les impacts de la conchyliculture sur l'herbier de *Zostera marina* et mettre en place d'éventuelles actions, en concertation avec le CRC BS
- Sensibiliser les producteurs aux bonnes pratiques à adopter pour éviter le transfert d'ENI
- Relayer les bonnes pratiques de la profession (expérimentation de matériels biosourcés et compostables, filières de recyclage, nettoyage des friches ostréicoles...)

GU

2 TRAVAILLER AVEC LES PROFESSIONNELS AU DEPLOIEMENT D'UNE CHARTE DE BONNES PRATIQUES OU AUTRES OUTILS D'ENGAGEMENT :

- Réaliser en partenariat avec les structures professionnelles une charte de bonnes pratiques (ex. charte pêcheurs partenaires PNMI) ou d'autres outils d'engagement
- Réaliser un travail de sensibilisation auprès des concessionnaires ayant leur siège social hors 56, avec le CRC BS

AG

3 FAVORISER UN RESEAU DE SENTINELLES POUR PARTICIPER A LA PRESERVATION DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

- Structurer la remontée des informations, en lien avec le CRC, sur la présence des ENI, déchets, algues vertes, brunissement des herbiers, etc.. par le développement d'un outil adapté : page internet du SMGSQ, ...
- Proposer un suivi participatif de l'herbier de *Zostera noltei* en concertation avec la profession.



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OO1 : Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre ou issus des activités maritimes ou de loisirs
- OO2 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques et les changements hydrologiques sur les habitats marins (abrasion, extraction, remaniement, étouffement, retournement de bloc, ...)
- OO4 : Contribuer à la réduction des apports en nutriments et en contaminants chimiques et leur transfert dans les eaux douces et le milieu marin
- OO5 : Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les prés salés et les végétations pionnières à salicornes / OOA, OOB, OOD, OOE

MESURES LIEES

MT1	MT12	TER4
MT3		TER8
MT4		TER9
MT7		TER14
MT9		

PRIORITE



3

Habitats concernés

 Tous les habitats marins identifiés sur le site




TOME 1
P. 81-92

Activités concernées

-  Navigation de plaisance
-  Infrastructure et dragages portuaires

TOME 1
P. 309-310;
321-322

Espèces concernées

-  Avifaune hivernante
- Avifaune en halte migratoire
- Avifaune nicheuse
-  Zostère naine
-  Zostère marine

TOME 1
P. 163-268

CONTEXTE :

La Baie de Quiberon, les îles du Morbihan et la rade de Lorient (dont la Petite mer de Gâvres) constituent des espaces très prisés pour les plaisanciers de la majorité des ports morbihannais. La pratique de la plaisance peut générer des interactions avec les habitats et les espèces Natura 2000, à travers notamment le rejet de déchets de différentes natures (macro-déchets, hydrocarbures, eaux grises, eaux noires ...), la pratique du carénage en dehors des zones homologuées, l'ancrage sur des habitats sensibles (herbiers de zostère en particulier).

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Accompagner les acteurs portuaires et ceux de la plaisance dans leur démarche environnementale et de sensibilisation auprès des usagers
- Sensibiliser les plaisanciers aux bonnes pratiques (carénage, mouillage, rejets ...)

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AG

1 ACCOMPAGNER LES PORTS DANS UNE DEMARCHE DE DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL ET PROMOUVOIR LES CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES EXISTANTES :

- Identifier les pistes d'amélioration et les inciter en leur proposant des solutions de financement (système de traitement des effluents des aires de carénage, traitement des eaux noires,...)

GU

2 ACCOMPAGNER LES GESTIONNAIRES DES ZONES DE MOUILLAGES DANS LA MISE EN PLACE DE MOUILLAGE INNOVANT DANS LES ZONES D'HERBIERS DE ZOSTERES :

- Accompagner les gestionnaires des zones de mouillages tout au long du projet (choix de la zone, aspect technique pour le Cahier des Charges, action de communication auprès des usagers, suivis)

CS

3 ACCOMPAGNER LES GESTIONNAIRES DE PORTS DANS LEUR DEMARCHE DE SENSIBILISATION DES USAGERS :

- Communiquer sur les enjeux du site Natura 2000 et les impacts potentiels de la plaisance
- Accompagner les gestionnaires de ports dans les actions de sensibilisation aux bonnes pratiques (carénage, mouillage, eaux noires...) dédiées aux plaisanciers : participations aux animations, apéros pontons, ...

CS

4 S'APPUYER SUR LES CANAUX DE COMMUNICATION EXISTANTS POUR PERMETTRE UNE SENSIBILISATION EFFICACE DES PLAISANCIERS :

- Identifier les acteurs "relais locaux" (presse, OT, capitaineries, centres nautiques, associations et clubs de sports nautiques, ...)
- Identifier les organisateurs de manifestations sportives (régates, ...) récurrentes
- Promouvoir auprès des acteurs relais les outils de sensibilisation dédiés aux plaisanciers : recensement des outils sur internet, campagne écogestes, outils Nav &Co, CmonSpot, sciences participatives (Obsenmer...), ...

GU

5 PARTICIPER A LA LUTTE CONTRE LE CARENAGE SAUVAGE :

- Identifier les secteurs où le carénage sauvage se pratique
- Solliciter le renfort des moyens de contrôle



OBJECTIFS OPERATIONNELS CONCERNES

- OOB : Sensibiliser les acteurs et les usagers à la richesse et la fragilité des sites Natura 2000
- OOC : Améliorer l'état des connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 (ZSC + ZPS)
- OOD : Assurer une gestion concertée des sites Natura 2000 et la prise en compte des enjeux N2000 dans les autres politiques publiques et démarches de territoire

MESURES LIEES

MT2
MT3
MT6
MT7
MER5

Habitats concernés

BANCS D'HUITRES PLATES :
1160-2 : Sables hétérogènes envasés infralittoraux

TOME 1
P. 89-90

Activités concernées

Cultures marines

TOME 1
P. 305-306

Espèces concernées

Huitre plate

TOME 1
P. 89-90

CONTEXTE :

L'huitre plate en baie de Quiberon a fait l'objet d'un programme de recherche FOREVER (2018-2020), financé par le FEAMP et porté par le CRC. Ce projet s'inscrit plus largement dans le cadre du programme NORA pour la restauration de l'huitre plate à l'échelle européenne. Les suivis de l'huitre plate ont permis de dresser un état de conservation de cette espèce et ont apporté des pistes d'amélioration pour restaurer les bancs :

- une restauration passive (repos biologique)
- une restauration active via la mise en place sur le fond de supports intelligents favorables à la colonisation de l'huitre plate.

Le Projet REEFORREST porté par l'IFREMER en

collaboration avec l'OFB, mis en oeuvre depuis 2022, s'inscrit dans la continuité du projet FOREVER et a pour objectif de mettre en place des opérations pilotes de restauration des formations récifales d'*Ostrea edulis*.

OBJECTIFS DE LA MESURE :

- Suivre les projets de préservation engagés par l'IFREMER-l'OFB et par la profession conchylicole
- Participer activement à l'acquisition de connaissances et à la communication autour de cet enjeu majeur pour le site
- Préserver le banc de Penthièvre

DECLINAISON DE LA MISE EN OEUVRE

Actions

AG

SUIVRE LE PROJET DE RESTAURATION ECOLOGIQUE DE L'HABITAT NATUREL DE L'HUITRE PLATE PORTE PAR L'IFREMER ET L'OFB. AINSI QUE LES ACTIONS MISES EN OEUVRE PAR LA PROFESSION CONCHYLICOLE POUR PRESERVER LE BANC D'HUITRES PLATES :

- Assurer un suivi du projet REEFORREST en baie de Quiberon, notamment du déploiement d'éco-nucleus
- Proposer régulièrement une présentation des travaux du projet par l'IFREMER et l'OFB, lors des COFIL et du comité de suivi local
- Suivre et soutenir les actions de restauration du CRC en faveur de la préservation de l'huitre plate
- Prévoir un suivi des habitats limitrophes au déploiement d'éco-nucleus pour évaluer les éventuels effets sur le milieu

2

CS

SENSIBILISER SUR L'ENJEU DE PRESERVATION DE L'HUITRE PLATE :

- Promouvoir les résultats du projet REEFORREST et les projets portés par le CRC en faveur de l'huitre plate : site internet du SMDSGQ (actualités, documents de restitution du projet REEFORREST), articles de presse grand public et spécialisés, vidéos de sensibilisation
- Engager, des actions de sensibilisation et de communication grand public sur l'huitre plate en lien avec la profession conchylicole : animations et sorties découvertes (AME, ...), événementiels, webinaires, conférences

3

GHE

PRESERVER LE BANC DE PENTHIEVRE :

- Réfléchir à revoir le balisage pour mieux le préserver de la pêche à pied
- Mettre en place une communication explicative du balisage

TOME 2 - LA STRATEGIE D' ACTIONS

4. L'évaluation du Document d'Objectifs

Introduction	127
Suivi de la mise en oeuvre et de l'efficacité des mesures de gestion	127
- Évaluation de l'avancement des actions et de l'efficacité des mesures de gestion	127
- Évaluation et adaptation du DOCOB	127
Suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces	
- Suivis scientifiques	128
- Suivis photographiques	128
Diffusion du suivi et de l'évaluation	128
- Animation du DOCOB	128
- Bilan d'activités annuel	129
- Comité de pilotage (COPJL)	129
- Groupes de travail (GT)	129

Introduction

Il s'agit de suivre et d'évaluer :

- La **mise en oeuvre du DOCOB** : est-ce que les actions prévues ont été réalisées ?
- L'**efficacité des mesures de gestion** : est-ce que les actions réalisées permettent d'atteindre les objectifs de conservation à court terme ?
- L'**état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire** : est-ce que l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire s'améliore ou se dégrade dans le temps à l'échelle du site Natura 2000 ? Est-ce que les objectifs de conservation à long terme sont atteints ?

Le suivi consiste à renseigner de façon régulière des **indicateurs** du degré de mise en oeuvre des actions et de leur impact sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire. L'analyse des indicateurs doit permettre de mesurer un écart entre une situation observée et un objectif à atteindre (l'indicateur peut se mesurer qualitativement : bon/moyen/mauvais et quantitativement : pourcentage, nombre, surface, distance ...). L'évaluation consiste donc à mesurer et comparer les résultats obtenus avec les objectifs initiaux.

L'évaluation va permettre :

- De **définir la pertinence, la cohérence, l'efficacité, la durabilité, l'impact d'une mesure ou d'une action.**
- Si **nécessaire de réajuster, réorienter certaines actions prévues dans le DOCOB.**

Les différents indicateurs proposés dans le document d'objectifs ne sont donc pas exhaustifs. Ils pourront être réajustés lors de la mise en oeuvre des actions. Ils permettent cependant de donner un aperçu de ce qui devra être mis en place.

Suivi de la mise en oeuvre et de l'efficacité des mesures de gestion

Évaluation de l'avancement des actions et de l'efficacité des mesures de gestion

Le suivi de la mise en oeuvre du DOCOB devra permettre d'identifier le **niveau de réalisation des mesures du DOCOB**, ainsi que l'**efficacité des mesures engagées**, notamment au moyen des indicateurs de réalisation et de pressions proposés dans les fiches mesures.

Évaluation et adaptation du DOCOB

L'analyse des résultats peut conduire à proposer des modifications des actions prévues dans le DOCOB.

Dans ce cas, les **fiches mesures modifiées ou les nouvelles fiches mesures** devront être approuvées par le COPIL pour être opérationnelles.

Tous les six ans, un rapport d'évaluation est réalisé à l'échelle nationale par le Ministère en charge de l'écologie.

Le **DOCOB pourra être révisé** quand cela sera jugé nécessaire. L'évaluation-bilan se fait à partir des **bilans annuels d'activités** réalisés par l'opérateur. Ce processus permet de faire le point sur les réalisations effectuées dans un site Natura 2000 et de vérifier l'atteinte des objectifs fixés par le DOCOB. Il permet d'adapter le DOCOB si nécessaire pour les années qui suivent. À l'issue de l'évaluation, le DOCOB doit être révisé. Cette révision est réalisée en partenariat avec le COPIL et les groupes de travail.

Suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces

Le **suivi et le bilan de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et patrimonial** sont des opérations essentielles pour analyser l'évolution écologique des milieux, et permettre l'évaluation de l'impact de la mise en oeuvre du DOCOB et des travaux de restauration et d'entretien menés sur le site. La France, au travers de son implication dans le réseau Natura 2000, s'est engagée sur des objectifs de résultats vis-à-vis de l'Europe en termes de conservation des milieux et des espèces sur les sites. Ces suivis permettront d'évaluer les résultats des engagements pris.

Suivis scientifiques

Les suivis scientifiques peuvent prendre différentes formes :

- Cartographie des milieux naturels et des habitats d'espèces
- Suivis phytosociologiques : carrés permanents, transects
- Suivis symphytosociologiques
- Inventaires spécifiques
- Recherche d'indices de présence pour les espèces animales, comptages, points d'écoute ...

Ils pourront être **réalisés par les gestionnaires des sites naturels**, confiés à des **prestataires** ou à des **associations, groupes de bénévoles**, ou mis en oeuvre dans le **cadre de réseaux existants** comme le REBENT coordonné par l'Ifremer (habitats marins d'intérêt communautaire) ou la DCE.

Le **Conservatoire Botanique National de Brest** est chargé d'harmoniser et de vérifier les protocoles de suivi des habitats et des espèces végétales terrestres d'intérêt communautaire.

Les **actions de suivi scientifique** sont notamment citées dans les fiches mesures suivantes :

- **MT5** : Améliorer la cartographie des habitats
- **MT6** : Assurer une mise à jour et une gestion des données
- **MT10** : Impliquer les acteurs du territoire dans la gestion du site et maintenir et développer une stratégie commune et concertée de protection et de gestion des habitats
- **OIS6-1** : Animer un groupe de travail constitué d'experts naturalistes pour définir les moyens et cadrer l'acquisition de connaissances
- **OIS7** : Contribuer au maintien des conditions favorables à la nidification des espèces
- **MER1** : Maîtriser la pêche à pied de loisir
- **OIS4 / MER4** : Restaurer les conditions hydrauliques favorables aux habitats des zones humides littorales et aux oiseaux d'eau
- **MER5** : Promouvoir des pratiques conchylicoles respectueuses des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
- **MER7** : Encourager et accompagner les travaux et les études en faveur de la préservation de l'huître plate

Suivis photographiques

Pour les actions impliquant la mise en place d'aménagements et la réalisation d'opérations de gestion sur les milieux naturels, un suivi photographique (avant et après travaux) sera réalisé. Ce suivi permet de communiquer aisément sur la mise en oeuvre d'actions en illustrant les résultats.

Diffusion du suivi et de l'évaluation

Animation du DOCOB

Le **suivi global du DOCOB** sera assuré par l'opérateur Natura 2000, le Syndicat Mixte Dunes sauvages Gâvre-Quiberon, avec l'appui des propriétaires fonciers publics (Conservatoire du littoral, Office national des forêts, Département du Morbihan) et des différents partenaires représentés au sein du Comité de pilotage.

Le **coordinateur Natura 2000** du Syndicat Mixte Dunes sauvages Gâvre-Quiberon assurera l'animation générale nécessaire à la mise en oeuvre des actions proposées dans le DOCOB.

Les **actions d'animation générales** sont des actions de gestion des données, du suivi et de l'animation du DOCOB, de l'articulation avec les autres démarches (politiques publiques) et de l'animation des outils Natura 2000 (charte Natura 2000, contrats...). Ce sont les actions suivantes :

- **MT12-5** : Promouvoir et favoriser l'adhésion aux outils Natura 2000 et veiller à l'application de la séquence ERC pour les projets sur le site
- **OIS3-1** : Suivre et accompagner le déploiement des conventions de chasse sur les propriétés publiques
- **OIS3-2** : Suivre le renouvellement du bail de chasse sur le DPM dans le département du Morbihan
- **MER3-1** : S'appuyer sur les réseaux d'acteurs existants et accompagner la mise en oeuvre des opérations de localisation de lutte et de veille des ENI
- **MER5-3** : Favoriser un réseau de sentinelles pour participer à la préservation des habitats d'intérêts communautaires
- ...

Bilan d'activités annuel

Un **bilan d'activités** sera réalisé chaque année par le coordinateur Natura 2000 et présenté en COPIL. Ce bilan comprendra une présentation sous forme de tableau de bord ainsi qu'une analyse financière :

- des actions de suivis et d'animation du DOCOB réalisées par l'opérateur Natura 2000 (réunions, aides pour le montage des contrats Natura 2000, communication, ...)
- de l'état d'avancement des actions du DOCOB réalisées par les différents porteurs de projets (mesures de gestion mises en place, planning, coût, nombre de contrats Natura 2000, ...),
- les enseignements, les orientations et les priorités de travail proposées pour l'année à venir.

Comité de pilotage (COPIL)

Le président du COPIL, assisté du coordinateur Natura 2000, rend compte du suivi de la mise en oeuvre du DOCOB et des actions menées dans le cadre de Natura 2000, lors de la réunion annuelle. Le comité de pilotage du site devient ainsi un comité de suivi.

Groupes de travail (GT)

La participation régulière des usagers et des différents acteurs du territoire reste primordiale pour mener à bien le projet en concertation. Ils seront amenés à participer à différents groupes de travail, qui seront mis en place selon les besoins et l'avancement des mesures.

Les divers groupes de travail auraient lieu notamment dans le cadre des actions suivantes :

- **MT4-3** : Organiser des rencontres avec les professionnels du territoire pour échanger sur les enjeux des sites Natura 2000 et les règles de bonne conduite à adopter
- **TER1-2** : Définir des règles de bonnes pratiques pour limiter les impacts lors des entrainements de loisirs
- **TER3-3** : Engager une réflexion sur la mise en place d'une réglementation adaptée aux cycles tout terrain et à assistance électrique pour préserver les habitats d'intérêt communautaire
- **TER4-7** : Engager une réflexion multi-thématiques pour identifier des évolutions concrètes permettant de lutter contre la dégradation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire en Petite mer de Gâvres
- **TER5-6** : Travailler avec les professionnels équestres au déploiement d'une charte de bonnes pratiques et la création d'ambassadeurs locaux
- **OIS1-2** : Engager une réflexion sur l'encadrement des usages en fonction des enjeux identifiés sur la ZPS
- **OIS4-2 / MER4-2** : Réaliser une analyse croisée pour identifier les priorités d'action sur les marais de Kersahu et du Dreff
- **OIS6-1** : Animer un GT constitué d'experts naturalistes pour définir les moyens et cadrer l'acquisition de connaissances

Enjeu		OLT 1 : Préserver les bancs d'huîtres plates et améliorer leur état de conservation							Suivi écologique				
HABITATS 1160-2-Sables hétérogènes envasés infralittoraux Banc d'huître plate ESPECES : Huître plate	Enjeu Majeur : Bancs d'huîtres plates	Etat souhaité		Etat visé à long terme pour les enjeux			Indicateur d'Etat Huître plate (indicateur IFREMER cf https://doi.org/10.17882/79821/)	Métriques		Suivi huître plate, réalisé par l'IFREMER (projet REEFORST)			
		Maintenance (aucune régression) / ou augmentation des surfaces actuelles des bancs d'huître plate			Maintenance (aucune dégradation) ou amélioration de la dynamique des bancs d'huître plate : densité, distribution en taille, intensité du recrutement			Surface			Densité, abondance larvaire et post-larvaire, taille des individus		
		Maintenance (aucune dégradation) ou amélioration de la diversité et de l'abondance des espèces associées			Maintenance (aucune dégradation) ou amélioration des services écosystémiques dont les fonctionnalités écologiques de l'habitat (ponte, reproduction, alimentation) pour les espèces clés			Richesse spécifique, abondance, biomasse			Présence et abondance de la faune clé (mollusques, crustacés, poissons)		
		Objectifs Opérationnels à moyen / court terme											
		Facteurs d'influence		Code	Objectifs opérationnels	Niveau(x) d'exigence		Indicateurs de pression	Priorité		Code	Stratégie d'action	
		Origine	Causes				Conséquences			Mesures			
		Dragages (historiques) réalisés dans le cadre de la pêche puis de l'exploitation conchylicole		OO2	Réduire et maîtriser les perturbations physiques et les changements hydrologiques sur les habitats marins (abrasion, extraction, remaniement, étouffement, retournement de bloc, ...)	Surfaces perturbées réduites, structure de l'habitat améliorée (composition faunistique et floristique, fonctionnalités préservées) Prise en compte de l'enjeu Huître plate dans les pratiques conchylicoles					Maîtriser la pêche à pied de loisirs		
		Pêche à pied										Prélèvement d'individus	Prélèvements supplémentaires d'individus induisant un déséquilibre dans le peuplement de l'habitat
		Conchyliculture (influence des tables et de la biodéposition des coquillages sur l'hydrodynamisme et l'envasement) Dépôts de sable (rechargement de plage, ...)		OO9	Restaurer et maintenir les conditions hydrauliques favorables à l'habitat des herbiers de zostères naines, des lagunes en mer à marée, des marais et prés salés et des habitats d'eaux douces	Une sédimentation du fond réduite		2	MER4	Restaurer les conditions hydrauliques favorables aux habitats des zones humides littorales et aux oiseaux d'eau	En lien avec MT9, MT12		
		Modification des conditions hydrodynamiques - Sédimentation										Perte d'habitat favorable au développement des huîtres (substrat durs nécessaires)	
Activités nautiques (antifouling - métaux lourds, dégazage), Carénage sauvage Agriculture (herbicide, insecticide), Sport nautiques motorisés (huile moteur, HAP) Assainissement des eaux usées (cuivre, zinc, substance pharmaceutiques, ...), rupture de canalisation Rejets de stations d'épuration		OO4	Contribuer à la réduction des apports en nutriments et en contaminants chimiques ainsi que leur transfert dans les eaux douces et le milieu marin	Espèces clés associées non contaminées ; Réduction des apports en contaminants chimiques		3	MER6	Accompagner les ports et les acteurs de la plaisance vers une amélioration des pratiques des usagers					
Pollution chimique										Effets sur les organismes vivants (développement), bioaccumulation...			
Accélération de l'eutrophisation par les flux d'Azote et de Nitrate engendrés par l'activité agricole, assainissement des eaux usées et les rejets des exutoires		OO3	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes pathogènes	Pas d'augmentation des apports de nutriments dans les zones peu ou pas impactées par l'eutrophisation et réduction dans les zones impactées		2	MER3	Lutter contre les espèces non indigènes marines pour préserver les habitats marins	En lien avec : TER8 : Lutter contre la destruction directe des lisses de mer et des végétations associées (macro-déchets) TER14 : Suivre la mise en oeuvre locale des préconisations du SDAGE Loire-Bretagne qui contribueront à la restauration du bon état écologique des eaux et des milieux humides				
Eutrophisation Apports en nutriment										Enrichissement en nutriment et matière organique, développement de macro-algues, appauvrissement en oxygène du milieu			
Prédation naturelle de l'huître plate par les daurades royales et par les espèces non indigènes invasives (bigorneaux perceurs et étoiles de mer) Ports et conchyliculture vecteurs d'introduction des parasites		OO3	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes pathogènes	Des EEE qui n'altèrent pas les populations d'espèces, les surfaces, structures et fonctionnalités des habitats		1	MER5	Promouvoir des pratiques conchylicoles respectueuses des habitats et des espèces d'intérêt communautaire					
Organismes pathogènes										Mortalité/destruction de l'espèce Disparition de l'habitat			
Maladies parasitaires avec la présence de <i>Bonamia ostreae</i> (et potentiellement de <i>Marteilia refringens</i>) Ports et conchyliculture vecteurs d'introduction des parasites		OO10	Eviter tout nouvel aménagement ou activités conduisant à une perte d'habitat d'intérêt communautaire à enjeux majeur et fort	Pas de nouvelle perte d'habitat notamment sur les bancs d'huîtres plates				En lien avec : MT11 : assurer la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les autres politiques publiques pouvant influencer l'état des habitats et des espèces MT12 : promouvoir et favoriser l'adhésion aux outils natura 2000 et veiller à l'application de la séquence erc "éviter, réduire, compenser" pour les projets sur le site					
Artificialisation										Mortalité/destruction de l'espèce			
Projet d'aménagement (câble sous-marin, ...)		OOB	Sensibiliser les acteurs et les usagers à la richesse et la fragilité des sites Natura 2000			1	MER7	Encourager et accompagner les travaux et les études en faveur de la préservation de l'huître plate					
Apport/Amélioration des connaissances et techniques de préservation										Restauration des huîtres plates			

MAJEUR

Enjeu		OLT 2 : Améliorer l'état de conservation des herbiers de zostères naines							Suivi écologique		
État souhaité	Niveau(x) d'exigence							Indicateur d'État	Métriques		
	Maintien (aucune régression) ou augmentation des surfaces								Herbier de zostère (indicateur DCE)	Surfaces	
	Maintien ou amélioration de la structure physique des herbiers									Densité, taux de fragmentation	
	Maintien (aucune dégradation) ou amélioration de la diversité et de l'abondance des espèces caractéristiques									Richesse spécifique, abondance, biomasse	
	Maintien (aucune dégradation) ou amélioration des fonctionnalités écologiques de l'habitat (ponte, reproduction, alimentation) pour les espèces clés									Présence et abondance de la faune clé (crustacés, poissons)	
Objectifs Opérationnels à moyen / court terme											
Origine	Facteurs d'influence		Code	Objectifs opérationnels	Niveau(x) d'exigence	Indicateurs de pression		Code	Mesures		
	Causes	Conséquences									
Activités nautiques (mouillage forain ou AOT individuel)				Réduire et maîtriser les perturbations physiques et les changements hydrologiques sur les habitats marins (abrasion, extraction, remaniement, étouffement, retournement de bloc)	Réduction des surfaces perturbées par les pressions physiques sur les herbiers ; Conservation des fonctionnalités des habitats	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mouillage forains sur les herbiers de zostères • Nombre de nouvelles autorisations ou de renouvellement d'autorisation de mouillage générant une abrasion de fond, hors mouillage écologique, dans les herbiers de zostères 	3	MER6	Accompagner les ports et les acteurs de la plaisance vers une amélioration des pratiques des usagers		
Pêche à pied de loisirs sur les herbiers	Dommages physiques par abrasion, piétinement, remaniement						<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de recouvrement de l'herbier de <i>Zostera noltii</i> par la pêche à pied de loisir ; Nombre de zones d'herbiers fréquentées par les pêcheurs à pied. • Nombre moyen de pêcheurs à pied sur les grandes marées et types de pratiques et d'outils • Nombre d'espèces pêchées • Nombre d'infractions dressées suite à la mise en place d'une mesure réglementaire 	1	MER1	Maîtriser la pêche à pied de loisirs	
Conchyliculture : tassement éventuel sur l'estran des engins	Dommages physiques par abrasion, piétinement, remaniement							<ul style="list-style-type: none"> • Surface des voies et cheminements empruntés par les tracteurs et équipements nécessaires à l'exploitation des parcs dans un herbier de zostère naine 	1	MER5	Promouvoir des pratiques conchylicoles respectueuses des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
Activité militaire (zones d'exercices)	Dommages physiques par abrasion, piétinement, remaniement								<ul style="list-style-type: none"> • Surface d'exercice en interaction avec les herbiers de zostère naine 	1	TER1
Conchyliculture (influence des tables sur la capacité de photosynthèse des herbiers)	Modification des conditions hydrographiques (sédimentation et turbidité)		OO9	Restaurer et maintenir les conditions hydrauliques favorables à l'habitat des herbiers de zostères naines, des lagunes en mer à marée, des marais et prés salés et des habitats d'eaux douces	Une sédimentation du fond réduite	<ul style="list-style-type: none"> • Bathymétrie • Point de suivi physico-chimique à proximité (IFREMER) • Suivi de la sédimentation (granulométrie et exhaussement des fonds) • Evolution de la surface de <i>Zostera noltii</i> 	1	MER5		Promouvoir des pratiques conchylicoles respectueuses des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	
Rechargement de plage (modification de bathymétrie)	Modification des conditions hydrographiques (sédimentation et turbidité)							<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des cours d'eau, rivières et fleuves débouchant sur des zones marines sensibles du fait de leur confinement ou de la présence d'habitats sensibles dont les concentrations en nitrates sont compatibles avec les valeurs seuils d'atteinte du BEE pour le critère Nutriments (au regard principalement du critère Chlorophylle-a) • Proportion d'agglomérations littorales équipées de systèmes d'assainissement STEU (de plus de 10 000 équivalents habitants) rejetant directement en mer conformes à la réglementation ERU • Linéaire de côte impacté par les algues vertes 	2	MER4	Restaurer les conditions hydrauliques favorables aux habitats des zones humides littorales et aux oiseaux d'eau (en lien avec Ois4)
Exhaussement des fonds dans la baie de Plouharnel	Modification des conditions hydrographiques (sédimentation et turbidité)										
Accélération de l'eutrophisation par les flux d'Azote et de Nitrate engendrés par l'activité agricole, assainissement des eaux usées et les rejets des exutoires	Eutrophisation Apports en nutriment			OO4	Contribuer à la réduction des apports en nutriments et en contaminants chimiques ainsi que leur transfert dans les eaux douces et le milieu marin	Pas d'augmentation des apports de nutriments dans les zones peu ou pas impactées par l'eutrophisation et réduction dans les zones impactées			En lien avec : TER8, TER14		
Activités nautiques (antifouling - métaux lourds), Carénage sur l'estran à Locmariaquer Agriculture (herbicide, insecticide), Sports nautiques motorisés (huile moteur, HAP) Assainissement des eaux usées (cuivre, zinc, substances pharmaceutiques, ...), rupture de canalisation	Pollutions chimiques										Réduction des apports en contaminants chimiques
Travaux d'aménagement du territoire (ouvrages maritimes)	Artificialisation			OO10	Eviter tout nouvel aménagement ou activités conduisant à une perte d'habitat d'intérêt communautaire à enjeux majeur et fort	Pas de nouvelle perte d'habitat notamment sur les herbiers de zostères naines			En lien avec : MT11 : assurer la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les autres politiques publiques pouvant influencer l'état des habitats et des espèces MT12 : promouvoir et favoriser l'adhésion aux outils natura 2000 et veiller à l'application de la séquence erc "éviter, réduire, compenser" pour les projets sur le site		
Conchyliculture (vecteur d'introduction des espèces non indigènes) Ports (vecteur d'introduction des espèces non indigènes)	Espèces non indigènes / Espèces invasives-introduites			OO3	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes pathogènes	Des EEE qui n'altèrent pas les surfaces, structures et fonctionnalités des habitats		2	MER3	Lutter contre les espèces non indigènes marines pour préserver les habitats marins	

HABITATS
1130-1-Slikke en mer à marée
1140-3 Estran de sable fin
ESPECES ENJEU MAJEUR
(selon fiches synthèse)
Bernache cravant (H)

Enjeu Fort : Herbiers de zostères naines

FORT

Enjeu		OLT 3 : Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats marins meubles							Suivi écologique								
Etat souhaité	Niveau(x) d'exigence							Indicateur d'Etat	Métriques	Suivi des points DCE + Suivi à mettre en place (selon les résultats de l'étude cartographique Bio-littoral 2021)							
	Maintien (aucune dégradation ou amélioration) de l'intégrité des habitats, de leur structure, surface et densité							Evolution de la surface et de la structure	Surface d'habitat Granulométrie								
	Maintien (aucune régression) de la mosaïque d'habitats marins sur le site							Evolution du nombre d'habitat	Nombre d'habitat								
	Maintien (aucune dégradation) ou amélioration de la diversité et de l'abondance des espèces caractéristiques des habitats							Indice de Shannon, indice d'Equilibrité de Pielou Indicateur Benthoval (DCSMM)	Richesse spécifique, abondance, biomasse								
Lagunes en mer à marée:							Lagunes en mer à marée		Composition faunistique et floristique, espèces exotique envahissante								
*Maintien (aucune régression) de la surface																	
*Maintien (aucune régression) de la mosaïque d'habitat de lagunes en mer à marée																	
*Maintien (aucune dégradation) ou amélioration de la structure et fonctionnement des berges et du bassin																	
à moyen / court terme		Stratégie d'action															
Origines		Facteurs d'influence		Code		Objectifs opérationnels		Niveau(x) d'exigence		Indicateurs de pression		Priorité		Code		Mesures	
		Causes															
Pêche à pied de loisirs - utilisation d'outils impactants Conchyliculture - passages des engins / en interaction avec la <i>Zostera marina</i> (captage et containers) Activité militaire (zone d'exercice) - Activités équestres - Manifestations nautiques		Dommages physiques: extraction de substrat, abrasion, remaniement		OO2		Réduire et maîtriser les perturbations physiques et les changements hydrologiques sur les habitats marins (abrasion, extraction, remaniement, étouffement, retournement de bloc)		Réduction des surfaces perturbées par les pressions physiques sur les fonds meubles ; Conservation des fonctionnalités des habitats		<ul style="list-style-type: none"> Nombre moyen de pêcheurs à pied sur les grandes marées et types de pratiques et d'outils Nombre d'espèces pêchées Nombre d'infractions dressées suite à la mise en place d'une mesure réglementaire Présence d'activités de pêche à pied abrasives 		1		MER1		Maîtriser la pêche à pied de loisirs	
Pêche à pied		Prélèvement				Prélèvements des espèces caractéristiques		Prélèvement réduit		<ul style="list-style-type: none"> Surface des herbiers de <i>Zostera marina</i> connue en interaction avec les cultures ostréicoles Surface des voies et cheminements empruntés par les tracteurs et équipements nécessaire à l'exploitation des parcs 		1		MER5		Promouvoir des pratiques conchyliques respectueuses des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	
										<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'infractions dressées suite à la mise en place d'une mesure réglementaire Evolution de l'effort de pêche sur le secteur 		1		MER2		Assurer une pêche professionnelle respectueuse des habitats marins	
Accélération de l'eutrophisation par les flux d'Azote et de Nitrate engendrés par l'activité agricole, assainissement des eaux usées et les rejets des exutoires		Eutrophisation Apport en nutriments		OO4		Contribuer à la réduction des apports en nutriments et en contaminants chimiques ainsi que leur transfert dans les eaux douces et le milieu marin		Pas d'augmentation des apports de nutriments dans les zones peu ou pas impactées par l'eutrophisation et réduction dans les zones impactées		<ul style="list-style-type: none"> Proportion des cours d'eau, rivières et fleuves débouchant sur des zones marines sensibles du fait de leur confinement ou de la présence d'habitats sensibles dont les concentrations en nitrates sont compatibles avec les valeurs seuils d'atteinte du BEE pour le critère Nutriments (au regard principalement du critère Chlorophylle-a) Proportion d'agglomérations littorales équipées de systèmes d'assainissement STEU (de plus de 10 000 équivalents habitants) rejetant directement en mer conformes à la réglementation ERU Linéaire de côte impacté par les algues vertes 						En lien avec TER8, TER14	
Activités nautiques (antifouling - métaux lourds), Agriculture (herbicide, insecticide), Sport nautiques motorisés (huile moteur, HAP) Assainissement des eaux usées (cuivre, zinc, substance pharmaceutiques, ...), rupture de canalisation Activités balnéaires (contaminants chimiques dans les crèmes solaires)		Pollutions chimiques				Effets sur les organismes vivants (développement), bioaccumulation...		Réduction des apports en contaminants chimiques		<ul style="list-style-type: none"> Nombre de carénages sauvages constatés Nombre de dépassement des seuils autorisés des contaminants chimiques dans le sédiment et biote Nombre de ports équipés d'aires de carénage disposant d'un système de traitement des effluents Nombre ou pourcentage de ports équipés pour le traitement/stockage des eaux grises/noires Communes couvertes par un zonage pluvial et d'un schéma directeur d'assainissement Point de suivi physico-chimique (IFREMER) 		3		MER6		Accompagner les ports et les acteurs de la plaisance vers une amélioration des pratiques des usagers	
Travaux d'aménagement du territoire (ouvrages maritimes)		Artificialisation		OO10		Eviter tout nouvel aménagement ou activités conduisant à une perte d'habitat d'intérêt communautaire à enjeux majeur et fort		Pas de nouvelle perte sur les habitats particuliers (lagune en mer à marée, <i>Zostera marina</i>)		<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de fonds côtier artificialisés D06-OE02-ind1 Etendue des nouvelles pertes physiques des habitats particuliers en km² dues aux ouvrages maritimes (incluant les ouvrages sous-marins), à l'extraction de matériaux, au dragage et à l'immersion de matériaux de dragage, suite à l'application de la séquence ERC 						En lien avec MT11, MT12	
Activités de plaisance Sports nautiques (emballage plastique) Activités balnéaires (emballage plastique, mégots de cigarettes) Conchyliculture (coupelles de captage, poches ostréicoles, élastiques...)		Apport de déchets		OO1		Réduire les apports et la présence, en mer et sur la plage, des déchets d'origine terrestre ou issus des activités maritimes et de loisirs		Réduction de la présence de macro-déchets en mer et sur les plages (ou sur les sites N2000)		<ul style="list-style-type: none"> Surface occupée par des tables ostréicoles abandonnées ; Temps supplémentaire de nettoyage des zones conchyliques ; Taux de traitement des déchets d'exploitation de cultures marines; Quantité de déchets issus des activités d'aquaculture, non récupérés par la filière ad-hoc (indicateur du BEE, DCSMM) Quantité de déchets sur les habitats des fonds meubles (et origine) Quantité de déchets collectés dans les ports de pêche issus des activités de pêche maritime 		2		TER 9		Contribuer à la lutte contre les déchets sur les espaces naturels En lien avec MER5, MER6, TER8	
Délaiement général des digues et des vannages		Modification des conditions hydrauliques (lagunes en mer à marée)		OO9		Restaurer et maintenir les conditions hydrauliques favorables à l'habitat des herbiers de zostères naines, de lagunes en mer à marée, des marais et prés salés et des habitats d'eaux douces		Des apports d'eaux douces et d'eaux salées favorables aux lagunes en mer à marée, marais, prés salés et habitats d'eaux douces		<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'obstacles ne pouvant être supprimés dont les impacts sur la courantologie, la sédimentologie ou la continuité ont été minimisés 		2		MER4		Restaurer les conditions hydrauliques favorables aux habitats des zones humides littorales et aux oiseaux d'eau (en lien avec Ois4)	
Conchyliculture (vecteur d'introduction des espèces non indigènes) Ports (vecteur d'introduction des espèces non indigènes)		Espèces invasives		OO3		Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes pathogènes		Des EEE qui n'altèrent pas les surfaces, structures et fonctionnalités des habitats		<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'alertes d'ENI Nombre de foyers d'espèces invasives Nombre d'ENI marines identifiées dans le périmètre du site Natura 2000 par rapport au nombre d'espèces déclarées au sein du RAGO 		2		MER3		Lutter contre les espèces non indigènes marines pour préserver les habitats marins	

HABITAT
1150-1 Lagunes en mer à marée
1130-1 Slikke en mer à marée
1110-1 Sables fins propres et légèrement envasés dont herbier de *Zostera marina*
1110-2 : Sables moyens dunaires
1140-1 Sable de haut de plage
1140-2 : Galets et cailloutis des hauts de plage
1140-3 Estran de sable fin
1140-5 Estran de sable grossier
1140-6 Sédiments hétérogènes envasés
1160-1 : Vasières infralittorales
1160-2 : Sables hétérogènes envasés infralittoraux

ESPECES :
Loutre d'Europe

Habitats marins des fonds meubles

Enjeu		OLT 4 : Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats marins rocheux						Suivis écologiques					
État souhaité	Niveau(x) d'exigence		Indicateur d'État		Métriques		Suivi des points DCE + Suivi à mettre en place (selon les résultats de l'étude cartographique Bio-littoral 2021)						
	Maintenance (aucune dégradation ou amélioration de l'intégrité des habitats, de leur structure, surface)		Evolution de la surface		Surface d'habitat								
	Maintenance (aucune régression) de la mosaïque d'habitat marins sur le site		Diversité des habitats		Nb d'habitat								
	Maintenance (aucune dégradation) ou amélioration de la diversité et de l'abondance des espèces caractéristiques des habitats		Evolution du taux de recouvrement et de la diversité des espèces (faune et flore)		Richesse spécifique ; Abondance/taux de recouvrement								
	Maintenance (aucune dégradation) ou amélioration des macroalgues intertidales		Indices DCE macroalgues intertidales		3 métriques sur les macroalgues : * couverture globale de chaque niveau bathymétrique (ceinture) * nombre d'espèces caractéristiques par niveau * couverture des espèces opportunistes par niveau								
	Maintenance (aucune dégradation) ou amélioration des champs de blocs		Champs de blocs		Surface Structure et forme général du champ Blocs sur fonds meubles, roches, blocs Proportion de blocs retournés sur blocs retournables (IVR) Densité de recouvrement par espèce (faune et flore)								
	Maintenance (aucune dégradation) ou amélioration des moulières		Moulières		Surface Pourcentage de recouvrement des moulières Diversité algales et faunes sessiles et vagiles								
Maintenance (aucune dégradation) ou amélioration des récifs d'hermelles		Hermelles		Surface % récifs Epaisseur de la bioconstruction % de recouvrement d'algues vertes et brunes									
Objectifs Opérationnels à moyen / court terme													
Facteurs d'influence			Code	Objectifs opérationnels	Niveau(x) d'exigence	Indicateurs de pression	Priorité	Code	Mesures				
Origines	Causes	Conséquences											
HABITATS : 1170-1 : Roche supralittorale 1170-2 : Roche médiolittoral en mode abrité 1170-3 Roche médiolittoral en mode exposé - Moulières 1170-4: Récifs d'hermelles 1170-5 : La roche infralittorale en mode exposé, dont Forêt de laminaires 1170-6 : La roche infralittorale en mode abrité 1170-8 : Les cuvettes ou mares permanentes 1170-9 Champs de blocs	Pêche à pied de loisirs - retournement des blocs, récolte dans les cuvettes permanentes Activité militaire (zone d'exercice) Activités balnéaires		OO2	Réduire et maîtriser les perturbations physiques et les changements hydrologiques sur les habitats marins (abrasion, extraction, remaniement, étouffement, retournement de bloc)	Réduction des surfaces perturbées par les pressions physiques sur les fonds rocheux; Conservation des fonctionnalités des habitats	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre moyen de pêcheurs à pied sur les grandes marées et types de pratiques et d'outils • Nombre d'espèces pêchées • Nombre d'infractions dressées suite à la mise en place d'une mesure réglementaire 	1	MER1	Maîtriser la pêche à pied de loisirs				
	Pêche à pied (étrille, araignée, moules) récolte d'algues						Prélèvement	Dégradation des fonctionnalités des habitats par prélèvement d'espèces et d'algues	Prélèvement réduit (à voir)	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des cours d'eau, rivières et fleuves débouchant sur des zones marines sensibles du fait de leur confinement ou de la présence d'habitats sensibles dont les concentrations en nitrates sont compatibles avec les valeurs seuils d'atteinte du BEE pour le critère Nutriments (au regard principalement du critère Chlorophylle-a) • Proportion d'agglomérations littorales équipées de systèmes d'assainissement STEU (de plus de 10 000 équivalents habitants) rejetant directement en mer conformes à la réglementation ERU • Linéaire de côte impacté par les algues vertes 	1	MER2	Assurer une pêche professionnelle respectueuse des habitats marins
	Accélération de l'eutrophisation par les flux d'Azote et de Nitrate engendrés par l'activité agricole, assainissement des eaux usées et les rejets des exutoires						Eutrophisation Apport en nutriments	Enrichissement en nutriment et matière organique, développement de macro-algues, appauvrissement en oxygène du milieu	Pas d'augmentation des apports de nutriments dans les zones peu ou pas impactées par l'eutrophisation et réduction dans les zones impactées	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des carénages sauvages constatés • Nombre de dépassement des seuils autorisés des contaminants chimiques dans le sédiment et biote • Nombre de ports équipés d'aires de carénage disposant d'un système de traitement des effluents • Nombre ou pourcentage de ports équipés pour le traitement/stockage des eaux grises/noires • Communes couvertes par un zonage pluvial et d'un schéma directeur d'assainissement 	3	MER6	Accompagner les ports et les acteurs de la plaisance vers une amélioration des pratiques des usagers
	Activités nautiques (antifouling -métaux lourds), Agriculture (herbicide, insecticide), Sport nautiques motorisés (huile moteur, HAP) Assainissement des eaux usées (cuivre, zinc, substance pharmaceutiques, ...), rupture de canalisation Activités balnéaires (contaminants chimiques dans les crèmes solaires)		Pollutions chimiques	Effets sur les organismes vivants (développement), bioaccumulation...	Réduction des apports en contaminants chimiques	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de fonds côtier artificialisés D06-OE02-ind1 Etendue des nouvelles pertes physiques des habitats particuliers en km² dues aux ouvrages maritimes (incluant les ouvrages sous-marins), à l'extraction de matériaux, au dragage et à l'immersion de matériaux de dragage, suite à l'application de la séquence ERC 				En lien avec TER14, TER8			
	Travaux d'aménagement du territoire Ouvrages maritimes		Artificialisation	Perte de surface d'habitat d'intérêt communautaire et des biocénoses associées	Pas de nouvelle perte sur les habitats particuliers (champs de blocs, récifs d'hermelles, cuvettes ou mares permanentes, forêt de laminaires)	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité de déchets sur les estrans rocheux (et origine) 				En lien avec MT11, MT12			
	Activités de plaisance Sports nautiques (emballage plastique) Activités balnéaires (emballage plastique, mégots de cigarettes) Conchyliculture (coupelles de captage, poches ostréicoles, élastiques...)		Apport de déchets	Etouffement des habitats, diffusion de contaminant (dégradation du plastique)	Réduction de la présence de macro-déchets en mer et sur les plages (ou sur les sites N2000)					En lien avec MER5, MER6, TER9, TER8			
	Conchyliculture (vecteur d'introduction des espèces non indigènes) Ports (vecteur d'introduction des espèces non indigènes)		Espèces invasives	Compétition avec les espèces introduites, Sargassum muticum Dégradation des habitats	Des EEE qui n'altèrent pas les surfaces, structures et fonctionnalités des habitats	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'alertes d'ENI • Nombre de foyers d'espèces invasives • Nombre d'ENI marines identifiées dans le périmètre du site Natura 2000 par rapport au nombre d'espèces déclarées au sein du RAGO 	2	MER3	Lutter contre les espèces non indigènes marines pour préserver les habitats marins				

Enjeu		OLT 5 : Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats de marais et de prés salés atlantiques						Suivi écologique		
		Niveau(x) d'exigence				Indicateur d'État	Métriques			
		Maintien (aucune dégradation) ou amélioration de l'intégrité des habitats, de leur structure, surface				Evolution de la surface Répartition surfacique	Surface d'habitat Cartographie			
		Maintien (aucune régression) de la mosaïque d'habitats liée aux marais et aux prés-salés sur le site				Caractérisation écologique (érosion, eutrophisation...) Diversité des végétations	Nombre d'habitats	Suivi de population d'espèces végétales (rares ou menacées, bio-indicatrices...)		
		Maitien ou amélioration des fonctions écologiques de ces milieux				Diversité et abondance des espèces caractéristiques	Richesse spécifique Abondance Biomasse			
		Objectifs Opérationnels à moyen / court terme						Stratégie d'action		
		Origines	Facteurs d'influence Causes	Conséquences	Code	Objectifs opérationnels	Niveau(x) d'exigence	Indicateurs de pression	Code	Mesures
HABITATS: 1310 Végétation pionnière à Salicorne 1330 Prés salés atlantiques 1330-1: Prés salé du bas schorre 1330-2: Prés salés du schorre moyen 1330-3: Prés salés du haut schorre 1320 : Prés à Spartina 1320-1 : Prés à Spartine maritime de la haute slikke 1420 : Fourrés halophiles ESPECES: Loure d'Europe	Habitats des marais et prés salés atlantiques	Sports nautiques (petite mer de Gâvres) Activités militaires : entraînements en baie de Plouhamel (3ème RIMA) Cueillette Salicorne Plaisance : accès aux sites de sports nautiques Conchyliculture : circulation de véhicules	Dommages physiques : abrasion, extraction, piétinement, tassement des sols	Disparition des Salicornes annuelles (si cueillette trop importante) Déséquilibre du milieu Disparition/dégradation d'habitats Banalisation floristique Régression de l'habitat	OO5	Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les prés salés et les végétation pionnières à salicornes	Limiter les perturbations à l'existant Pas de nouvelles zones de dégradation	<ul style="list-style-type: none"> Surface des voies et cheminements empruntés par les tracteurs et équipements nécessaire à l'exploitation des parcs ostréicoles Surface d'exercice militaire en interaction avec les marais maritimes et prés salés 	1	TER1 Poursuivre et développer les partenariats avec les autorités militaires et l'unité GRIMP des sapeurs pompiers pour une meilleure prise en compte des enjeux natura
		Accélération de l'eutrophisation par les flux d'Azote et de Nitrate engendrés par l'activités agricoles et l'assainissement enrichissement en nutriment et matière organique, développement de macro-algues, appauvrissement en oxygène Assainissement des eaux usées	Eutrophisation Apport de nutriments	Banalisation de la végétation Destruction des habitats Mortalité d'espèces	OO4	Contribuer à la réduction des apports en nutriments et en contaminants chimiques ainsi que leur transfert dans les eaux douces et le milieu marin	Pas d'augmentation des apports de nutriments dans les zones peu ou pas impactées par l'eutrophisation et réduction dans les zones impactées	<ul style="list-style-type: none"> Proportion des cours d'eau, rivières et fleuves débouchant sur des zones marines sensibles du fait de leur confinement ou de la présence d'habitats sensibles dont les concentrations en nitrates sont compatibles avec les valeurs seuils d'atteinte du BEE pour le critère Nutriments (au regard principalement du critère Chlorophylle-a) Proportion d'agglomérations littorales équipées de systèmes d'assainissement STEU (de plus de 10 000 équivalents habitants) rejetant directement en mer conformes à la réglementation ERU Linéaire de côte impacté par les algues vertes 	3	MER6 Accompagner les ports et les acteurs de la plaisance vers une amélioration des pratiques des usagers
		Agriculture (herbicide, insecticide), Assainissement des eaux usées (cuivre, zinc, substance pharmaceutiques, ...), rupture de canalisation Plaisance (eaux grises, eaux noires) Pollution par les hydrocarbures (grandes marées, tempêtes...)	Pollutions chimiques	Disparition des végétations originelles Déséquilibre des chaînes trophiques Intoxication d'espèces animales	OO4	Contribuer à la réduction des apports en nutriments et en contaminants chimiques ainsi que leur transfert dans les eaux douces et le milieu marin	Réduction des apports en contaminants chimiques	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de carénages sauvages constatés Nombre de dépassement des seuils autorisés des contaminants chimiques dans le sédiment et biote Suivi de la fréquentation plaisancière Nombre de ports équipés d'aires de carénage disposant d'un système de traitement des effluents Nombre ou pourcentage de ports équipés pour le traitement/stockage des eaux grises/noires Communes couvertes par un zonage pluvial et d'un schéma directeur d'assainissement Taux de conformité des zones de carénages 	3	MER6 Accompagner les ports et les acteurs de la plaisance vers une amélioration des pratiques des usagers
		Délabrement général des digues et des vannages	Modification des conditions hydrauliques	Perte des conditions favorables à l'habitat des lagunes par la réduction de salinité du milieu (+ apport d'eau douce côté continent)	OO9	Restaurer et maintenir les conditions hydrauliques favorables à l'habitat des herbiers de zostères naines, des lagunes en mer à marée, des marais et des prés salés et des habitats d'eaux douces	Des apports d'eaux douces et d'eaux salées favorables aux lagunes en mer à marée, marais, prés salés et habitats d'eaux douces	<ul style="list-style-type: none"> Bathymétrie Evolution du schorre 	2	MER4 Restaurer les conditions hydrauliques favorables aux habitats des zones humides littorales et aux oiseaux d'eau
		Dominance de la Spartine Anglaise et du <i>Baccharis halimifolia</i> Envahissement du chiendent maritime	EEE	Homogénéisation de la structuration, banalisation des prés salés, régression voire disparition de certaines associations végétales	OO3	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes pathogènes	Eradiquer les espèces invasives sur les zones faiblement colonisées Contenir le développement sur les zones fortement colonisées Pas d'augmentation des surfaces colonisées Pas d'augmentation du nombre de foyers	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de foyers d'espèces invasives Surface recouverte par la Spartine Anglaise, Baccharis, Chiendent maritime 	1	TER10 Lutter contre la prolifération du baccharis et contenir le développement des autres espèces identifiées comme invasives sur les sites En lien avec la MER3
		FORT et SECONDAIRE Activités touristiques, pêche à pied, activités nautiques Conchyliculture Plaisance Camping	Apport de déchets	dégradation de l'habitat	OO1	Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre ou issus des activités maritimes ou de loisirs	Baisse de la quantité de déchet	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de déchet sur les marais et prés salés (et origine) 		En lien avec TER9, MER5, MER6, TER6, TER7

Enjeu	OLT 6 : Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats du complexe de végétation dunaire						Suivi écologique								
<p>HABITATS</p> <p>2110-Dunes mobiles embryonnaires 2120-Dunes mobiles du cordon littoral 2130*-Dunes cotières fixées 2170-Dunes à Saule rampant des dunes 2180- Dunes boisées 2190- Dépressions humides intradunales 1210-Végétation annuelles des haies de mer 1220-Végétation vivace des rivages de galets</p> <p>ESPECES ENJEU MAJEUR (selon fiches synthèse) Liparis de loesel Spiranthe d'été Omphalodes du littoral Renouée de Ray</p> <p>Gravelot à collier interrompu (N) Vanneau huppé (N) Grand gravelot (H) Bécasseau sanderling (H) Bécasseau variable (H) Tournepipe à collier (H) Traquet motteux (N) Crapaud calamite 2 sp coléoptères aquatiques</p> <p>Autres espèces: Grand rhinolophe Grand murin Ecaille chinée Loutre d'Europe</p>	État souhaité	Niveau(x) d'exigence				Indicateur d'État	Métriques								
		Maintien (aucune dégradation) ou amélioration de l'intégrité des habitats, de leur structure, surface				Evolution de la surface Répartition surfacique Caractérisation écologique (érosion, eutrophisation...)	Surface d'habitat		• Suivi des habitats						
		Maintien (aucune régression) de la mosaïque d'habitats de végétations dunaires				Diversité des végétations Présence des espèces végétales (rares ou menacées, bio-indicatrices...)	Nombres d'habitats Richesse spécifique abondance		• Suivi de population d'espèces végétales (rares ou menacées, bio-indicatrices...) : Ex. Renouée de Ray • Suivi des haies de mer • Recensement oiseaux marins nicheurs • Enquête nationale des limicoles et anatidés nicheurs • Suivi des populations d'oiseaux nicheurs, dont suivi le GCI • Suivi des populations d'oiseaux d'eau migrateurs et hivernants • Suivi des limicoles côtiers						
		Maintien des fonctionnalités actuelles (dont les potentialités d'accueil pour les espèces ciblées)				Présence des haies de mer Nidification du Gravelot à collier interrompu et autres limicoles et succès de reproduction + Vanneau Présence d'avifaune hivernante en repos et en alimentation	Richesse spécifique Présence/absence (haies de mer, oiseaux nicheurs (GCI) / hivernants / en halte migratoire)								
		Maintien des populations d'espèces d'intérêt communautaire (Liparis de loesel, Omphalodes du littoral, Spiranthe d'été)				Présence de Liparis de loesel, Cynoglosses des dunes et Spiranthe d'été Présence des chiroptères	Nombre de pieds / superficie et contours de stations Présence/Absence		• Suivis flore • Suivis faune : chiroptères ...						
Objectifs Opérationnels à moyen / court terme															
Origine		Facteurs d'influence Cause		Conséquences		Code	Objectifs opérationnels		Niveau(x) d'exigence		Indicateur de pression / Suivi des pressions	Priorité	Code	Stratégie d'action Mesures	
<p>Activités de loisirs : balnéaires, sports nautiques, équestres, pédestres, cycles... Circulation de véhicules à moteur (activités militaires) Stationnement et piétinement des milieux dunaires par les gens du voyage Stationnement d'annexes en haut de plage</p> <p>Modification de la dynamique sédimentaire lors de travaux d'aménagement du territoire Vigilance travaux de canalisation du public et de gestion des habitats Camping : aménagements de la dune (installation non temporaire + plantation de haies, installations piscine ...) Militaires : zone d'entraînement - tirs sur les dunes (cibles) ...</p>		<p>Perturbations physiques anthropiques : Piétinement Mise à nu des sols Accélération de l'érosion</p> <p>Modification de la structure des sols</p>		<p>Déséquilibre du milieu Disparition/dégradation d'habitats Banalisation floristique Régression de l'habitat</p>		OO6	Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats dunaires		<p>Maintien d'un piétinement modéré Pas de nouvelle zone mise à nu Supprimer le piétinement en dehors des zones aménagées Limiter le piétinement aux seules zones aménagées (parking, sentiers...)</p>		<ul style="list-style-type: none"> Diminution des zones mises à nu Diminution des sentes/des sentiers sauvages 	1	TER1	Poursuivre et développer les partenariats avec les autorités militaires et l'unité GRIMP des sapeurs-pompiers pour une meilleure prise en compte des enjeux Natura 2000	
<p>Destruction directe d'habitats et des espèces liés aux travaux d'aménagement du territoire, au nettoyage mécanique des plages, à l'organisation de manifestations sportives ou culturelles Stationnement d'annexes en haut de plage</p>		<p>Destruction</p>		<p>Disparition d'habitats</p>		OO10	Eviter tout nouvel aménagement et activités conduisant à une perte d'habitat d'intérêt communautaire à enjeux majeur et fort		<p>Absence de destruction directe</p>		<ul style="list-style-type: none"> Présence de nettoyage mécanique des plages 	1	TER8	Lutter contre la destruction directe des haies de mer et des végétations associées (macro-déchets)	
<p>Déchets résiduels issus des activités de loisirs Déchets résiduels issus des activités professionnelles (bâches agricoles, anciennes serres) et militaires ?</p>		<p>Apport de déchets</p>		<p>Etouffement des habitats, diffusion de contaminant (dégradation du plastique)</p>		OO1	Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre ou issus des activités maritimes ou de loisirs		<p>Absence de déchets</p>		<ul style="list-style-type: none"> Quantité de déchets sur les plages et dunes (et origine) 	2	TER9	Contribuer à la lutte contre les déchets sur les espaces naturels	
<p>Développement de foyers sur les parcelles en déprise agricole Foyers de diffusion + foyers sur habitats d'intérêt communautaire liés à la sylviculture (terrains ONF) Introduction d'espèces invasives par les privés et les publics (terrain de camping, jardins, espaces verts) Problématique des dépôts de déchets verts</p>		<p>Espèces invasives</p>		<p>Banalisation des habitats de dunes, régression voire disparition de certaines associations végétales Fermeture des milieux</p>		OO3	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes pathogènes		<p>Eradiquer les espèces invasives sur les zones peu colonisées Intervenir en priorité sur les secteurs à forts enjeux Pas de nouveaux foyers d'espèces invasives Pas d'augmentation des surfaces colonisées</p>		<ul style="list-style-type: none"> Nombre de pieds /espèces invasives recensées Surface des foyers Nombre de foyers 	1	TER10	Lutter contre la prolifération du Baccharis et contenir le développement des autres espèces identifiées comme invasives sur les sites	
<p>Érosion naturelle du trait de côte : disparition d'espèces, disparition d'habitats Phénomène accéléré par les les activités humaines</p>		<p>Érosion</p>		<p>Régression voire disparition d'habitats</p>		OO11	Accompagner l'érosion naturelle du trait de côte et limiter les phénomènes d'accélération		<p>Pas de perte trop rapide d'habitats</p>		<ul style="list-style-type: none"> Evolution du profil de plages Hauteur des micro falaises d'érosion 	2	TER11	Suivre l'évolution du front dunaire sur le site	
<p>Fermeture des milieux par déprise agricole-embroussaillage Développement des pins en dune grise lié à la présence boisement ONF + terrain militaire Plouhinec : Prunelliers sur la dune : effet de lisière</p>		<p>Embroussaillage / Fermeture Enrésinement</p>		<p>Disparition d'habitats banalisation Régression voir disparition de certaines espèces</p>		OO12	Restaurer et entretenir les habitats dunaires d'intérêt communautaire et leurs cortèges d'espèces associées		<p>Zéro nouvel enrésinement voir inversion de tendance Surface de mosaïque satisfaisante</p>		<ul style="list-style-type: none"> Evolution des surfaces colonisées : surface de dunes grises et zones humides couverte par des formations boisées Rejets d'espèces non désirées 	2 1	TER12 TER 13	Lutter contre les fronts de colonisation des espèces ligneuses sur la dune grise Lutter contre la fermeture des zones humides intradunaires	

Enjeu		OLT 7 : Améliorer l'état de conservation des habitats d'eaux douces, des bas marais et des prairies humides						Suivi écologique				
<p>(Varquez + KK) HABITATS 3110-Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses 7210*-Marais calcaire à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae 3150- Lac eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'hydrocharition 6430-Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets plantiliaires et des étages montagnards à alpins 6410-Prairies à Molinia sur sols calcaires tourbeux ou argilo-limoneux</p> <p>ESPECES ENJEU MAJEUR (selon fiches synthèse) Damier de la succise Panicault vivipare (donnée historique) Damier de la succisse Canard souchet (N) Fuligule morillon (N) Fuligule millouin (N) Anguille d'Europe</p> <p>Autres espèces: Agnon de mercure Ecaïlle chinée Loutre d'Europe</p>	Habitats d'eaux douces, bas-marais et prairies humides	Niveau(x) d'exigence						Indicateur d'État		Métriques		Suivi écologique
		Maintien (aucune dégradation) ou amélioration de l'intégrité des habitats, de leur structure, surface						Evolution de la surface Répartition surfacique Caractérisation écologique (eutrophisation, fermeture du milieu...)		Surface d'habitat		• Suivi des habitats
		Maintien des fonctionnalités actuelles (dont les potentialités d'accueil pour les espèces ciblées)						Présence des espèces indicatrices d'habitats oligotrophes, eutrophes		Richesse spécifique Présence/absence Abondance		• Suivi de population d'espèces végétales et animales (rares ou menacées, bio-indicatrices...)
		Objectifs Opérationnels à moyen / court terme							Stratégie d'action			
		Origines	Facteurs d'influence Causes	Conséquences	Code	Objectifs opérationnels	Niveau(x) d'exigence	Indicateur de pression / Suivi des pressions	Priorité	Code	Mesures	
		Accélération de l'eutrophisation par les flux d'Azote et de Nitrate engendrés par les activités agricoles : enrichissement en nutriment et matière organique, développement de macro-algues, appauvrissement en oxygène Assainissement des eaux usées (3110-3150-6410)	Eutrophisation	Banalisation de la végétation Appauvrissement de la flore aquatique Destruction des habitats Mortalité d'espèces	OO4	Contribuer à la réduction des apports en nutriments et en contaminants chimiques et leur transfert dans les eaux douces et le milieu marin	Pas d'augmentation des apports de nutriments dans les zones peu ou pas impactées par l'eutrophisation	<ul style="list-style-type: none"> Proportion des cours d'eau, rivières et fleuves débouchant sur des zones marines sensibles du fait de leur confinement ou de la présence d'habitats sensibles dont les concentrations en nitrates sont compatibles avec les valeurs seuils d'atteinte du BEE pour le critère Nutriments (au regard principalement du critère Chlorophylle-a) Proportion d'agglomérations littorales équipées de systèmes d'assainissement STEU (de plus de 10 000 équivalents habitants) rejetant directement en mer conformes à la réglementation ERU 	2	TER14	Suivre la mise en oeuvre locale des préconisations du SDAGE Loire-Bretagne qui contribueront à la restauration du bon état écologique des eaux et des milieux humides	
		Mise à nu du sol par le piétinement et/ ou la circulation de véhicules sur la végétation Création de sentes Promenades, véhicules sur chemin d'exploitation (Varquez), Chasse, cueillette champignons, vélo	Piétinement / Circulation de véhicules	Déséquilibre du milieu Disparition/dégradation d'habitats Banalisation floristique Régression de l'habitat	OO7	Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de prairies humides et de bas-marais	Maintien d'un piétinement modéré Pas de nouvelle zone mise à nu Supprimer le piétinement en dehors des zones aménagées Limiter le piétinement aux seules zones aménagées (parking, sentiers...)	<ul style="list-style-type: none"> Diminution des zones mises à nu Diminution des sentes/des sentiers sauvages 	1	TER2	Maîtriser la fréquentation piétonne	
		Mégalithes projet de classement UNESCO Site non dimensionné pour un accueil important Blockhaus	Site à fort potentiel touristique : patrimoines archéologiques et historiques Surfréquentation de l'espace	Augmentation de la fréquentation piétinement des milieux, destruction de milieux, apports de déchets	OO16	Accompagner la mise en valeur des patrimoines sur les sites Natura 2000	Enrayer l'effet érosif et destructeur du piétinement sur les habitats périphériques des mégalithes et du site du Bego	<ul style="list-style-type: none"> Etat visuel de la végétation 	3	TER15	Accompagner les projets de mise en valeur des patrimoines (mégolithique, vernaculaire, historique...)	
		Déchets résiduels issus des activités de loisirs Déchets résiduels issus des activités professionnelles	Apport de déchets	Etouffement des habitats, diffusion de contaminant (dégradation du plastique)	OO1	Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre ou issus des activités maritimes ou de loisirs	Absence de déchets	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de déchets sur les habitats (et origine) 	2	TER9	Contribuer à la lutte contre les déchets sur les espaces naturels	
		Développement de foyers sur les parcelles en déprise agricole Foyers de diffusion + foyers sur habitats IC Problématique des dépôts de déchets verts invasives aquatiques Herbe de la pampa au Varquez Jussie Kervran Kerzine ?	Espèces invasives	Banalisation des habitats, régression voire disparition de certaines associations végétales Comblement de plans d'eau Fermeture des milieux	OO3	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes pathogènes	Eradiquer les espèces invasives sur les zones peu colonisées Intervenir en priorité sur les secteurs à forts enjeux Pas de nouveaux foyers d'espèces invasives Pas d'augmentation des surfaces colonisées	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de pieds /espèces invasives recensées Surface des foyers Nombre de foyers 	1	TER10	Lutter contre la prolifération du Baccharis et contenir le développement des autres espèces identifiées comme invasives sur les sites	
Fermeture des milieux par déprise agricole et manque d'entretien des terrains publics/privés Défaits d'entretien	Embroussaillage/Enrésinement Fermeture du milieu	Disparition d'habitats banalisation Régression voir disparition de certaines espèces	OO13	Restaurer et entretenir les habitats de prairies humides et de bas-marais d'intérêt communautaire et leurs cortèges d'espèces associés	Pas d'augmentation voir diminution des surfaces colonisées	<ul style="list-style-type: none"> Evolution des surfaces colonisées Surfaces restaurées 	1	TER 16	Lutter contre la fermeture des prairies humides, des bas-marais et des plans d'eau			
							2	TER17	Assurer la gestion de milieux favorables au Damier de la succise			

Enjeu		OLT 8 : Améliorer l'état de conservation du complexe de végétations de falaises littorales						Suivis des espèces et habitats				
HABITATS 1230-Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques 4030-Landes sèches européennes (littorales) ESPECES ENJEU MAJEUR (selon fiches synthèse) Oseille des rochers Carotte de Gadeceau Autres espèces: Ecaille chinée	Falaises rocheuses Oseille des rochers Landes littorales	État souhaité				Niveau(x) d'exigence	Indicateur d'État	Métriques				
		Maintien (aucune dégradation) ou amélioration de l'intégrité des habitats, de leur structure, surface					Evolution de la surface Répartition surfacique Caractérisation écologique (eutrophisation, fermeture du milieu...)	Surface d'habitat	• Suivi des habitats			
		Maintien (aucun régression) de la mosaïque d'habitats de végétations de falaises littorales					Diversité des végétations	Nombre d'habitats				
		Maintien des fonctionnalités actuelles (dont les potentialités d'accueil pour les espèces clés)					Diversité des espèces floristiques et faunistiques	Présence/absence Abondance	• Suivi de population d'espèces végétales (rares ou menacées, bio-indicatrices...)			
		Maintien des populations d'Oseille des rochers					Présence d'Oseille des rochers	Présence/absence	• Suivi de l'Oseille des rochers			
		Objectifs Opérationnels à moyen / court terme						Stratégie d'action				
		Origines	Facteurs d'influence		Code	Objectifs opérationnels	Niveau(x) d'exigence	Indicateur de pression / Suivi des pressions	Priorité	code	Mesures	
			Causes	Conséquences								
			Activités de loisirs: balnéaires, sports nautiques, équestres, pédestres, cycles, pêche sous-marine... Activités de sauvetages: interventions d'urgence et entraînements Activités militaires	Perturbations physiques anthropiques : Piétinement Mise à nu des sols Accélération de l'érosion Modification de la structure des sols	Déséquilibre du milieu Disparition/dégradation d'habitats Banalisation floristique Régression de l'habitat	008	Réduire et maîtriser les perturbations physiques sur les habitats de falaises littorales	Maintien d'un piétinement modéré Pas de nouvelle zone mise à nu Supprimer le piétinement en dehors des zones aménagées Limiter le piétinement aux seules zones aménagées (parking, sentiers...)	• Diminution des zones mises à nu • Diminution des sentes/des sentiers sauvages	1	TER1	Poursuivre et développer les partenariats avec les autorités militaires et l'unité GRIMP des sapeurs-pompiers pour une meilleure prise en compte des enjeux Natura 2000
										1	TER2	Maîtriser la fréquentation piétonne
								1	TER3	Maîtriser la circulation des cycles et cadrer les nouveaux usages		
								1	TER4	Encadrer et gérer les pratiques nautiques pour préserver les habitats d'intérêt communautaire		
								1	TER5	Maîtriser la fréquentation équestre (professionnelle et de loisirs)		
	Déchets résiduels issus des activités de loisirs Déchets résiduels issus des activités professionnelles	Apport de déchets	Etouffement des habitats, diffusion de contaminant (dégradation du plastique)	001	Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre ou issus des activités maritimes ou de loisirs	Absence de déchets	• Quantité de déchets sur les falaises rocheuses (et origine)	2	TER9	Contribuer à la lutte contre les déchets sur les espaces naturels		
	Développement de foyers sur les parcelles en déprise agricole Introduction d'espèces invasives par les privés et les publics (jardins, espaces verts) Problématique des dépôts de déchets verts	Espèces invasives	Banalisation des habitats de dunes, régression voire disparition de certaines associations végétales Fermeture des milieux	003	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes pathogènes	Eradiquer les espèces invasives sur les zones peu colonisées Intervenir en priorité sur les secteurs à forts enjeux Pas de nouveaux foyers d'espèces invasives Pas d'augmentation des surfaces colonisées	• Nombre de pieds /espèces invasives recensées • Surface des foyers • Nombre de foyers	1	TER10	Lutter contre la prolifération du Baccharis et contenir le développement des autres espèces identifiées comme invasives sur les sites		
	2 types: Érosion naturelle du trait de côte: Érosion "anthropique": intérieur, par le haut de falaise (parking mal géré, érosion agricole...)	Érosion	Disparition d'habitats et d'espèces	0011	Accompagner l'érosion naturelle du trait de côte et limiter les phénomènes d'accélération	Limiter la perte d'érosion	• Erosion côtière • Surfaces restaurées	2	TER18	Limiter l'érosion en favorisant le maintien des végétations de haut de falaise		
	Fermeture des milieux par déprise agricole- embroussaillage par le prunelliers Perturbations de conditions bioclimatiques naturelles (obstacles aux vents...)	2-Embroussaillage/Fermeture	Disparition d'habitats banalisation Régression voir disparition de certaines espèces	0014	Restaurer et entretenir les habitats de pelouses et de landes littorales d'intérêt communautaire et favoriser les cortèges d'espèces associés	Pas d'augmentation voir diminution des surfaces colonisées	• Evolution des surfaces colonisées	2	TER19	Lutter contre la fermeture des landes littorales		
	Travaux d'entretien de restauration des murets de pierres sèches	Site à fort potentiel paysager et culturel	Disparition d'habitats et d'espèces ou bien remise en état	0016	Accompagner la mise en valeur des patrimoines sur les sites Natura 2000	Enrayer l'effet érosif et destructeur du piétinement sur les habitats périphériques des mégalithes et du site du Bego	• Etat visuel de la végétation	3	TER15	Accompagner les projets de mise en valeur des patrimoines (mégalithique, vernaculaire, historique...)		

Enjeu	OLT 9 : Améliorer l'état de conservation des landes et prairies sèches et des milieux associés							Suivis des espèces et habitats				
HABITATS 4030-Landes sèches européennes 6230*-Formation herbeuse à Nardus, riches en espèces, sur substrats silicieux des zones montagnardes 6510-Pelouse maigre de fauche de basse altitude 9120 - Hetraies acidophiles atlantiques sous-bois à Ilex et parfois à Taxus ESPECES ENJEU MAJEUR (selon fiches synthèse) Damier de la succise Autres espèces: Rosalie des Alpes Ecaille chinée	Landes et prairies sèches milieux associés	État souhaité	Niveau(x) d'exigence				Indicateur d'État	Métriques				
			Maintien (aucune dégradation) ou amélioration de l'intégrité des habitats, de leur structure, surface				Evolution de la surface Répartition surfacique Caractérisation écologique (eutrophisation, fermeture du milieu...)	Surface d'habitat	• Suivi des habitats			
			Maintien (aucun régression) du complexe de végétations des landes et prairies et des milieux associés				Diversité de végétations	Nombre d'habitats				
			Maintien des fonctionnalités actuelles (dont les potentialités d'accueil pour les espèces ciblées)				Présence de la Succise des prés, espèce hôte pour la reproduction du Damier de la succise Diversité des espèces floristiques et faunistiques	Présence/absence Abondance	• Suivi de population d'espèces végétales (rares ou menacées, bio-indicatrices...) : Ex. Succise des prés			
			Maintien des populations d'espèces d'intérêt communautaire (Damier de la succise)				Présence du Damier de la Succise	Présence/absence	• Suivi du Damier de la Succise			
		Objectifs Opérationnels à moyen / court terme										
		Origines	Facteurs d'influence		Code	Objectifs opérationnels	Niveau(x) d'exigence	Indicateur de pression / Suivi des pressions	Priorité	Code	Stratégie d'action	
		Causes		Conséquences	Mesures							
		Fermeture des milieux par déprise agricole Embroussaillage des landes par les prunelliers	1- Embroussaillage/Fermeture		Disparition d'habitats banalisation Régression voir disparition de certaines espèces	OO15 Restaurer et entretenir les habitats de prairies et landes sèches d'intérêt communautaire et favoriser les cortèges d'espèces associés	Pas d'augmentation voir diminution des surfaces colonisées	• Evolution des surfaces colonisées	2	TER20	Lutter contre la fermeture des landes intérieures et des prairies sèches	
		Déchets résiduels issus des activités de loisirs Déchets résiduels issus des activités professionnelles	Apport de déchets		Etouffement des habitats, diffusion de contaminant (dégradation du plastique)	OO1 Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre ou issus des activités maritimes ou de loisirs	Absence de déchets	• Quantité de déchets sur les landes et prairies sèches et origines • Type de déchets	2	TER9	Contribuer à la lutte contre les déchets sur les espaces naturels	
Développement de foyers sur les parcelles en déprise agricole Introduction d'espèces invasives par les privés (jardins) Problématique des dépôts de déchets verts	Espèces invasives		Banalisation des habitats de dunes, régression voire disparition de certaines associations végétales Fermeture des milieux	OO3 Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes pathogènes	Eradiquer les espèces invasives sur les zones peu colonisées Intervenir en priorité sur les secteurs à forts enjeux Pas de nouveaux foyers d'espèces invasives Pas d'augmentation des surfaces colonisées	• Nombre de pieds /espèces invasives recensées • Surface des foyers • Nombre de foyers	1	TER10	Lutter contre la prolifération du Baccharis et contenir le développement des autres espèces espèces identifiées comme invasives sur les sites			

Enjeu		OLT 10 : Contribuer à l'amélioration des conditions et les capacités d'accueil de la ZPS et ses abords pour les oiseaux côtiers nicheurs							Suivi écologique			
		Niveau(x) d'exigence			Indicateur d'État		Métriques					
État souhaité	Maintien ou augmentation des effectifs d'oiseaux nicheurs sur le site et aux abords et contribution positive de la ZPS à la tendance de la population nicheuse régionale			Indicateur BEE : taux de croissance des populations nicheuses; Evolution de la représentativité des effectifs par espèce nicheuse		Evolution du nombre de couples (Protocole GISOM : Dénombrement des nids apparemment occupés (NAO), observation à distance, comparaison avec les données de recensements nationaux)		<ul style="list-style-type: none"> Recensement des oiseaux marins nicheurs (GISOM) Enquête nationale des limicoles et des anatidés nicheurs (LIMAT) Suivi des populations d'oiseaux nicheurs dont suivi du GCI 				
	Maintien (aucune régression) du nombre d'espèces nichant sur le site			Evolution de la richesse spécifique (nb d'espèces) en période de reproduction		Nombre d'espèces nicheuses		<ul style="list-style-type: none"> Suivi des populations d'oiseaux nicheurs dont suivi du GCI 				
	Maintien ou amélioration des paramètres démographiques des espèces nicheuses			taux de reproduction, Evolution du succès reproducteur, survie adultes		Production en jeunes (nombre moyen de jeunes à l'envol ou de poussin par couple nicheur) méthode du GISOM, Prédation des oiseaux, mortalité observables		<ul style="list-style-type: none"> Suivi des populations d'oiseaux nicheurs dont suivi du GCI Suivi des échouages d'oiseaux 				
	Maintien (aucune régression) des fonctionnalités de la ZPS pour les espèces nicheuses (alimentation, reposoir, dortoir, stationnement)			Evolution des surfaces utilisées, biomasse disponible, ... en lien avec les travaux sur la DCSMM		Surface des zones fonctionnelles, biomasse disponible		<ul style="list-style-type: none"> à réaliser : suivis des différentes fonctionnalités du site (alimentation, reposoir, nidification) 				
Objectifs Opérationnels à moyen / court terme												
Origine		Facteurs d'influence Causes	Conséquences	Code	Objectifs opérationnels	Niveaux d'exigence	Indicateur de pression / Suivi des pressions	Priorité	Code	Mesures		
NICHEURS: <i>Dans la ZPS</i> Gravelot à collier interrompu Chevalier gambette Cormorans Goéland brun Goéland argenté Goéland marin <i>Dans la ZSC</i> Canard Souchet Fuligule Morillon Vanneau huppé Tadorne de belon Canard colvert Huitrier pie Martin pêcheur d'Europe		2 Dérangement Dérangement actif Dérangement passif	Perte de zones de reproduction Perte de zones d'alimentation ou de repos Accroissement des dépenses énergétiques journalières Distribution spatiales affectée impact sur la reproduction augmentation du taux de mortalité Changements comportementaux Arrêt de certaines activités biologiques	OO17	Limiter le dérangement physique, sonore et lumineux des oiseaux au niveau de leurs zones fonctionnelles (nidification, reposoirs, zone d'alimentation)	Maintien ou augmentation des zones de reproduction, reposoir, alimentation, exemptes de source de dérangement	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de recouvrement des activités anthropiques de toute nature sur les zones (et les périodes) fonctionnelles des limicoles côtiers (D01-OM-OE06-ind2) Fréquentation humaine par les activités de pleine nature dans les zones fonctionnelles <i>Exemple de métriques :</i> Nombre de licenciés FFV Nombre de pratiquants de pêche de loisirs Nombre d'engin en vol à faible altitude Nombre d'embarcation sur les îlots abritant des colonies d'oiseaux Fréquentation des chiens sur les plages réglementées Nombre de licenciés FDE Nombre de randonneurs (éco-compteurs) Nombre de licenciés de chasse Organisation d'événements sonores et/ou lumineux Observation de passage en dehors des chemins Suivi des usages (AQTA) Autres observatoires ou suivi des usages (suivi fréquentation et enquêtes pêche à pied par les associations + comptages nationaux Réseau Littorea) Nombre de procès-verbaux dressés pour des infractions commises sur les zones ou périodes d'interdiction (de forte sensibilité écologique de forte sensibilité écologique) 	1	OIS1	Intégrer les enjeux liés aux oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs dans la pratique des sports et loisirs de nature		
			Divers travaux d'aménagement Activités aériennes, survol de drone	Prédation/Destruction d'oeufs et de poussins Dérangement lors de la couvaison Accroissement des dépenses énergétiques journalières Augmentation du taux de mortalité Diminution du taux de reproduction Augmentation des échecs de reproduction	OO18	Réduire la pression exercée par certaines espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction	Les prédateurs naturels ne remettent pas en cause le succès reproducteur, la survie des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de colonies insulaires d'oiseaux nicheurs à enjeu fort pour lesquelles les espèces introduites et domestiques représentent une pression avérée (D01-OM-OE04-ind1) Proportion de colonies continentales d'oiseaux marins nicheurs à enjeu fort pour lesquelles les espèces introduites et domestiques représentent une pression avérée (D01-OM-OE04-ind2) 	1	OIS2	Limiter l'impact des chiens sur les oiseaux Limiter l'impact des chiens sur les oiseaux	
			Activités balnéaires, Sports de loisirs (fat bike, quad) Activités équestres, Pêche à pied, Activités nautiques Nettoyage de plage (cribleuse) activité militaire/ police (quad)	3.Destruction de nids	Diminution du taux de reproduction Augmentation des échecs de reproduction augmentation du taux de mortalité	OO19	Restaurer ou maintenir les habitats favorables à la nidification et à l'accueil des espèces hivernantes	Les habitats favorables à la nidification sont préservés	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de plage réalisant un nettoyage raisonné Niveau d'eau favorable pour les oiseaux dans les marais Evolution de la fréquentation des oiseaux en période de reproduction dans les marais et en baie de plouharnel Bathymétrie 	2	OIS4	Restaurer les conditions hydrauliques favorables aux habitats des zones humides littorales et aux oiseaux d'eau
			Ouvrages maritimes, travaux d'aménagement	Artificialisation des littoraux	Artificialisation des surfaces de repos: modifications comportementales comme l'arrêt de certaines activités biologiques				<ul style="list-style-type: none"> D01-OM-OE03-ind1 : Pourcentage de surface d'estran artificialisé et pourcentage de linéaire artificialisé par site fonctionnel à enjeu fort Surface d'habitat fonctionnel des oiseaux marins dans les zones humides des communes littorales 			en lien avec MT11, MT12
Activités de plaisance - pêche de loisirs Sports nautiques (emballage plastique) Activités balnéaires (emballage plastique, mégots de cigarettes) Activités professionnelles : pêche, conchyliculture Rejets volontaires (abandons) ou involontaires (pertes)		5.Apport de déchets	Ingestion, intoxication, étranglement Dégradation de l'habitat Déséquilibre des chaînes trophiques	OO1	Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre ou issus des activités maritimes ou de loisirs	Niveau de pollution ne remettant pas en cause l'état sanitaire des populations d'oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de déchets sur les plages Proportion de nids avec présence de déchets Type de déchets 			en lien avec TER9, MER5, MER6		
Activités nautiques (antifouling, métaux lourds), Agriculture (herbicide, insecticide), Sport nautiques motorisés (huile moteur, HAP) Assainissement des eaux usées (cuivre, zinc, substances pharmaceutiques, ...), rupture de canalisation Activités balnéaires (contaminants chimiques dans les crèmes solaires)		3.Pollution chimique	Bioaccumulation Déséquilibre des chaînes trophiques	OO4	Contribuer à la réduction des apports en nutriments et en contaminants chimiques et leur transfert dans les eaux douces et le milieu marin	Niveau de pollution ne remettant pas en cause l'état sanitaire des populations d'oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de carénages sauvages constatés Nombre de dépassement des seuils autorisés des contaminants chimiques dans le sédiment et biote Nombre de ports équipés d'aires de carénage disposant d'un système de traitement des effluents Nombre ou % de ports équipés pour le traitement/stockage des eaux grises/noires Communes couvertes par un zonage pluvial et d'un schéma directeur d'assainissement Point de suivi physico-chimique (IFREMER) Proportion d'oiseaux marins portant des traces d'hydrocarbures trouvés morts ou mourant sur les plages. 			en lien avec MER6, TER14		

MAJEUR, FORT et SECONDAIRE	Date de désignation de la ZPS : 1993 évolution du site, des enjeux Dernier arrêté signé en 2019 : modification de la liste d'oiseaux justifiant la désignation du site Enjeu des sites supérieur aux enjeux de la Directive Oiseaux Pas d'animation antérieure sur la ZPS	1 Perimètre ZPS incomplet FSD plus à mettre à jour Manque de connaissance	Manque d'efficacité et de cohérence dans la stratégie d'action	OO20	Engager une réflexion sur les possibilités d'adaptation du périmètre de la ZPS aux zones fonctionnelles effectives des espèces d'intérêt communautaire	Des sites de nidification importants pour la conservation des espèces intégrés dans le réseau DO	• Surface correspondant aux sites de reproduction des oiseaux à enjeux intégrés dans la ZPS Baie de Quiberon	2	OIS5	Engager une réflexion quant à la modification du périmètre de la ZPS au regard des enjeux identifiés
								1	OIS6	Engager un programme d'acquisition de connaissance sur les oiseaux sur le périmètre de la ZPS et de la ZSC

ENJEUX		OLT 11 : Contribuer à l'amélioration des conditions et des capacités d'accueil de la ZPS et ses abords pour les oiseaux hivernants et en halte migratoire							Suivi écologique				
		Niveau(x) d'exigence			Indicateur d'État		Métriques						
		Maintien ou augmentation des effectifs d'oiseaux hivernants et en halte migratoire sur le site et contribution positive de la ZPS à la tendance de la population hivernante régionale			taux de croissance des populations de limicoles côtiers hivernants / effectifs régionaux Indicateur national limicole		Tendance des effectifs		• Suivi des populations d'oiseaux d'eau migrateurs et hivernants (Programme Wetlands International Bretagne vivante, syndicat) • Suivi des limicoles côtiers via l'OPNL (repositoire protocole RNF)				
		Maintien (aucune régression) du nombre d'espèces hivernant ou en halte migratoire sur le site			Evolution du nombre d'espèce en période intermuptiale (hivernants, estivants, en halte migratoire)		Nombre d'espèces hivernantes						
		Maintien (aucune régression) ou amélioration des fonctions supports (repositoire, alimentation, dortoirs, stationnement)			Surface d'habitat fonctionnel (repos alimentation) des limicoles côtiers notamment Evolution de la biomasse disponible		Ratio surfaces préservées des pressions / surfaces non protégées Nombre d'infrastructures ayant un effet barrière Biomasse disponible pour les espèces proies / herbiers		• Suivi des différentes fonctionnalités du site (alimentation, repositoire, nidification)				
		Objectifs Opérationnels à moyen / court terme											
		Origine	Facteurs d'influence Cause	Conséquences	Code	Objectifs opérationnels	Niveau(x) d'exigence	Indicateur de pression / Suivi des pressions (existants)	Priorité	Code	Mesures		
<p>Autres échassiers Spatule blanche Canards et oies Bernache cravant Limicoles Grand gravelot Pluvier argenté Bécasseau maubèche Bécasseau sanderling Bécasseau variable Barge rousse Tournepipe à collier</p> <p>Grèbes Grèbe à cou noir Canards et oies Tadorné de belon Canard siffleur Macreuse noire Limicoles Huitrier pie Gravelot à collier interrompu Vanneau huppé Bécasseau violet Courlis cendré Chevalier gambette</p> <p>Plongeurs Plongeon Catmarin Plongeon arctique Plongeon imbrin Grèbes Grèbe castagneux Grèbe huppé Grèbe esclavon Cormorans Grand cormoran Cormoran huppé Autres échassiers Aigrette garzette Héron cendré Foulque macroule Canards et oies Cygne tuberculé Oie cendrée Canard chipeau Canard colvert Canard pilet Canard souchet Fuligule morillon Eider à duvet Macreuse brune Limicoles Pluvier doré Bécassine des marais Chevalier aboyeur (M) Chevalier guignette (M) Goélands, mouettes, sternes Mouette mélanocéphale Goéland cendré Goéland brun Goéland argenté Goéland marin Sterne caugek (H + M) Passereaux Martin-pêcheur d'Europe</p>	<p>État souhaité</p>	<p>Activités pédestres Activités équestres Activités nautiques (kitesurf plaisir...) Activités balnéaires Pêche à pied Activités de chasse Activités militaires Conchyliculture Divers travaux d'aménagement Activités aériennes, survol de drone</p>	<p>Dérangement Dérangement actif Dérangement passif</p>	<p>Perte de zones de quiétude Perte de zones d'alimentation ou de repos Accroissement des dépenses énergétiques journalières Distribution spatiale affectée Impact sur la reproduction Augmentation du taux de mortalité</p> <p>Changements comportementaux Arrêt de certaines activités biologiques</p>	OO17	<p>Limiter le dérangement physique, sonore et lumineux des oiseaux au niveau de leurs zones fonctionnelles (nidification, repositoire, zone d'alimentation)</p>	<p>Des habitats fonctionnels exempts de source de dérangement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de recouvrement des activités anthropiques de toute nature sur les zones (et les périodes) fonctionnelles des limicoles côtiers (D01-OM-OE06-ind2) • Fréquentation humaine par les activités de pleine nature dans les zones fonctionnelles <i>Exemple de métriques :</i> Nombre de licenciés FFV Nombre de pratiquants de pêche de loisirs Nombre d'engin en vol à faible altitude Nombre d'embarcation sur les îlots abritant des colonies d'oiseaux Fréquentation des chiens sur les plages réglementées Nombre de licenciés FDE Nombre de randonneurs (éco-compteurs) Nombre de licenciés de chasse Organisation d'événements sonores et/ou lumineux Observation de passage en dehors des chemins <u>Suivi des usages (AQTA)</u> <u>Autres observatoires ou suivi des usages (suivi fréquentation et enquêtes pêche à pied par les associations + comptages nationaux Réseau Littorea)</u> • Nombre de procès-verbaux dressés pour des infractions commises sur les zones ou périodes d'interdiction (de forte sensibilité écologique) 	1	OOIS1	Intégrer les enjeux liés aux oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs dans la pratique des sports et loisirs de nature		
				<p>Ouvrages et travaux d'aménagement Activités balnéaires</p>	<p>Artificialisation des littoraux Nettoyage mécanique des plages</p>	<p>Production de déchets à l'origine des phénomènes d'ingestion, d'intoxication et d'étranglement Artificialisation des surfaces de repos : modifications comportementales comme l'arrêt de certaines activités biologiques Lésion du cycle de reproduction Destruction des habitats de reproduction</p>	OO19	<p>Restaurer ou maintenir les habitats favorables à la nidification et à l'accueil des espèces hivernantes</p>	<p>Des zones fonctionnelles et une disponibilité alimentaire préservées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'eau favorable pour les oiseaux dans les marais • Evolution de la fréquentation des oiseaux en période intermuptiale dans les marais et en baie de plouharnel • Bathymétrie 	1	OOIS2	Restaurer les conditions hydrauliques favorables aux habitats des zones humides littorales et aux oiseaux d'eau <i>En lien avec la MT 11 et 12</i>
				<p>Activités de plaisance - pêche de loisirs Sports nautiques (emballage plastique) Activités balnéaires (emballage plastique, mégots de cigarettes) Activités professionnelles : pêche, conchyliculture Rejets volontaires (abandons) ou involontaires (pertes)</p>	<p>Apport de déchets</p>	<p>Ingestion, intoxication, étranglement Dégradation de l'habitat Déséquilibre des chaînes trophiques</p>	OO1	<p>Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre ou issus des activités maritimes ou de loisirs</p>	<p>Niveau de pollution ne remettant pas en cause l'état sanitaire des populations d'oiseaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité de déchets sur les plages • Type de déchets 			<i>en lien avec TER9, MER5, MER6</i>
				<p>Activités nautiques (antifouling, métaux lourds), Agriculture (herbicide, insecticide), Sport nautiques motorisés (huile moteur, HAP) Assainissement des eaux usées (cuivre, zinc, substances pharmaceutiques, ...), rupture de canalisation Activités balnéaires (contaminants chimiques dans les crèmes solaires)</p>	<p>Pollution chimique</p>	<p>Bioaccumulation Déséquilibre des chaînes trophiques</p>	OO4	<p>Contribuer à la réduction des apports en nutriments et en contaminants chimiques et leur transfert dans les eaux douces et le milieu marin</p>	<p>Niveau de pollution ne remettant pas en cause l'état sanitaire des populations d'oiseaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de carénages sauvages constatés • Nombre de dépassement des seuils autorisés des contaminants chimiques dans le sédiment et biote • Nombre de ports équipés d'aires de carénage disposant d'un système de traitement des effluents • Nombre ou % de ports équipés pour le traitement/stockage des eaux grises/noires • Communes couvertes par un zonage pluvial et d'un schéma directeur d'assainissement • Point de suivi physico-chimique (IFREMER) • Proportion d'oiseaux marins portant des traces d'hydrocarbures trouvés morts ou mourant sur les plages. 			<i>en lien avec MER6, TER14</i>
				<p>Date de désignation de la ZPS : 1993 évolution du site, des enjeux Dernier arrêté signé en 2019 : modification de la liste d'oiseaux justifiant la désignation du site Enjeu des sites supérieur aux enjeux de la Directive Oiseaux Pas d'animation antérieure sur la ZPS</p>	<p>Périmètre ZPS incomplet FSD à mettre à jour Manque de connaissance</p>	<p>Manque d'efficacité et de cohérence dans la stratégie d'action</p>	OO20	<p>Engager une réflexion sur les possibilités d'adaptation du périmètre de la ZPS aux zones fonctionnelles effectives des espèces d'intérêt communautaire</p>	<p>Une capacité d'accueil du site préservée/améliorée pour les espèces hivernantes et de passage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Surface des zones fonctionnelles importantes pour les oiseaux situées dans la ZPS Baie de Quiberon 	1	OOIS5	Engager une réflexion quant à la modification du périmètre de la ZPS au regard des enjeux identifiés
											1	OOIS6	Engager un programme d'acquisition de connaissance sur les oiseaux sur le périmètre de la ZPS et de la ZSC

MAJEUR, FORT et SECONDAIRE